

AB

G

1658



H. o. 299, 2.

LONDRES.

Transivi ut viderem sapientiam,
erroresque & stultitiam. *Ecclesiast.*

TOME SECOND.



A

LAUSANNE.

M. DCC. LXX.

LONDRES.

Travail de l'abbé de Saint-Étienne
de la ville de Saint-Étienne

TOME SECOND.



AB G 1658(2)



LAUSANNE

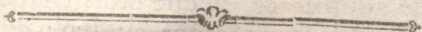
M DCC LXX

L 213





LONDRES.



Fanatisme & Superstition.

PAR une de ces contrariétés que l'on ne croiroit pas possibles, si l'expérience journalière n'en démontreroit l'existence, le fanatisme & la superstition sont limitrophes : c'est un bâton à deux bouts qu'ont sçu manier dans tous les tems, les auteurs de toutes les grandes révolutions. L'imagination du peuple une fois montée, se porte également à ces deux excès ; & elle s'y porte en raison des dispositions de tempérament :

Tome II.

A

Chez les Anglois sombres & durs esprits
Toute folie est noire , atrabilaire :
Chez les François , elle est vive & légère.

Voltaire.

Dans ces temps affreux où presque toute l'Angleterre étoit en armes contre son roi , contre l'épiscopat , &c. dans ces temps où elle brûloit ce qu'elle avoit adoré jusqu'alors , où elle adoroit ce qu'elle étoit en possession de condamner au feu ; dans ces temps où elle ne reconnoissoit de règle & de loi que ce qu'elle appelloit *la pure parole de Dieu* , elle se trouvoit remplie d'astrologues , de magiciens , de forciers.

Le long parlement avoit à ses ordres un Lilly qui donnoit chaque année un Almanach , où il prédisoit des conquêtes & des victoires sur le parti royaliste. Fairfax ne dédaigna pas de consulter ce charlatan , dont il déclara publiquement l'art conforme à *la parole de Dieu*.

Ce même parlement voyoit des forciers dans tous ses adversaires. Il forma une Commission qui parcourut les pro-

vinces, pour les purger de cette diabolique engeance. Les procédures de cette Commission & les épreuves qui en faisoient partie, réunissoient tout ce que les moines inquisiteurs avoient pu imaginer de plus ridicule & de plus cruel pour la découverte & pour l'extirpation des forciers. De même que ces moines avoient trouvé des forciers par-tout où il leur plaisoit d'en voir, les commissaires Anglois en rencontroient dans toute l'Angleterre.

Un de ces commissaires les plus acharnés, nommé Hopkins, eut le même malheur que ce Jacobin que ses confrères ont placé dans la légende, sous le nom de S. Pierre Martyr. Dans une province où il ne se trouvoit pas en force, il fut arrêté, on lui fit subir l'épreuve de l'eau, en le plongeant dans un lac, pieds & poings liés : il furnagea. Convaincu lui-même de sortilège, par cette épreuve qui étoit sa pierre de touche à l'égard des forciers, on le condamna à être pendu : on poussa la plaisanterie à bout, & il fut exécuté.

A ij

Un comité de ce même parlement de Cromwel, tenoit ses assemblées à Woodstock, l'un des châteaux du roi. Une de ces assemblées fut troublée par l'apparition du diable : le bruit s'en répandit, & donna matière à une foule de spéculations & de dissertations *pro & contra*.

Withers, écrivain parlementaire, consigna dans un long & mauvais poème un fait de la même importance. Ce fait étoit qu'un soldat royaliste, buvant à la santé du diable, avoit été sur le champ emporté à travers un carreau de vitre, par celui qu'il invoquoit.

Une infinité de gens avoit alors le diable à ses ordres. Méric Casaubon, chanoine de Cantorbéry, n'a pas dédaigné de donner l'histoire du commerce établi entre ce pere du mensonge & un docteur Dée, espèce de comte de Gabalis.

L'enjoué Butler n'a pas négligé ces faits dont il a orné le fixieme chant de son poème d'Hudibras.

J'ai oublié le nom d'un archevêque d'Yorck, mort vers l'année 1630. Obligé par sa place d'établir des con-

férences avec un homme qui prétendoit avoir un esprit familier, après d'inutiles efforts pour détromper cet illuminé, il prit la plume & composa sur l'esprit de son homme, un ouvrage dans le goût du *Diabole Boiteux*, où il mettoit aux mains les Puritains & les Catholiques. On m'a assuré que cet ouvrage est un chef-d'œuvre de bonne plaisanterie. L'archevêque, son auteur, s'est fait lui-même une épitaphe qu'on lit encore sur son tombeau dans la cathédrale d'Yorck, avec ces titres : *Indignus Decanus, indignior Episcopus, indignissimus Archiepiscopus.*

Les dispositions mélancoliques des Anglois les ont, dans tous les temps, rendu très-amoureux de tout ce qui fort ou paroît sortir de l'ordre commun. De-là ce respect si long-temps & si universellement établi pour l'enchantement Merlin, pour le purgatoire de S. Patrice, &c. &c. Tous les anciens poètes de la Grande Bretagne, tous les historiens, Guill. de Newburi, Matthieu Paris lui-même, sont un répertoire continu de miracles, d'apparitions & de revenans.

A iij

Dans ces siècles barbares , les moines , qui tenoient exclusivement registre des révolutions & de tous les mouvemens de l'Europe , étoient livrés , autant par intérêt que par goût , à cette manie dont les siècles éclairés ont purgé l'histoire : mais dès-lors ce goût étoit spécialement le goût des Anglois. On en a la preuve dans l'accusation de sortilège intentée en 1225 par le Clergé en corps , contre Robert Grosted , évêque de Lincoln. Cet évêque étoit supérieur à son siècle par ses connoissances & par ses talens (a) : c'étoit son véritable crime. Dans ces temps d'ignorance , la France avoit aussi quelques prélats qui eussent pu faire honneur à des siècles plus éclairés. L'envie , la jalousie jouèrent leur jeu ordinaire ; mais elles n'employèrent contre aucun de ces prélats , les armes que leur fournissoient le sortilège & la magie : le clergé Gallican n'en usoit que contre le peuple. L'usage

(a) Voyez son éloge dans Matthieu Paris sous l'an 1253.

qu'en fit le clergé Anglican contre un de ses premiers membres, démontre, ou que l'esprit de parti étoit plus violent en Angleterre qu'en France, ou que les Anglois croyoient plus généralement & plus fortement à la magie & aux sortilèges que les François.

La liberté de penser, introduite depuis en Angleterre, n'y a point guéri les meilleurs esprits de cette sottise crédulité. Elle perce de toutes parts dans les *Mémoires* d'un des écrivains Anglois les plus sensés, les plus sages, les plus éclairés: je veux dire le chevalier Melvil, qui écrivant ces *Mémoires* sous le règne de Jacques I, dont il avoit long-tems gouverné les finances, les a remplis d'histoires de forciers, de forcières & de sabbat, qu'il présente comme faits authentiques, à une nation disposée sans doute à les recevoir.

J'ai parlé de la peur qu'ont les Anglois, au moins dans la pratique, des revenans dont ils se moquent dans la spéculation. A l'exemple du fils de mon hôte que j'ai rapporté, j'en joindrai deux d'un ordre très-supérieur: le fameux Hobbes m'en four-

A iv

nit un. Il nioit qu'il y eût dans l'univers ou au-dessus de l'univers, aucun esprit ou substance distincte de la matière; & il avoit peur des esprits, au point de ne pouvoir demeurer seul dans une chambre fermée. Isaac Vossius, devenu Anglois par un séjour de vingt années en Angleterre, joignoit à l'outrecuidance d'un esprit fort, la crédulité d'une femmelette. Rempli de doutes sur les objets de la révélation, il croyoit aveuglément tout ce qu'il plaisoit aux voyageurs de lui raconter sur la Chine & autres pays lointains: *Ce théologien, disoit Charles II, est un homme bien étonnant: il croit à tout, excepté à la Bible.*

Ainsi la révolution dans la façon de penser des Anglois sur une infinité d'objets capitaux, semble avoir respecté les préjugés les plus ridicules, mais qui ont leur racine dans le caractère national. A l'aveugle enthousiasme des trois royaumes pour les miracles, pour les prophéties de l'enchanteur Merlin, pour le purgatoire de S. Patrice & pour toutes les révélations ou pieuses ou politi-

ques produites par l'imposture & par l'intérêt, a survécu un aveugle asservissement à mille petites superstitions qu'ont en vain combattu Messieurs Addison & Stéele dans le septième discours du Spectateur (a).

Au centre de Londres même, la superstition a un monument qu'elle ne perd point de vue, & qui intéresse tous les Ordres de l'Etat. Ce sont trois perches, à la sommité desquelles furent fichées les têtes de trois des principaux seigneurs qui en 1746, ayant suivi le parti du prétendant, furent pris les armes à la main & exécutés comme criminels de haute trahison. Ces trois perches de quinze à vingt pieds de haut, sont plantées, à distances égales, sur le *Temple-bar*: porte dans le goût de l'ancienne porte de la conférence à Paris, & qui s'é-

(a) Je ne parle point de l'asservissement des Irlandois naturels à mille superstitions, dont on trouve le détail dans les *Délices de la Grande-Bretagne*, page 1535 & suiv. Les Anglois en font honneur à la religion catholique, que presque tous les Irlandois naturels ont obstinément conservée.

pare le vieux Londres du Strand. Les Anglois m'ont paru en général persuadés que la chute de chacune de ces trois têtes, doit être le signe & peut-être le signal de quelque révolution dans l'Etat. Ce préjugé populaire s'est accrédité par la chute de la tête du milieu qui, lors de la mort du dernier roi, s'est détachée de la perche qui la soutenoit.

Fols & Lunatiques.

Les dispositions mélancoliques dont je viens d'exposer les bons & les mauvais effets sur les têtes Angloises, en produisent un très funeste sur celles que domine une mélancolie exaltée : c'est cette maladie où les Mahometans voient quelque chose de surnaturel & de divin, & qu'ils respectent dans tous ceux qui en sont atteints : maladie dont le goût pour le suicide est une branche.

Les gens qu'elle afflige ont à Londres plusieurs asyles, dont le plus considérable est le Bedlam, l'un des plus beaux & des plus vastes édifices qui décorent les environs de cette capi-

tales. Il a pour avenue une place de la plus grande étendue, que l'on appelle *Moorfield*. Sa destination est annoncée par deux figures de la plus grande proportion, placées sur le fronton de la porte principale : l'une représente un homme accablé de mélancolie, l'autre un homme dans l'accès d'une mélancolie exaltée. Ces deux figures, comparables aux plus sçavantes productions de Michel-Ange & de son école, sont d'un Cibber, sculpteur Anglois, père du comédien Cibber qui a si long-temps occupé le poste de poëte royal.

La ville de Londres a doté cette maison, dont les fonds ont été augmentés & s'augmentent tous les jours par les dons multipliés de gens qui, *mali non ignari, miseris succurrere discunt*. Ces fonds procurent aux malades, les soins, les attentions & tous les égards que demande leur état. En un mot, les fols & les lunatiques d'Angleterre ont à la charité de leurs compatriotes, les droits qu'ont les aveugles à celle des habitants de Florence, ville dont l'air est dangereux pour la vue.

A vj

Dans une de mes visites à l'hôpital de Bedlam, je tombai dans une salle remplie de femmes de différens âges qui, en linge & en camisoles assez propres, alloient prendre le thé en commun. La présidente de l'assemblée, fille d'un réfugié, parloit François : elle s'empara de moi, me présenta à la cotterie, me força de partager le thé, & me fit fort gaie-ment l'histoire de la folie de ses camarades : elle étoit le fruit ou de l'amour ou d'excès en matière de religion. Je pris la liberté de lui demander la cause de la sienne : elle me conta à ce sujet une longue histoire où je ne pus démêler qu'un grand amour pour la France, & un regret cuisant de n'y pouvoir vivre & mourir. Avant que de m'engager dans cette salle, j'avois demandé s'il y avoit sûreté, & on me l'avoit assuré. Cette cotterie étoit la plus gaie & la plus bruyante de toutes celles que j'ai vues à Londres.

Du fond du corridor qui abreuvoit la pièce où elle se tenoit, sortoient des cris perçans & continus. Ils étoient poussés par une jeune &

jolie femme à qui un chef de nouveaux sectaires avoit tourné la tête, pour l'honneur de sa secte. Cette femme m'en rappella une que, dans l'unique visite que j'ai faite aux Petites-Maisons de Paris, j'y vis amener pour y être enfermée & liée. A l'âge de 17 ans, par une suite de couche, elle avoit entièrement perdu la tête. Après avoir inutilement épuisé tous les remèdes, son père, sa mère & son mari en larmes, & heurlant plus fort qu'elle, la mettoient en possession de la loge où on alloit l'enfermer. Je ne vis de ma vie spectacle aussi affreusement triste.

Tout un corridor de Bedlam a de grandes loges, dans chacune desquelles étoit un malheureux couché & enchaîné dans son lit. Tandis que je parcourois ce corridor, un des garrotés, s'étant débarrassé de ses chaînes, vint dans un état de nudité presque totale, sauter sur le dos d'un de mes conducteurs : c'étoit précisément son *maître de quartier*. Ce conducteur lui saisit les bras, & le reporta dans sa loge, sans lui laisser le temps de changer d'attitude.

Un de ces enchaînés m'appella en François ; m'étant approché de lui , il me demanda des nouvelles de Paris & de Louis XV , m'entretint du respect que les Anglois doivent à leur roi , de celui que le roi doit à la loi qui lui défend de condamner quelqu'un sans l'avoir entendu légalement , me tint cent propos de cette espèce qui , vu son état , ne m'étonnèrent point. Si j'eusse sçu ce que j'appris en le quittant , je l'aurois écouté avec plus d'attention. Voici son histoire , telle que me la raconta son maître de quartier ; je n'en ai oublié que la date.

Le roi d'Angleterre habitoit le palais de la reine qui termine la grande allée du parc S. James , & il n'avoit là pour garde immédiate de sa personne que le concierge de ce palais. Il reçut une lettre par laquelle on le menaçoit de mort , si tel jour on ne trouvoit pas une somme désignée , dans un lieu qu'indiquoit la lettre. Le roi regardant cette nouvelle comme une plaisanterie de quelque fol , s'en occupa peu. Le terme qu'elle prescrivoit étant passé , arrive à une

heure après minuit , à la porte du palais , dans une chaise à porteurs , un homme vêtu de deux vestes l'une sur l'autre. De son ordre , les porteurs sonnent à la porte du concierge qui habitoit un petit pavillon détaché du palais. Le concierge se lève & à demi-éveillé , il ouvre la porte. L'homme de la chaise demande à parler au roi ; & le portier lui disant que la chose est impossible , il sort de la chaise , saute sur lui , le renverse & s'avance à grands pas vers l'appartement du roi. Le concierge relevé & entièrement éveillé , court à lui , le saisit au collet , & par ses cris répand l'alarme dans le palais. Au moyen du secours qui arrive , l'homme aux deux vestes est arrêté , ainsi que les porteurs qui étoient restés à la porte. Ces derniers examinés & interrogés sur le champ , se trouvèrent innocens & furent renvoyés. Le personnage qu'ils avoient amené fit & dit mille extravagances , d'après lesquelles il fut réputé fol. Le roi voulut bien le juger tel , & en conséquence , il ordonna qu'il seroit enfermé pour le reste de ses jours à l'hôpital de Bedlam ,

avec défenses à ses procureurs & sollicitateurs généraux de le poursuivre criminellement.

Cet homme étoit fils d'un bourgeois de Londres très-riche. Après avoir en peu de tems dissipé le bien qui lui étoit échu du chef de sa mère, déshérité par son père, il avoit imaginé ce bel expédient pour relever ses affaires. C'est cette espèce de gens qui fournit les *Gentlemen* des grands chemins. Elle est très-nombreuse, par la raison que l'Anglois en général, ainsi que je l'ai dit, connoît rarement un milieu entre la prodigalité & la plus scrupuleuse économie. Le contraste de ces goûts se manifeste & dans l'exemple que je viens de rapporter, & dans celui de ce vieux garçon à qui l'allumette inconsidérément prodiguée tenoit si fort à cœur : le tout également décidé par la force du caractère national qui emporte irrésistiblement

Quò jussit splendida bilis.

Tels sont les avantages & les inconvéniens, les biens & les maux

qui résultent du caractère Anglois dans son état actuel; & dans cet état, je doute fort que les François qui témoignent le plus fort engouement pour l'Angleterre, consentissent à un échange avec elle, de mœurs & de manière d'être.

Remède.

Si quelqu'un avoit à le desirer, ce seroit le roi d'Angleterre, qui ne trouve plus dans son peuple cette soumission, cette docilité qu'y trouvoient les Edouards & les Henris. Mais sous ces princes, la vigne étoit cultivée en Angleterre (a); tous les ports étoient ouverts aux vins de France, d'Espagne & d'Italie; les monastères & les chapitres avoient des celliers (b); enfin l'usage du vin étoit si générale-

(a) Le vin qu'elle y donnoit, pouvoit paroître passable dans ces siècles où les rois de France étoient réduits au crû de Surêne, pour le vin de leur bouche.

(b) Vinum sacrificale de communi nostro cellario volumus recipi. *Const. capituli Salisburgensis*, apud Cangium,

ment répandu, & le peuple, toujours excessif, en abusoit à tel point, que, par une loi formelle, le roi Henri V. défendit à tout Anglois de boire le vin sans eau (a).

Les révolutions d'Angleterre étoient alors conduites par une aveugle impétuosité, & non par cet esprit de suite, de réflexion, de combinaison, qui, après avoir poussé pied à pied la prérogative de la nation, garde le terrain qu'il a gagné, avec une inquiétude & une clairvoyance que rien ne lasse ni ne déroute, & que le choc des partis opposés aiguise, loin de l'émousser.

Nous voyons en France même, ce que peut sur une nation l'usage du vin plus ou moins étendu. Entre les verres & les pots, nos ancêtres ré-

(a) Edicit proclamatione publicâ, ut nullus Anglicus vinum non limphatum porare præsumat. *Elmham, vit. Henr. V. ibidem.* J'ai appris à Londres que, suivant d'anciens registres encore existans dans les archives de l'Echiquier, les Anglois, maîtres de la Guienne, tiroient du seul port de Bordeaux 20000 muids de vin chaque année.

gloient l'Etat, mais en se réglant si peu eux-mêmes, que tous leurs projets dis-
paroissoient avec le pot d'où ils étoient
fortis : il n'en restoit que quelques
chançons peu alarmantes pour le gou-
vernement : le François n'étoit ni po-
litique ni vaporeux (a).

Depuis que de nouvelles mœurs
ont banni l'abus & ensuite l'usage
du vin, Rabelais coulé à fond par
Angola, par Misapouf, &c; Panta-
gruel déconfit par tous les héros en
za ze zi zo zu, éprouvent eux mêmes
l'étrange changement d'état qu'obser-
voit Epistémon dans *l'autre Monde*,
parmi les philosophes les plus célèbres
& les héros les plus merveilleux de l'an-

(a) Jusqu'à la Régence inclusivement, tout
François chantoit avec l'enjoué Lainez :

J'aime à chanter, à rire, à boire,
Du reste ne m'en parlez pas.
Toujours la gazette ou l'histoire,
Les Rois, les héros & leur gloire
Viennent troubler la douceur d'un repas.
J'aime à chanter, à rire, à boire :
Du reste ne m'en parlez pas.

tiquité (*a*). Le froid persifflage, les pitoyables *Calembours*, la triste métaphysique, les lugubres héroïdes, les lamentables complaints ont pris la place des propos légers, de l'aimable naïveté, de la raillerie ingénue, des chansons bachiques & des joyeuses parodies (*b*): enfin, des urnes funéraires, des sarcophages, des Génies éplorés, de tristes Cyprès sont devenus les ornemens privilégiés de tout ce qu'il plaît à la mode d'imaginer de plus *délicieux*.

Si cela dure... mais il est contre la nature des choses que cela dure: l'inconstance nous ramenera à la gaieté.

L'énormité des droits dont est chargé en Angleterre le vin étranger, & le vin François spécialement (*c*), réduit les Anglois à ces vins factices dont j'ai parlé ci dessus, c'est-à-dire à une

(*a*) Rabelais l. 2, c. 30.

(*b*) Quelques spéculateurs donnent une part dans cette révolution, au luxe qui gagnant tous les états, a livré toutes les ames à l'inquiétude, aux soucis, qui suivent le manque du nécessaire.

(*c*) Ces droits excessifs datent de 1690.

boisson peu attrayante pour ceux qui savent goûter le vin , & meurtrière pour les malheureux qui , dans son usage , ne suivent qu'un appétit déordonné. D'une autre part , le vin François , avant que de passer en Angleterre , a payé en France des droits qui , en gênant son exportation , encouragent les marchands Picards à le multiplier , en le frelatant. Il s'agiroit cependant de le procurer aux Anglois de bonne qualité & en une quantité qui le leur laissant à discrétion , les remît au point où ils étoient à cet égard , avant l'établissement des impôts respectifs.

L'intérêt économique & politique de la France , concourt avec l'intérêt personnel du roi d'Angleterre pour rouvrir l'ancienne communication entre les deux royaumes , qui sont quelquefois parvenus à des arrangemens sur des objets plus difficiles à concilier.

La France n'a pas un instant à perdre pour se mettre en état , par la diminution des droits sur les vins destinés pour l'Angleterre , de soutenir une redoutable concurrence qui va

s'ouvrir incessamment. Dans la Caroline & dans la Louisiane , où , dit-on , la vigne vient d'elle-même au milieu des bois , les Colons s'appliquent depuis quelque temps à la cultiver. Tout , de la part de l'Angleterre , encourage cette culture : facilité du transport , certitude du débit , exemption de droits , primes , gratifications promises , tant par le public que par les particuliers. Londres a déjà reçu deux muids de ce vin , qui s'est trouvé très-bon , & l'on se flattoit que dans peu d'années, l'Amérique Angloise fourniroit à la moitié de la consommation de sa Métropole.

L'usage du vin rétabli en Angleterre , soit par la France , soit par l'Amérique , les Anglois plus maniables & moins spéculatifs , plus gais & moins raisonneurs , plus amis de la vie & moins atrabilaires , moins occupés des affaires d'Etat & sujets plus soumis , moins théologiens & plus religieux , n'auront de plaintes à former sur la révolution dans leur manière d'être , que les plaintes ridicules de cet Athénien qui , guéri par les soins de ses amis d'une affec-

tion mélancolique , s'écrioit :

Pol me occidistis , amici ,
Dum demptus per vin mentis gratissimus error.

J'ai dit que l'intérêt politique du roi d'Angleterre & l'intérêt économique de la France , concouroient à rendre le vin à la Grande-Bretagne. Il seroit, en effet , très-singulier , ce que je ne me trouve pas à portée de vérifier , que la chaleur des esprits & des révolution en Angleterre , y eût eu une progression graduée , en raison de l'augmentation des droits d'excise sur le vin.

Au reste , tout ce que je viens de dire sur cet objet , n'est qu'une Homélie ou commentaire sur une maxime consignée dans les livres saints (a).

(a) *Date vinum iis qui amaro sunt animo ,
& bibant.* Proverb. c. 31.



LES FEMMES.

LE beau sexe gagneroit-il à la pratique de cette maxime en Angleterre ? Dans l'état actuel , ce sexe est tel qu'on le peut desirer pour former d'heureuses unions. La part qu'ont les femmes au sérieux & à la mélancolie nationale , en les rendant sédentaires , les attache à leurs maris , à leurs enfans & à leur ménage. En général, elles nourrissent elles-mêmes leurs enfans ; & cet usage , qui s'étend tous les jours , est un nouveau lien pour les meres.

Cette mélancolie donne à presque toutes les jeunes Angloises Catholiques, de la vocation pour le couvent. Celles en qui elle est le plus décidée , passent la mer , & elles trouvent dans la Flandre & en France des couvents où elles sont admises & pensionnées sur les fonds qu'ont ces États en faveur des nouvelles Catholiques. Celui de Saint - Omer est le chef-lieu de ces établissemens. Les Anglois

glois qui passent par cette ville, ceux qu'y attire le desir de voir leurs parentes religieuses, sont très-bien reçus dans cette maison. On leur permet très-facilement l'entrée des lieux claustraux, où ils peuvent entretenir leurs compatriotes ou leurs parentes, qui se servent de ces entretiens pour travailler à leur conversion. L'Angleterre même a quelques couvents que l'on ne donne au public que pour des pensionnats : on y admet à la profession. Les professes, vêtues simplement & modestement, vivent en commun, font tous les exercices de leur règle, & vont dans le monde & dans leurs familles. Je dînai un jour à la campagne avec une de ces dames : dans la soirée, je la ramenai, avec une partie de la compagnie, dans son couvent, dont le P. la Vallette avoit été le *Pater*, pendant son séjour en Angleterre.

J'ai rapporté ci-dessus quelques faits qui prouvent que les femmes Angloises ne sont point indifférentes aux affaires publiques. Cet intérêt répand dans le domestique un nouvel agrément : le mari y trouvant toujours

Tome II,

B

quelqu'un avec qui il peut traiter à cœur ouvert, aussi longuement & aussi profondément que bon lui semble, les objets qui l'intéressent le plus.

Toute apparence d'intimité entre les deux sexes, cesse en public, aux repas qui réunissent plusieurs ménages : les femmes se retirent, lorsque les napes étant levées, & le vin apporté sur la table, la conversation va commencer. Elles passent chez la maîtresse de la maison, & là elles montent de leur côté une conversation.

Aux grandes assemblées qui réunissent les deux sexes, le jeu est l'unique point de réunion entr'eux. S'il ne s'agit que de causer & de s'entretenir, on voit les femmes cantonnées communément vers la porte, abandonner aux hommes le haut bout de l'appartement & de la conversation.

Dans une assemblée ainsi mi-partie, une dame me demanda s'il me restoit encore bien des objets à observer à Londres : je lui répondis qu'il m'en restoit un très-important, & sur lequel elle & sa compagnie pouvoient me donner toutes les lumières

que je desirois : c'étoit de savoir qui , en Angleterre , de l'homme ou de la femme , étoit *maître au logis*. Ma question expliquée à toutes les dames , elles la discutèrent , s'en amusèrent , & me firent répondre que c'étoit aux maris à la résoudre. Je l'allai proposer aux maris , qui me dirent unanimement qu'ils n'osoient prononcer.

L'embarras de ces messieurs me donnoit la solution que je demandois. En effet , les dames & femmes Angloises , avec le ton de la plus grande douceur , avec un air de nonchalance , de froideur , de langueur , exercent un égal empire sur les maris & sur les amans : empire d'autant plus assuré , qu'il est établi & maintenu par une complaisance & une soumission qui ne se démentent jamais (a). Cette complaisance , cette

(a) *Hæc sunt illarum veneficia*. Il est cependant en Angleterre des femmes *criardes & querelleuses*. M. Tonneley, dans les notes qui accompagnent sa traduction de *Hudibras*, nous apprend que, pour corriger cette espèce de femmes , on les suspend sur un endroit plein d'eau dans une chaise soutenue par des cordes

soumission, cette douceur font d'heureuses vertus de tempérament que la nature a placées chez elles, pour servir de masque à tout ce que le caractère Anglois a de plus altier, de plus fier & de plus impétueux.

Aux dons de la nature, ajoûtez

qui la font plonger à volonté. On appelle, ajoûte-t-il, cette chaise, en Anglois, *Kuckin-Stool*. Cela ressemble beaucoup, & peut-être en tout, au conte populaire que l'on fait en France de cet homme qui, ayant descendu dans un puits sa femme qui s'obstinoit à l'appeller *pouilleux*, l'y plongea de manière qu'elle avoit de l'eau un demi-pied par-dessus la tête. Dans cet état, ajoûte le conte, en joignant les pouces de ses deux mains, elle continuoit à dire par signe l'injure qu'elle ne pouvoit plus exprimer de bouche.

J'ai depuis trouvé dans les anciens réglemens de la *Commune* de Rouen une Loi formelle pour l'immersion des femmes criardes : *Si femina convincatur esse litigiosa & maledica, alligabitur fune subtus ascellas, & ter in aquam projicietur*. Charta Comm. Rothom. Recueil des Ordonnances de M. de Lauriere, tom I, page 308. Ainsi le *Kucking-Stool* est un adoucissement que la galanterie Angloise a apporté à la dureté de la loi Normande.

la beauté (a) : elle est très-commune en Angleterre. Quant aux graces, les Angloises ont celles qui accompagnent la beauté, & non ces graces factices & de convention qui ne la peuvent suppléer, ces graces éphémères qui ne sont plus aujourd'hui les mêmes qu'hier, ces graces qui sont moins dans les objets que dans l'œil du spectateur qui ne s'y est souvent monté qu'avec peine.

Le sentiment qu'ont les Angloises de leur beauté, diminue en elles le soin de l'ajustement, & le goût pour la parure. Une Lady est presque toujours chez elle en déshabillé convenable aux détails de l'intérieur de la maison. Se montre-t-elle dans la matinée au parc S. James, c'est en petite robe, en grand tablier blanc & avec le chapeau, accompagnée d'une femme de chambre, exactement mise comme elle.

(a) Leur air de fraîcheur & de beauté tient sans doute à ce qui a été dit ci-dessus, t. 1. p. 123. des principes de la végétation & de la nutrition animale, particuliers à l'Angleterre.

Aux assemblées, les diamans & les dentelles la distinguent. Le soin de la parure, de celle de la tête sur-tout, ne se fait remarquer que dans un petit nombre de dames qui, croyant sans doute en avoir besoin, ont assez de courage pour soutenir la longueur des opérations qu'il entraîne.

La vie de la campagne que mènent ces dames pendant la plus grande partie de l'année, l'air & le ton de liberté qui fait l'appanage de cette vie, les entretiennent dans cette négligence dont personne ne se plaint. Aux séances du procès du Lord Byron, je ne vis qu'un petit nombre de dames mises & coëffées à la Françoisé. Toutes les autres couvertes de dentelles, de diamans & d'étoffes aussi riches que fraîches, n'avoient, pour parure de tête, qu'un ruban qui réunissoit & soutenoit les cheveux surmontés d'un chapeau assez plat, diversément garni & festonné.

Il faut avoir suivi le jeu de ce chapeau pour en concevoir tous les détails : il donne à celles qui le portent, cet air fripon que donne à Mercure son chapeau ailé : il jette dans

leur physionomie une vivacité qui n'y est point naturellement. Au milieu de ces chapeaux qui, dans un mouvement perpétuel, remplissoient la salle de Westminster, les têtes coëffées à la Françoisse paroissoient des bâtimens désemparés. Aucune de ces têtes n'étoit rougie : le rouge que les Françoises ont sans doute emprunté des anciennes Pictes, n'a point encore repassé la mer.

La richesse de la taille est la partie la plus frappante de la beauté Angloise qu'elle accompagne presque toujours : elle la doit à la manière libre, aisée & dégagée d'entraves dont, depuis deux ou trois générations, on forme en Angleterre le corps des enfans. Au lieu de ces cuirasses de baleine encore usitées en France pour gêner la nature^(a), la for-

(a) De la manière dont en parle Bodin, en sa Méthode pour l'Histoire, chap. 5, il y a lieu de présumer que l'usage de ces cuirasses introduit à la cour par Catherine de Médicis & les Florentines de sa suite, s'étoit établi à Paris vers le milieu du XVI^e siècle : *Verendum*

cer & souvent l'étouffer, on n'emploie en Angleterre qu'un corset piqué de baleine à claire-voie, & qui, n'excédant pas la naissance de la poitrine, n'a d'effet que de tenir le ventre dans une légère compression. Deux rubans traversant chaque épaule de l'arrière à l'avant, maintiennent le corset, sans assujettir les épaules, & sans les brider. Dans le déshabillé, ces rubans retombant le plus souvent dans les bras, la partie supérieure du buste, dégagée de tout vêtement & de toute ligature, reçoit & profite en liberté de l'excédent de nourriture que lui renvoie la compression de la partie inférieure (a), d'où résulte la richesse & l'aisance de la taille (b).

est ne is habitus fœminarum quo NUNC utuntur ad corporis formam venustiores, efficiat ut partus angustiori thorace nascantur, & , mutata formâ, pulmonici evadant.

(a) Haud similes sunt virginum nostrarum quas matres student

Demissis humeris esse, victo pectore, graciles ut fient. Terent. Enn.

(b) Pour se rapprocher de l'habillement Fran.

Ce corset est précisément le *ceste* qui fait partie de la parure des Déeses & des filles Grecques dans plusieurs monumens antiques : c'étoit la fameuse ceinture de Vénus (a). Les ornemens à l'aiguille dont ce *ceste* étoit communément enrichi, offroient tout ce que l'art peut ajouter à l'ouvrage de la nature le plus parfait & le plus séduisant (b).

Les gorges Angloises n'étant ni gênées ni comprimées, jouissent, dans leur croissance & dans leur développement, de tous les avantages de la liberté; mais elles en abusent par degrés; & cet abus va d'autant plus loin, qu'elles sont en général taillées sur le modèle de celles de Picardie: dans l'un & dans l'autre état, elles remplissent également la destination de la nature.

çois, dont le corps est la première pièce, les robes de parure sont baleinées autant qu'il le faut pour leur donner l'air d'un corps; ce que j'ai vu quelques François trouver de très-mauvaise grace.

(a) Κεῖν ἡμέαντα ποικίλον.

(b) Ὅτ' ἔλεψε νόον πόκα περ φρονέοντων. *Hom. Iliad. L. 14.*

B v

Les Angloises n'adoptèrent point ce
habillement que Catherine de Médicis
avoit apporté en France, sous la forme
d'une nasse de pêcheur. Il envelop-
poit exactement tout le corps jusqu'au
menton : le col même étoit masqué
par une fraise. Cet habillement de-
vint bientôt celui des femmes de Pa-
ris. On l'apprend par un fait que
rapporte le P. Nicéron dans la vie de
Thomas Dempster. » Cet écrivain ,
» dit le P. Nicéron , ayant épousé à
» Londres (vers 1610) une femme
» d'une rare beauté , vint avec elle
» à Paris. Un jour qu'il l'accompa-
» gnoit dans les rues , ils furent en-
» vironnés d'une foule de peuple
» attiré par la beauté éblouissante de
» cette femme qui , *suivant l'usage*
» *de son pays* , montrait à nud la
» plus belle gorge du monde & des
» épaules blanches comme la neige.
» Cette foule devint bientôt si grande
» qu'ils couroient risque d'être étouf-
» fés, s'ils ne se fussent promptement
» réfugiés dans la première maison.

Pendant la vie même de Catherine
de Médicis , les Florentines avoient
entièrement quitté un habillement

qui leur étoit peu avantageux : leur nouvel habillement étoit notre habit de cour actuel. La reine Marguerite l'avoit adopté avec empressement, & Marie de Médicis le trouva établi.

En Angleterre, les enfans de l'autre sexe jouissent dès le berceau de la même liberté : on ne se défie point, à leur égard, de la nature qui répond parfaitement à la confiance qu'ont les Anglois dans ses soins & dans ses ressources. Ils sont bien faits en général ; & il est très-rare de rencontrer à Londres des bancales & des bossus. Frappé de cette rareté, je suivis la chose de plus près ; & je la suivis inutilement. Quand, dans des quartiers détournés, quelqu'un de ma connoissance étonné de m'y rencontrer, me demandoit ce que je venois y chercher : un bossu, répondois-je, & je n'en trouve point.

Hélas ! oui, me répliqua un jour un Catholique à cette plaisanterie : mais combien de bossus, de bancales, de banboches aux yeux de Dieu ! & ayant suivi le chemin que je tenois, il m'entretint douloureusement de cette foule de sectes qui couvrent la

B vj

face de l'Angleterre, depuis que, pour punir l'irréligieuse instabilité de ses peuples, Dieu les a livrés à l'intempérance de leur curiosité, à la témérité de leurs disputes, & à toute la violence de leur caractère.

J'avois déjà vu une partie de ces sectes dans ces lieux où le gouvernement tolère leurs divers exercices. Je vais me rappeler ici ce qui m'a le plus frappé dans chacune.



TOLERANCE.

NÉ & ayant passé ma vie dans un pays où des disputes presque intelligibles sur les nuances métaphysiques de la plus sublime théologie, ont établi d'irréconciliables inimitiés entre les gens d'église, les gens de plume, les marchands mêmes (a); à chaque pas que je faisois dans Londres, je trouvois, avec le plus grand étonnement, des preuves continuelles de la tolérance mutuelle qui y règne entre toutes les sectes.

Elles semblent avoir pris pour règle de conduite entre elles, les vers où le savant Barlée regarde comme frères tous les hommes qui croient le même Dieu (b).

(a) Hi motus animorum atque hæc certamina
tanta

Pulveris exigui jactu compressa quiescunt.

(b) Cunctorum est coluisse Deum; non unius

Non populi unius credimus esse Deum.

Dans la conduite opposée, quelques gens voient un reste du Judaïsme dont elle étoit le principal caractère aux yeux des Romains (a).

Les Juifs avoient pris en Egypte cet esprit que les Egyptiens conservoient encore sous le règne de Néron, & qui occasionnoit des scènes aussi intéressantes pour ceux qui y figuroient, que réjouissantes pour les spectateurs (b).

L'intolérance a pénétré jusques dans la Sibérie. M. de Gmelin voyageant dans ce pays en 1753, l'y trouva établie parmi une partie des habi-

Si sapimus diversa, Deo vivamus amici,

Puraque mens pretio constet ubique suo.

(a) *Non monstrare vias eadem nisi sacra colenti,*

Quæsitum ad fontem solos deducere verpos.

Juvenal Sat. xiv.

(b) Voyez toute la Satyre xv de Juvenal :

Summus utrinque

Indè furor vulgò quòd numina vicinorum (1)

Odit uterque locus, cùm solos credat habendos

Esse Deos quos ipse colit.

tais de Neiwjauskoi, qui se décorent
du nom de *vieux croyans*. » Boire de
» l'eau-de-vie est à leurs yeux le plus
» grand des crimes & le plus énorme
» des péchés : mais ont-ils une fois
» succombé à la tentation, dans le
» désespoir de leur salut, ils boivent
» en public & avec tout venant; mais
» ils ont la plus grande attention à
» ne boire que dans leur tasse, qu'ils
» ne quittent point : le péché de l'i-
» vresse, quoiqu'horrible à leurs yeux,
» ne leur paroît rien en comparaison
» de celui qu'ils croiroient faire, s'ils
» buvoient dans la même tasse qu'un
» homme professant la religion Grec-
» que ».

La Bourse de Londres y est, pour ainsi
dire, le trône de la tolérance : aucune
nation n'y est étrangère, aucun parti-
culier n'y est excommunié : on n'y
tient pour hérétiques que les banque-
routiers & les fripons.

Les aumônes des paroisses s'élè-
vent & tombent également sur tous
les gens qui habitent dans l'enceinte
de la Paroisse, sans distinction de reli-
gion & de secte.

L'église Anglicane baptise tout,

marie tout, enterre tout, un peu chèrement à la vérité, mais sans informations, sans questions qui puissent troubler la tranquillité publique : elle croit les consciences du ressort immédiat de Dieu : elle *se fait tout à tous*, comme ce bon curé des Eschillais si naïvement crayonné par d'Aubigné (a). Je passois un jour à travers la paroisse S. James, dans un instant où l'on y marioit plusieurs personnes du peuple. Le marié qui, lorsque j'entrai, venoit à tour devant le ministre, fit mille difficultés pour s'agenouiller à ses pieds, sur une espèce de paillasse roulé qui sert de carreau pour ces cérémonies. S'y étant enfin établi, il rît au nez du ministre pendant toutes les prières que ce dernier lisoit sur lui dans son rituel. Je demandai la raison de cette impolitesse : ce marié, me répondit-on froidement, est sans doute non-conformiste.

Dans les sociétés savantes ou po-

(a) Confes. de Sancy, l. 2, c. 2, Baron de Feneffe, l. 4, c. 8.

litiques, dans les cotteries, aux assemblées publiques, chacun apporte sa religion : le même banc, le même rang de chaises, réunit souvent cinq ou six sectes différentes, mêlées de gens qui ne tiennent à aucune ; & tout cela s'arrange en paix, avec une bonhomie & une cordialité qui ne se rencontrent pas toujours dans une assemblée de théologiens de la même communion.

Dans les rues, le Catholique indique au Quaker, le Quaker au Presbytérien, le Presbytérien à l'Anabaptiste, le lieu où s'assemble sa secte ; & cela froidement, poliment & sans aucun signe d'indignation, de mépris ou de pitié.

Le théâtre met ces sectes à contribution, pour l'amusement du public. Il suit la route que lui a ouvert le fameux Sakespéar, qui a excédé toutes bornes à cet égard. Les ministres eux-mêmes de la religion Anglicane ne sont pas à l'abri de cette licence : si l'on en introduit quelqu'un sur la scène, c'est pour lui faire jouer le rôle de sot, d'ivrogne, de proxénète, &c.

La tolérance a dans la superstition une ennemie que ni la réforme ni la liberté de penser n'ont encore pû bannir entièrement de l'Angleterre. Le vieux préjugé contre la magie & contre les forciers subsiste dans quelques cantons. En 1750, le peuple du comté de Hertfort brûla solennellement, & à petit feu, une vieille femme qu'il croyoit forcière.

Que ne pouvoit pas ce préjugé, singulièrement sur des têtes Angloises, lorsqu'il étoit soutenu par le concours des deux puissances, par la vue des bûchers où l'on jettoit tous les jours des foules de forciers, par les prédications & par les ouvrages de gens qui, théologiens par état, paroissoient d'autant plus supérieurs à l'illusion ?

Dans un ouvrage imprimé à Venise, avec des additions en 1576, sous le titre de *Malleus maleficarum*, un grave docteur, Jacques Sprenger, *ordinis prædicatorum inquisitor clarissimus*, parmi une foule de faits de magie relativement à chacun desquels il rapporte pour preuve les gens qu'il a fait brûler, en raconte un que l'on

trouvera au bas de la page dans les termes mêmes de l'auteur (a).

(a) Au chap. 7, Quest. 1, intitulé, *de modo quo membra virilia auferre solent*, l'auteur ajoute en preuve : *In oppido Ravenspurg, juvenis quidam juveniculæ adhæsit, quam relinquere volens, membrum virile perdidit, ita ut nihil videre aut tangere, præter planum corpus posset.* Par le conseil d'une vieille femme, il obligea la maîtresse qu'il avoit quittée, à le lui rendre. Un dominicain du couvent de Spire, *honestate vitæ & scientiâ præclarus*, racontoit un événement pareil qu'il avoit appris d'un jeune homme par la voie de la confession, & d'une manière d'autant plus certaine, qu'il s'étoit assuré du maléfice *per visum, nihil cernendo, cum juvenis, vestes detegendo, locum demonstrasset, & ensuite de la guérison qu'il se procura par son conseil, & dont il s'assura, experiendiâ visus certificatus denuò.* La guérison fut dans un autre encore plus merveilleuse que le maléfice : *cum quidam qui membrum perdiderat, quamdam maleficam, sanitatis recuperandæ causâ, accessisset, illa, ut quamdam arborem ascenderet, infirmo injunxit, & ut de nido in quo erant plurima membra, suum acciperet; & cum ille magnum quoddam recipere attentasset: non, ait malefica, illud accipias; & ut uni ex plebanis attingeret subjunxit.*

CATHOLIQUES.

LES Anglois placent les Papistes à la tête des non-Conformistes : c'est de toutes les sectes celle qu'ils redoutent le plus. Cependant les Catholiques jouissent en Angleterre de la liberté dont jouissoient les Chrétiens sous les empereurs les plus tolérans. Outre les chapelles des ambassadeurs Catholiques, chapelles où se font tous les exercices avec chant, lumineaire, confessionaux, orgues, &c. ils ont dans Londres quelques chapelles particulières que le gouvernement tolère. J'ai dit ci-dessus qu'ils ont même des couvents de filles. Ils ont aussi des archevêques & évêques que toute l'Angleterre connoît pour tels. Celui de Londres est de l'illustre maison de Talbot. J'ai ouï dire à l'archevêque de Cantorbéry, qu'il est aussi doublé par un Prélat Romain, qui exerce en concurrence ses fonctions ; & qu'il le connoît : qu'à la vérité ils se rencontrent rarement ensemble.

L'entrée au parlement, dans les premières places & les principales charges de l'Etat, est le seul des droits de citoyen dont soient privés les Catholiques. Ils jouissent de tous les autres de ces droits, soit activement, soit passivement, ainsi que de la considération attachée à la naissance & aux richesses. L'état du premier pair d'Angleterre, le duc de Norfolk, est une preuve continue de la rigueur des loix qui excluent du parlement ceux qui refusent les sermens qu'elles exigent : ce seigneur n'a ni voix ni séance dans le tribunal de la nation : tribunal dont il est néanmoins le premier membre par son titre & par sa dignité.

Le premier des sermens, le plus ancien, celui qui gêne le plus les Catholiques, est le serment qu'ils appellent d'*allégeance* ; mais il est difficile à un François de découvrir le venin qu'ils y redoutent, & qui ne peut agir que sur d'aveugles esclaves de tous les vieux préjugés de la cour de Rome. Ce serment fut imaginé & introduit après la fameuse conjura-

tion des poudres (a), comme un antidote à tous les faux principes que les auteurs, les promoteurs, les théologiens & tous les écrivains de la ligue formée contre Henri IV, avoient prêchés, répandus & suivis sur l'autorité des souverains. Ces principes meurtriers, consacrés par la fameuse Bulle *in cænâ Domini*, avoient enfanté tous les anathêmes lancés contre Henri IV & contre la reine Elisabeth; ils avoient été l'étendard de toutes les conspirations formées contre ces deux grands monarques; ils étoient le flambeau de la guerre que Paul V venoit de déclarer à la République de Venise.

A ces principes, le serment d'allégeance oppose: que le pape n'a ni de son chef, ni par titre ou voie quelconque, aucun droit sur la couronne & les Etats des souverains; qu'il ne

(a) C'étoit en mémoire de cette conjuration que chaque année, le 5 Novembre, le peuple de Londres brûloit le pape en cérémonie, comme à Paris le peuple du quartier S. Denis & S. Martin brûloit le Suisse de la rue aux Ours. Ces deux fêtes ont cessé en même tems.

peut en disposer ; qu'il ne peut armer les sujets contre leur prince ; enfin qu'il est faux que les rois qu'il a excommuniés , puissent être méritoirement déposés ou assassinés.

Paul V condamna ce serment par deux brefs : le cardinal Bellarmin , en le discutant de point en point dans un écrit pseudonyme , ne lui opposa que l'autorité du pape sur le temporel des rois ; enfin le cardinal du Peron , dans cette fameuse harangue qu'il tint aux Etats de Paris en 1614 , se servit de ce serment même , pour élever les maximes ultramontaines sur les ruines des libertés gallicanes.

Le roi Jacques I. défendit , contre toutes ces attaques , le serment qui étoit son ouvrage (a). Il publia une

(a) Voyez le détail de cet important démêlé & des ouvrages qu'il occasionna , à la suite de la vie de Burhill , qui fait partie des mémoires du P. Nicéron , t. 22 , pag. 257. Les Jésuites y intervinrent : Martin Bécane & Eudænon-Johannes , champions à l'épreuve , développèrent , dans des écrits virulents , les principes favoris de leur société contre la royauté & contre les rois.

apologie contre Paul V & Bellarmin; & il opposa à la harangue de du Perron une *déclaration* de ses sentimens *sur le droit des rois & l'indépendance de leurs couronnes*. Ces deux ouvrages, dédiés à tous les potentats de l'Europe, remplissent 240 pages *in-12*, & il en parut à Londres même une édition en François. Ils réunissent tout ce qui avoit été déjà dit en France sur cet objet important, par les Duménil, les Pithou, les de Thou, les Servin (a), &c. En ramenant cette matière à ses principes, il reste une différence à peine sensible entre le serment de suprématie d'Angleterre & les quatre articles arrêtés par le clergé de France en 1682; entre l'apologie du serment par le roi Jacques, & la défense des quatre articles par le grand évêque de Meaux; entre les motifs de l'opposition au serment de

(a) Dans le tems même de sa plus grande dépendance des Papes, l'Angleterre avoit ses libertés dont le maintien dépendoit des dispositions de ses rois. Voyez la soixante-neuvième Lettre de Pierre de Blois, & les Notes de l'édition de 1667.

la part des papes & des Catholiques qu'ils dirigent immédiatement, & les raisons de la répugnance que les quatre articles ont constamment trouvée chez les Jésuites, & chez leurs plus fidèles adhérens.

Dans la pratique, ainsi que dans la spéculation, le dévouement au pape est le premier article de foi pour les Catholiques d'Angleterre : ils pensent à cet égard comme pensoient leurs ancêtres, lorsqu'ils se soumirent au paiement du denier de S. Pierre. Les Jésuites & leurs élèves les entretiennent dans ce dévouement, par des ouvrages composés dans cette vue, & imprimés sous leurs yeux à Douai. Le Bréviaire Romain, que tous les évêques de France ont abrogé dans leurs diocèses, est leur Bible & leur Evangile : ils choment scrupuleusement toutes les fêtes marquées en rouge dans le calendrier de ce Bréviaire, ce qui remplit environ un tiers de l'année. Aux jeûnes qu'il prescrit, ils en ajoutent de surérogation : il est d'usage parmi eux, de jeûner tous les vendredis. Leur vie n'a point cependant cette

Tome II.

C

austérité que la Réforme & toutes ses branches ont jettée dans les mœurs Angloises : si l'on veut trouver en Angleterre de la gaieté, de la galanterie, & ce que l'on appelle en France, le *ton de la bonne compagnie*, c'est sur-tout parmi les Catholiques qu'il faut les chercher : ainsi, dans leurs principes d'exclusion pour le Ciel, ils vont gaiement en Paradis, tandis que leurs compatriotes hérétiques se traînent tristement en Enfer. Ils conserverent l'esprit de sociabilité au milieu du feu des guerres civiles : les Cromwelistes & tous les Illuminés qui ayant renoncé aux vertus sociales, s'appelloient eux-mêmes *Têtes Rondes*, ne voyoient dans les Catholiques que des Petits-Mâîtres qu'ils appelloient les *Cavaliers*.

Ces derniers sont gouvernés & dirigés dans les trois royaumes par des prélats Catholiques qui ont leur mission de Rome, & sur-tout par des Jésuites qui excitent souvent des troubles dans le sein même du troupeau Catholique. Le Jansénisme de France a sa source dans le *Petrus Aurelius*, composé contre la prétention

qu'ils avoient en Angleterre d'administrer la Confirmation concurremment avec les évêques Catholiques.

Sous la même époque, les Irlandois Catholiques, soulevés en faveur de Charles I, avoient fait main-basse sur les Anglois répandus dans l'Irlande (a). Cette révolution, commencée en 1640, se soutenoit encore en 1649, & elle devint le premier objet de la sollicitude de Cromwel, qui ayant passé dans ce royaume à la tête d'une armée, y établit son autorité sur les ruines du parti royaliste.

L'intérêt commun qui avoit armé les Catholiques, auroit dû les tenir unis; mais l'intérêt particulier, les vues opposées, l'antipathie des Jésuites & des autres moines, entretenirent parmi eux une division qui faci-

(a) Le Chevalier Temple fait monter à trois cens mille le nombre des Protestans qu'immola cette confédération. L'abbé Ghegeo - Ghegham a entrepris l'apologie de ce massacre: il y emploie, dans son histoire d'Irlande, les raisons dont on s'est servi en France pour défendre le massacre de la S. Barthelemy.

lita l'expédition de Cromwel.

Il existe un monument de cette division dans un manifeste des Cordeliers, imprimé en Latin à Paris en 1650 (a), contre les Jésuites & contre l'évêque de Fermo, nonce en Irlande : de concert avec ces pères, le nonce étoit retourné à Rome, après avoir excommunié tous les Irlandois Catholiques qui étoient entrés en négociation avec le duc d'Ormond, stipulant pour Charles I.

Cette scission, soutenue & fomentée par l'inquisition de Rome & par Albizzi, l'ame de ce tribunal & le proxenète des Jésuites, favorisa les desseins de Cromwel, ne lui laissa en

(a) *Sous ce titre : Vindiciarum Catholicorum Hiberniæ Libri II. quorum I. rerum in Hib. gestarum ab anno 1640 ad ann. 1649, verissimam & actorum publicorum fide munitam synopsis : II. Libelli famosi in Catholicos Hiberniæ proceres qui honestissimam cum regiæ partis hominibus pacem inierunt, accuratam confutationem continet. Auctore Philopatru Ireneo ad Alitophilum. La première partie remplit 300 pages, & la seconde. 236 en caractères d'Elzévir.*

tête que le parti des excommuniés qui avoient Inchiquin pour chef, & tint dans l'inaction le parti des Jésuites commandé par Eugène O-Neil qui finit par se concerter avec Cromwel, & enfin par lui livrer la province de Mummonie.

Cette intelligence avec l'usurpateur est l'objet des reproches qui remplissent les chapitres XX & suivans du Manifeste des Cordeliers : morceau d'autant plus précieux pour l'Histoire, qu'aucun Historien d'Angleterre, y compris le père d'Orléans (a), n'a daigné indiquer les faits qui y sont détaillés (b).

(a) Il dit seulement, liv. 10, sous l'année 1655, que Cromwel montrait moins d'aversion pour les Catholiques que pour les Episcopaux, dont les Ecrivains se plaignent; que jamais les Jésuites n'ont plus gâté les affaires de la Réforme, & gagné plus de gens à l'Eglise Romaine, que sous son gouvernement.

(b) Dans son Histoire d'Irlande, tom. 3, p. 676 & suiv. L'Abbé Mac-Gheogham cite ces *Vindiciæ*, mais il se borne à en tirer quelques faits relatifs à la confédération Catholique: il écarte tout détail sur les divisions qui la ruinèrent, sur les causes de ces divisions, & sur

Si ce Manifeste eût été connu du réfugié qui , dans un libelle sorti des presses de Hollande en 1691 , sous le titre de *Mémoires sur la vie de Jacques II* , annonçoit , publioit & certifioit que la condamnation , la proscription & l'excommunication de Charles I , furent l'ouvrage des Jésuites , & qu'un Jésuite fut le bourreau de ce prince (a) ; il n'auroit pas manqué sans doute de joindre aux détails dont il appuie cette anecdote , ceux qui , dans l'écrit des Cordeliers , découvrent l'intelligence établie entre Cromwel & les Irlandois dirigés par les Jésuites.

Dans l'état actuel , l'église Catholique d'Angleterre jouit de la paix , tant au-dedans qu'au dehors. Elle le doit à l'esprit de raison qui a enfin convaincu les Catholiques eux-mêmes que l'intolérance produit une foule de maux , & que c'est se faire illusion que d'en attendre quelque bien.

toute la mauvaise besogne du Légat & des Jésuites.

(a) V. ci-après , art. Roi.

Un Jésuite arrivant de Rome à Londres, vit le lord Chesterfield : il lui étala le plus grand zèle pour la religion, & une disposition décidée à tout faire & à tout souffrir pour elle :
» Le temps en est passé, lui répondit
» le sage lord ; en vain prétendriez-
» vous au plaisir du martyre : il n'y a
» pas ici de l'eau à boire «. J'ai déjà
dit qu'actuellement les Anglois redoutent si peu les Jésuites, qui leur furent autrefois si redoutables, qu'ils desireroient voir passer en Angleterre tous les Jésuites chassés de France, &c.

Si La Fontaine eût vu l'Angleterre & l'Italie, il auroit sans doute rectifié les mémoires qu'il nous a laissés sur les pays de Papefigue & de Papi-manie. Papefigue se nomme, dit-il,

L'isle & province où les gens autrefois
Firent la figue au portrait du S. Père :
Punis en sont : rien chez eux ne prospère.....
L'isle fut lors donnée en appanage
A Lucifer ; c'est sa maison des champs.

Sur de meilleurs mémoires, Le Molza, qui se trouvoit à la source des choses, a tracé l'éloge de l'excom-
Civ

munication (a). Dieu, suivant lui, par mépris pour les biens terrestres, les abandonne aux excommuniés.

En effet, il semble que l'Angleterre ait trouvé dans l'excommunication, sous laquelle elle vit & dans l'interdit qu'elle n'a que trop bien gardé (b), la source de l'opulence, de la splendeur & de la puissance, où elle est parvenue par degrés, ainsi que de la liberté, qui en est le plus solide appui.

La majesté des rois d'Angleterre seroit demeurée plus inviolable, disoit le grand Bossuet, si, contente de ses droits sacrés, elle n'avoit point voulu attirer à soi les droits & l'autorité de l'Eglise (c)...

(a) *Capitolo in loda della Escommunica.*

(b) D'Orléans, Histoire des Révolutions d'Angleterre, l. ix.

(c) Cette autorité leur donne les droits attachés chez les Romains au titre de *Pontifex Maximus*: titre que conservèrent les Empereurs Chrétiens jusqu'à Gratien. L'exercice de cette autorité paroît singulier en bien des points à des yeux accoutumés à l'autorité sacerdotale. Ils voient avec étonnement Jac-

En vain ont-ils cru pouvoir retenir les esprits sur cette pente dangereuse, en conservant l'épiscopat : que peuvent des évêques qui ont eux-mêmes anéanti l'autorité de leur chaire (a) « ?

Aux yeux de M. Bossuet, l'église Anglicane étoit la première des sectes qui partagent l'Angleterre : l'épiscopat qu'elle a conservé, l'en distinguoit cependant, & il l'en distinguoit d'autant plus avantageusement que, suivant M. Bossuet lui-même, *il avoit une succession, & cette succession sa source dans le pape S. Grégoire & dans le S. Moine Augustin son disciple, le premier apôtre de la nation Angloise.* Par-là M. Bossuet a préjugé la grande question élevée depuis sur

ques I donner une commission spéciale pour dispenser des peines canoniques, un archevêque de Cantorbéry accusé de meurtre. Rymer, tom. 17, p. 337 & 339. Georges I professant le Calvinisme, donne, comme chef de l'église Anglicane, un Edit contre le Socinisme qui se glissoit dans cette église, &c.

(a) Oraison Funèbre de la reine d'Angleterre.

la validité des ordinations Angloises ; mais en ne faisant remonter la source de leur succession qu'au pape S. Grégoire , il semble avoir oublié la mention que fait S. Athanase , d'évêques Anglois qui assistèrent au concile de Sardique , & le passage en Angleterre de S. Germain d'Auxerre & de S. Loup de Troyes , dans le cinquième siècle : il est vrai que ces deux prélats tenoient leur mission , non du pape , mais du clergé de France.

Celle du moine Augustin en Angleterre , contenoit le germe du droit depuis prétendu par les papes , de gouverner toute l'Eglise par de simples vicaires ou missionnaires. Les Grégoire VII , les Boniface VIII , en laissant aux évêques le nom & l'extérieur de l'épiscopat , ne voyoient en eux que des délégués révocables *ad nutum* ; & les évêques uniquement touchés du bien-être présent , en prenant le bénéfice avec ses charges , alloient au devant des chaînes que Rome leur donnoit. Cet *Arcanum imperii* s'est enfin montré à découvert dans les derniers siècles , par l'empire que les papes se sont établi sur les

églises de la Chine, du Japon, de Hollande, &c. en les gouvernant immédiatement par de simples missionnaires ; gouvernement qui est devenu une source de scandales entre les missionnaires de différens ordres répandus dans ces missions, & dont la mésintelligence faisoit peut-être partie de l'*Arcanum imperii* ; gouvernement qui a anéanti le Christianisme dans le Japon, où il se fût conservé, si l'église Japonoise, établie sur le fondement des apôtres, avoit eu des évêques nationaux ; mais Rome ne pouvoit donner à ces évêques la confiance qu'elle devoit aux Jésuites.

Au reste, en ne faisant remonter le Christianisme d'Angleterre qu'à S. Grégoire & à son délégué, M. Bossuet suivoit la route tracée par Stapleton, qui donna en 1566 un gros ouvrage, depuis traduit en Latin, sous le titre de *Propugnaculum fidei*, pour prouver l'orthodoxie de la foi primitive de l'Angleterre, dont il fixe l'établissement à la mission du délégué de S. Grégoire.

Mais c'est ne voir celui du Christianisme en France que dans les liai-

sons de Pepin & de Charlemagne avec les papes, qui prirent de-là une influence immédiate sur l'église Gallicane : ainsi que l'Anglicane, elle s'étoit jusqu'alors gouvernée par elle-même. Si Stapleton eût voulu remonter plus haut, les historiens ecclésiastiques de l'Angleterre lui ouvrieroient un vaste champ. Selon ces historiens, l'origine du Christianisme y remonte à un Lucius, contemporain des apôtres; ce qui, suivant eux, assure aux rois Britanniques le titre de *Fils aînés de l'Eglise* : quelques-uns même ont prétendu que S. Pierre & S. Paul y ont en personne prêché l'évangile, tandis que les Anglois d'aujourd'hui soutiennent que S. Pierre n'a pas vu Rome, & qu'il n'y a jamais ni prêché ni siégé : extrémités où portent le croire & le ne pas croire (a).

(a) Periculosum est credere & non credere.
Phædr.



EGLISE ANGLICANE.

L'EGLISE Anglicane , réformée à différentes fois , épurée par le feu des persécutions les plus cruelles , immolée avec Charles I , son intrépide défenseur , rétablie avec la royauté par Charles II , ne ressemble exactement ni pour le dogme , ni pour la liturgie , à aucune des communions séparées de l'Eglise Romaine : elle n'a de commun avec elles que l'antipathie pour l'évêque de Rome : antipathie aussi excessive & peut-être aussi peu raisonnée , que l'esclavage volontaire dans lequel elle a si long-temps vécu sous les papes.

Cette religion a en sa faveur un illustre témoignage , celui de Charles I , qui , prisonnier à Holmeby , qui , prévoyant la mort qu'il alloit recevoir de la main de ses ennemis , qui , prêt à paroître devant Dieu , disoit dans ses derniers avis au prince de Galles son fils : » Je puis vous dire » que j'ai bien examiné la religion éta-

» blie en l'Eglise d'Angleterre. Après
 » beaucoup de recherches & de lon-
 » gues discussions , j'ai enfin conclu
 » que cette religion étoit la plus par-
 » faite qui fût au monde , non-seu-
 » lement en général comme Chrétien-
 » ne , mais aussi particulièrement
 » comme Réformée, tenant le milieu
 » entre la pompe d'une superstitieuse
 » tyrannie & la bassesse d'une anarchie
 » fantastique (a).

Les princes actuels de l'Eglise Ang-
 glicane, c'est-à-dire les deux arche-
 vêques & les vingt-six évêques qui
 la régissent , n'ont conservé qu'une
 partie des revenus anciennement atta-
 chés à leurs sièges : ainsi , au moins
 à cet égard , ils ont beaucoup perdu
 en se séparant de l'Eglise de Rome ;
 ce que ne prévoyoit pas sans doute
 ceux d'entr'eux qui les premiers ont
 travaillé ou donné les mains à cette
 séparation ; ou s'ils l'ont prévu , ils
 sacrifièrent les intérêts de leurs sièges
 & de leurs successeurs , à l'appas que

(a) ΕΙΚΩΝ ΒΑΣΙΛΙΚΗ. Vers la fin.

leur offroit la dépouille des Catholiques.

Les évêques Anglicans sont cependant très-éloignés de l'état de pauvreté dont l'Eglise d'Afrique avoit fait une loi à ses évêques (a), & du dénuement que le primat de Cappadoce, le grand Basile, opposoit aux menaces que lui faisoient les officiers de l'empereur, de saisir son temporel (b).

Depuis le schisme avec Rome, les évêchés d'Angleterre étoient devenus la récompense du mérite, c'est-à-dire que, sans égard à la naissance, les rois les distribuoient aux plus grands prédicateurs & aux hommes

(a) Episcopus non longè ab ecclesiâ hospitium, vilem suppellectilem & mensam ac pauperem victum habeat, & dignitatis suæ auctoritatem fide ac meritis quærat. *Conc. Carth. 17. & Decret. Dist. 41. Can. Episcopus & Clericus.*

(b) Εἷνε ἐστὶν μὲν ἔκχα, ῥέκος τὲ καὶ βασιλῆα ἐλθόν. *Sozom. L. VI, C. XVI.* Saint Basile étoit à cet égard, ce qu'étoient les derniers Rois de Cappadoce, dont Horace disoit : *Mancipiis locuples, eger aris Cappadocum Rex.*

les plus distingués dans les lettres ou dans l'exercice du ministère. Cet ordre dans le choix des sujets, n'établit point entre le haut & le bas clergé ces distinctions (a) qui, les isolant l'un de l'autre, éteignent l'émulation à laquelle l'Eglise, dans tous les siècles & dans tous les pays, a dû les prélats qui l'ont ou édifiée, ou éclairée, ou défendue. La confraternité entre les deux ordres bannit des manières & du ton des supérieurs, la hauteur naturelle à tout homme qui se croit né pour commander à gens nés pour obéir.

L'historien de l'université d'Oxford observe, à l'égard du fameux Georges

(a) Ces distinctions rappellent le pays de Papefiguiere où le seigneur dit au vassal en se prélassant :

Va, fais vite & travaille ;
 Manant, travaille, & travaille, vilain :
 Travailler est le fait de la canaille.
 Ne t'attends pas que je t'aide un seul brin ,
 Ni que par moi ton labeur se consume.
 Je t'ai ja dit que j'étois gentilhomme ,
 Né pour chommer & pour ne rien savoir.

Abbot, archevêque de Cantorbéry, qu'il avoit pour le bas clergé une dureté qui lui fit trouver des ennemis dans tous ses inférieurs. Cette dureté, ajoute l'historien, avoit son principe dans l'élévation subite d'Abbot, qui, n'ayant point passé par les bénéfices subalternes à charge d'ame, ignoroit ce que coûtent les détails d'un troupeau & l'indulgence due aux fautes qui, parmi ces détails, échappent aux meilleures intentions.

Des connoissances & des travaux étrangers à la science ecclésiastique, ont souvent procuré en Angleterre des bénéfices du premier ordre à des hommes qui les ont remplis avec distinction. Seth Ward n'étoit connu que par des ouvrages très-estimés sur l'astronomie, lorsqu'en 1662 il fut nommé à l'évêché d'Excester : il mourut en 1689 évêque de Salisbury & chancelier de l'ordre de la Jarretière. Samuel Clarke avoit donné, en 1697, une traduction Angloise de la physique de Rohault, & en 1707, une traduction Latine de l'optique de Newton : ces traductions,

très-estimées des Anglois , lui méritèrent la cure de la première paroisse de Londres , la cure de S. James , qu'il remplit pendant dix années.

François I & Henri II avoient , en France , suivi , dans la distribution des bénéfices , cette méthode , qui contribua infiniment à la splendeur de leurs règnes. Pierre du Chastel dut à l'étendue de ses connoissances dans la littérature Grecque & Latine , l'amitié de François I , les évêchés de Tulles , ensuite de Mâcon , puis d'Orléans , enfin la place de grand aumônier. Le Primatice , qui avoit apporté l'art de la peinture en France , fut gratifié de l'abbaye de S. Martin-ès-Aires de Troyes. Philibert de Lorme , à qui l'architecture Françoisé doit ses plus précieux monumens , réunit les abbayes de S. Eloi de Noyon & de S. Sère d'Angers. Amyot dut l'abbaye de Belosanne à Daphnis & Chloé , à Théagène & Chariclée qu'il avoit donnés en François : il dut ensuite à la traduction des œuvres de Plutarque , l'abbaye de S. Corneille de Compiègne , l'évêché d'Auxerre & la place de grand aumônier de France. Les

hommes que je viens de nommer étoient fils de leurs œuvres ; & leurs noms font aujourd'hui le principal ornement des listes des abbés & des évêques parmi lesquels ils ont figuré.

Dans la distribution des grands bénéfices (a), la cour d'Angleterre commence à marquer des égards pour la naissance, qui bien-tôt emportera la balance.

Les évêques, sous le nom de lords spirituels, ont conservé leur séance dans la chambre haute du parlement, où ils siègent à la droite du trône ; mais à peine prend-on leur avis : ils sont constamment de celui de la cour, soit que la vie qu'une partie d'eux a long-temps menée dans les universités, dans les écoles, dans les bibliothèques, les ait peu formés aux affaires & aux discussions qu'elles entraînent, soit qu'ils redoutent, en se jettant dans ces discussions, souvent fort vives, de compromettre la dignité de leur caractère.

(a) L'archevêque actuel de Cantorbéry a été choisi & placé suivant l'ancien système.

Les évêques choisis dans la noblesse dont , par toutes sortes de raisons , ils épouseront les vues & les intérêts , n'auront plus cette docilité qui est peut-être le point le plus important que le gouvernement Anglois ait gagné par la réforme (a).

Les troubles anciennement excités en Angleterre par le défaut de docilité de la part des évêques , avoient leur principe ou leur prétexte dans l'aveugle soumission des évêques An-

(a) Le sage Henri VII suivoit cette règle dans la nomination aux premières places de l'église : en France, elle fut celle du Cardinal de Richelieu : sous prétexte de préférer le mérite à la naissance, il donna à l'église Gallicane des prélats aussi recommandables par la doctrine & par la piété, que peu redoutables au ministère par leurs alliances & par leurs liaisons de famille. Tels furent les Vialart, les Choart, les Cornullier, les Gault, les Arnaud, les Mallier, les Legras, les Pavillon, &c. Le cardinal n'avoit pas sans doute prévu les affaires du formulaire & de la régale, dans lesquelles la plûpart de ces prélats montrèrent une roideur que le ministère n'eût pas rencontrée dans des évêques de cour.

glois pour la cour de Rome. La première démarche de Thomas Becquet dans l'épiscopat, annonça & prépara celles qui remplirent le reste de sa vie : il voulut tenir du pape l'archevêché de Cantorbéry, qu'il devoit à l'amitié dont l'honoroit son souverain (a).

Aux séances d'appareil, à celle, par exemple, du jugement du lord Byron, pour figurer avec les seigneurs temporels qui sont alors en grandes robes rouges herminées, les évêques prennent leur habit de Docteur, qui est aussi une robe rouge. Le couvre-chef qui accompagne cet habit, est d'une forme très-bizarre : c'est une grande calotte qui emboîte toute la tête : à la sommité de cette calotte, est incorporé un chapeau carré &

(a) *Pontificatum minus sincere & canonicè, id est, per sceptrum manumque regiam susceptum, pungentis conscientiae stimulos non ferens, secretò in manus domini papae resignavit, qui factum approbans, pastorem illi sarcinam, eccl. siasticà manu, rursus imposuit, & turbatae conscientiae laesionem sanavit.* Guill. Neubr. 1. 2, cap. 16.

* Tome II.

absolument plat , qui lui sert comme de manche pour la placer sur la tête ou pour l'en ôter. Wiclef & Calvin sont communément représentés avec un bonnet de cette espèce. Aux séances ordinaires du parlement, les évêques portent sur une robe plissée aux emmanchures, ainsi que nos robes de palais, un rochet très-simple & très-plissé; ce qui, doublant en quelque sorte le volume de leurs personnes, leur tient lieu, pour les distinguer, du mantelet & de la croix pectorale que portent nos évêques.

Personne n'ignore que ces évêques sont nommés & bullés par le roi, qui exerce aussi le droit de régale. Leurs héritiers ont à essuyer, pour les réparations, toutes les chicanes qui ont lieu en France, & qui déterminent communément les héritiers des grands bénéficiers à renoncer à leur succession : ce qui est d'autant plus dur en Angleterre, que la plupart des évêques ont leurs enfans pour héritiers. Les prélats Anglicans paient au roi ce que les Gallicans paient au pape sous le titre d'annates. Le produit de ce droit est appliqué à la bâ-

tisse de nouvelles églises & à des supplémens en faveur des ministres de campagne les moins aisés. Quant aux impositions, le clergé Anglican, dépouillé de toute immunité, y contribue avec les possesseurs de fiefs; & le bénéficié concourt avec ces possesseurs à la nomination des députés à la chambre des communes.

Les évêques d'Angleterre sont communément mariés, ceux sur-tout qui, tirés de la noblesse, doivent autant à leur naissance qu'à leur place une certaine représentation. La lady évêquesse fait les honneurs de l'évêché aux femmes, parmi lesquelles l'évêque ne se montre que comme compagnie. M. l'archevêque de Cantorbéry, continuant la vie d'université, n'a point pris de femme. Tous les dimanches, il donne à Lambeth un dîner de trente couverts, qui rassemble des ministres, des gens d'université & des étrangers: la pièce de résistance, à ce dîner, est une longe de bœuf pesant 30 liv.

Ce Lambeth, très-agréablement situé sur la Tamise, vis-à-vis Westminster, est la résidence ordinaire des

archevêques de Cantorbéry, que leur primatie, & la juridiction qui y est attachée, occupent plus que leur archevêché. Ils sont les papes de l'Angleterre : leur autorité a son fondement dans le titre de délégués nés du S. Siège, qu'ils avoient obtenu de Rome, & dont ils jouissoient avant la réforme.

Il est singulier que cette réforme ait laissé sans atteinte leur juridiction, qui est encore la même que celle dont jouissoient les cours ecclésiastiques de France, avant que nos rois fussent rentrés dans les droits qu'elles avoient usurpés.

Jusqu'au règne du dernier des Edouards; les archevêques de Cantorbéry donnoient à l'Angleterre ses grands chanceliers, que les rois choisissoient constamment dans l'ordre épiscopal. Malgré leur caractère, malgré les engagements de leur état, ces chanceliers-prélats étoient très-souvent des hommes durs & sanguinaires. Tel fut Morton, qui, chargé des sceaux pendant tout le règne de Henri VII, prenoit à son compte les résolutions les plus violentes, &
toute

toute la dureté des partis extrêmes. L'ambition de ces archevêques n'étoit-elle pas satisfaite, la cour les laissoit-elle ou les renvoyoit-elle au soin de leur troupeau : bientôt ils se montroient à la tête des factions, des caballes & des plus chaudes séditions. Tel fut le personnage de l'archevêque Thomas d'Arondel dont Richard II. avoit trompé les vues ambitieuses. Il devint le principal instrument de l'*ABDICATION*, du *détronement* & de la mort violente de ce prince malheureux. En livrant le trône au comte de Lancastre, ce prélat se chargea de toute l'horreur de ces guerres atroces, qui, pendant près de 70 années, couvrirent l'Angleterre de carnage & de sang. *L'archevêque de Cantorbéry*, dit le P. d'Orléans (a), *paroissoit d'ailleurs avoir de grandes vertus ; mais la suite de sa vie fit voir que le roi ne se desioit pas de lui sans raison, & que, sous cette apparence de grandes vertus, il étoit dans le fond capable d'un GRAND CRIME.*

(a) Histoire des Révolutions d'Angleterre, liv. 5.

Par le schisme , l'archevêque de Cantorbéry est devenu ce qu'il n'étoit auparavant que de nom : *Alterius orbis Papa*. Dans le premier état , il étoit la seconde personne du royaume ; il avoit rang avant les princes du sang , avec droit de patronage sur un évêché , celui de battre monnoie , & de garde - gardienne sur une foule de vassaux qui relevoient immédiatement de sa crosse ; enfin toutes ses terres étoient exemptes & de la juridiction du roi , & de celle de l'ordinaire. Le besoin qu'avoit Henri VIII de l'archevêque de Cantorbéry , lui a fait conserver presque toutes ces prérogatives que , dans les mêmes vues , les papes lui avoient concédées ou obtenues en sa faveur.

Il a une cour ou tribunal formé de trente docteurs , avec le titre de *dottors commons*. L'origine de ce titre remonte au temps où , sur l'autorité des fausses décrétales , le privilège clérical avoit passé en droit *commun*. La distinction du délit *commun* & du *cas privilégié* de notre procédure criminelle , a sa source dans le même abus que S. Thomas de Cantorbéry

voulut bien soutenir au péril de sa vie, & qui, depuis, a été si vivement & si inutilement attaqué en France, par le fameux Pierre de Cugnières, & par quelques autres enfans-perdus.

Le privilège clérical n'embrasse pas seulement en Angleterre tous les gens engagés dans l'état ecclésiastique; il s'étend aux laïcs qui le réclament dans les accusations intentées contre eux pour toutes sortes de crimes, excepté pour le meurtre ou assassinat prémédité. Pour être admis à cette réclamation (& toute la difficulté gît dans cette admission), il faut être en état de lire à livre ouvert, une page dans une bible gothique, & l'épreuve s'en fait en présence des juges royaux & des *dottors commons* conjoints, avec l'appareil & toutes les formalités que l'on apporte à la preuve des faits les plus épineux. Si elle réussit, ce qui arrive toujours, le délit n'étant plus que délit *commun*, l'accusé est marqué d'un fer chaud à la main & renvoyé au juge d'église, c'est-à-dire absous, au moyen de quelques peines canoniques. L'origine de ce privilège

D ij

que les Anglois nomment *benéfice de clergie*, est très-ancienne (a) : elle remonte à ces siècles ténébreux où les clercs, absolument exempts de la juridiction séculière, n'étoient soumis à aucune peine corporelle, quelque crime qu'ils eussent commis. Henri VII, prince très-pieux, mais encore plus éclairé, pensa le premier à rentrer dans ses droits sur cette portion de ses sujets : par une loi de l'année 1489, il ordonna en parlement que désormais tout clerc convaincu de crime capital seroit marqué à la main, avant que d'être renvoyé au juge d'église. Cette loi, qui s'exécute encore, ainsi que je l'ai dit, fit partie des motifs sur lesquels le faux duc d'York appuya depuis sa révolte contre Henri

(a) Dans le trente-huitième Chapitre de la Règle de S. Benoît, il est enjoint au Religieux, qui faisoit la lecture dans le réfectoire, de la commencer par une prière publique où il demande à Dieu qu'il daigne le préserver de la vanité à laquelle cette lecture va l'exposer. Cela prouve combien étoient rares alors, même aux portes de Rome, les gens qui savoient lire.

VII : il en parla dans ses manifestes comme d'un attentat formel aux privilèges de l'église (a).

Le *bénéfice de clergie* avoit été présentée aux laïcs comme un appât pour les engager , en apprenant à lire , à sortir de l'ignorance dans laquelle ils crouissoient. Quoique son objet soit nul depuis long-temps , il s'est maintenu , & par amour de l'Humanité , & pour laisser aux juges , eu égard au crime & au coupable , le moyen de le soustraire à des loix qui n'admettent ni adoucissement ni tempérament.

A la cour des *dottors commons* appartient la vérification des testamens , & , par suite , la connoissance de leur exécution & des contestations sur les successions mobilières *ab intestat* : attribution dont l'origine remonte aux temps où tous les évêques de l'Europe recevoient par leurs délégués & par leurs notaires, les testamens qui devoient contenir , sous peine de nullité , des dispositions en faveur de

(a) Voyez la vie de Henri VII. par le chancelier Bacon.

l'église, avec peine de privation de la sépulture ecclésiastique contre les gens qui mouroient *ab intestat*. Ce privilège du clergé Anglican fait partie de ces privilèges les plus chers à la nation, qui sont compris dans la grande charte (a).

Dans les temps où cette charte fut accordée, toute l'Europe n'avoit de notaires que ceux qu'institutoient les évêques. Celui de Paris avoit alors cent notaires ou greffiers-jurés dans son officialité (b). Louis le Gros & Philippe Auguste purent à peine obtenir, par menaces & par voies de fait, d'être associés à la juridiction que, sous leurs yeux, ces prélats exerçoient sur leurs sujets & sur leurs officiers mêmes. Il existe encore un monument de l'accord ou traité de paix conclu sur ces objets entre l'é-

(a) Si aliquis liber homo intestatus decesserit, catalla sua (*son chetel ou chatey, son mobilier*) per manus propinquorum & parentum suorum, PER VISUM ECCLESIE, distribuantur salvis debitis.

(b) Histoire du Diocèse de Paris par l'abbé le Bœuf, tom. I, c. 2.

vêque de Paris & le roi Philippe Auguste (a), dans le portail du For-l'Evêque de Paris, du côté de la rue S. Germain. Le fronton de ce portail, élevé dans le XIV^e. siècle, est chargé des figures en relief d'un évêque & d'un roi agenouillés aux pieds d'une N. D. L'évêque a la droite sur le roi, & les armes de France, qui sont à leurs pieds, formées de fleurs de lys sans nombre, sont traversées d'une croisse droite, en signe de prééminence. Les seigneurs de la première distinction s'honoroient du titre de baillif d'une juridiction rivale de la juridiction du Roi, à laquelle elle étoit supérieure à bien des égards : on compte parmi ces baillifs, des Béthune, des de Marle, &c. Ces mêmes seigneurs se faisoient un honneur de porter les évêques à leur intronisation. V. l'art. *Gouvernement*.

Dans les siècles suivans, l'autorité des papes, entée sur celle des évê-

(a) V. ce Traité dans le *Gallia Christiana*, tom. 7, col. 94. Il fut conclu à Gisors en 1218.

ques, remplit la France & l'Angleterre de *notaires Apostoliques*, qui joignirent ensuite à ce titre, celui de *notaires Impériaux* (a). Etoient-ils immédiatement provisionnés par l'empereur ? l'étoient-ils seulement par le pape, tant en son nom qu'au nom de l'empereur ? Les monumens contemporains nous laissent sans lumière sur ces faits, d'autant plus étonnans, qu'il est moins vraisemblable que les rois de France & d'Angleterre eussent oublié les droits de leur couronne, jusqu'à tolérer dans leurs Etats & sous leurs yeux, des officiers publics patentés par des puissances étrangères, rivales & souvent ennemies de la leur. Suivant le protocole de la chancellerie de l'Empire, les provisions de notaire *Impérial* emportoient serment de fidélité à l'empereur : *Recepto juramento fidelitatis . . . ad honorem & fidelitatem nostram*, porte un

(a) Nos monnoies eurent aussi, jusqu'au règne de François I, des monnoyeurs du serment de l'Empire. V, les *Traité des Monnoies*, & le *Menagiana*, t. 4, p. 192.

modèle de ces provisions inséré parmi les lettres du célèbre Pierre de Vignes, chancelier de Frédéric II.

Au reste l'établissement de ces notaires à double titre, dans les XIV & XVe. siècles, n'étoit peut-être qu'un de ces moyens imaginés par les papes d'Avignon, pour mettre l'Europe à contribution: ils joignoient dans les provisions l'autorité *Impériale* à l'autorité *Pontificale*, par suite des droits qu'ils s'arroyoient sur la première. D'une part, cette entreprise intéressoit peu les empereurs, dont elle sembloit même étendre la prérogative; de l'autre, les rois de France & d'Angleterre n'y voyoient sans doute qu'une affaire purement burlesque. Il est vrai que le scel Apostolique étoit attributif de juridiction; mais les cours ecclésiastiques étoient alors, au moyen de l'ignorance des laïcs, les tribunaux les plus fréquentés. Par ce qu'elles sont aujourd'hui, nous pouvons juger ce qu'elles dûrent être au sein de l'ignorance & de la barbarie, sous l'asservissement de l'autorité séculière.

Quoique, par édit de l'année 1490,

Dv

Charles VIII. eût défendu *de faire passer aucun contrat par notaires Impériaux, Apostoliques & Episcopaux, en matière temporelle, sous peine de n'être foy adjoutée auxdicts instrumenz, lesquels seront réputez nulz*, l'abus continua : il m'est passé sous les yeux un acte de 1495, reçu par un notaire *Apostolique & Impérial*, dans une province peu éloignée de Paris. Le même abus se soutint en Angleterre, jusqu'au règne de Henri VII.

La vérification des testamens, formalité inconnue en France, se fait encore en Angleterre, par la présentation du testament à la Cour du Primat, & par l'affirmation qu'il est de celui dont il porte le nom. En conservant cette formalité & ses suites, l'Angleterre a au moins gagné les droits exorbitans, qu'avant la réforme, l'archevêque de Cantorbéry levoit, par ses docteurs, sur tous les Actes à vérifier : droits qui suppléaient & représentoient l'aumône que, plus anciennement, les testateurs devoient faire à l'Eglise.

J'ai vu prêter cette affirmation : elle se fait, ainsi que les sermens dans tou-

tes les cours d'Angleterre, en tenant à la main une petite bible qui, pour cet usage, reste toujours sur le bureau. Des Quakers se présentèrent aussi pour cette cérémonie; mais, attendu leur qualité, ils furent dispensés du serment, en assurant simplement ce qu'ils sont dispensés de jurer, & en payant une demi-couronne (de la valeur d'un écu de 3 liv.) pour cette dispense.

Les *dottors commons* connoissent aussi des mariages, des promesses (a), des contrats mêmes qui en règlent les conditions, au moins quant aux dispositions mobilières. Ils connoissent par appel des sentences rendues par les juges des évêques dans l'étendue de la primatie de Cantorbéry; & leurs jugemens vont par appel à un bureau mi-parti formé *ad hoc*, dans la Chambre haute du par-

(a) Si l'on a promis en général d'épouser telle personne, on ne peut en épouser une autre; mais on est maître du tems: ce qui rend le plus souvent la promesse illusoire, & sans effet. Si l'on a promis d'épouser tel jour, on ne peut éviter la condamnation.

lement. Leur procédure a conservé toutes les anciennes formes qui la rendent aussi longue que dispendieuse.

Ils ont leur tribunal, leur logement & une bibliothèque commune dans une grande maison voisine de S. Paul. Leur bibliothèque réunit les canonistes de toutes les nations, anciens & modernes : Sanchès est à la tête de ceux qui ont traité du mariage. Je fus d'autant plus étonné de n'y point trouver le célèbre Van-Espen, que les principes sur lesquels il a travaillé se rapprochent, à plusieurs égards, des principes Anglois. D'ailleurs, j'avois vu ses ouvrages chez des libraires de Londres. Je les indiquai au bibliothécaire, qui me pria d'en écrire le titre dans le catalogue de la bibliothèque. Quelqu'un me dit, depuis, que, Van-Espen étant un des canonistes les plus décidés contre les fausses décrétales & contre toutes leurs suites, il n'étoit pas étonnant qu'on l'eût écarté de la bibliothèque d'une juridiction qui n'existe que par ces fausses décrétales.

La juridiction du primat & des

évêques d'Angleterre portoit, ainsi qu'en France, le nom de *Chrestienté*: nom que les Anglois étendoient à tout ce qui concernoit les possessions, les droits, les prérogatives, les prétentions du clergé & des moines, que Guillaume de Newbury (a), moine lui-même, appelloit *Christianos Philosophantes* (b).

Lambeth, où réside l'archevêque de Cantorbéry, a de grands bâtimens, d'agréables promenades sur les bords de la Tamise, une église bien bâtie, une chapelle particulière: tout y annonce la maison d'un grand seigneur (c). Tous les dimanches, il

(a) V. Ducange au mot *Christianitas*. Les écrivains & les monumens Anglois lui ont fourni les exemples de l'extension de ce mot à tous les objets indiqués.

(b) Lib. 3, cap. 5. En France & en Angleterre la vigne d'un curé ou d'un prieur étoit distinguée des vignes voisines par le titre de *Vigne de Chrestienté*.

(c) Pour peu que l'on soit initié dans l'Histoire d'Angleterre, on sait quel rôle y ont joué dans tous les tems les archevêques de Cantorbéry & d'Yorck, dont l'ambitieuse rivalité a souvent excité des troubles dans l'E-

prêche deux fois dans la chapelle particulière, mais à huis clos & pour les gens de sa maison, au nombre d'environ 50 personnes.

Il a une bibliothèque considérable, qui appartient à l'archevêché, & que, depuis un siècle, tous les archevêques ont augmentée. Les manuscrits, dont elle possédoit une ample collection, furent enlevés & dissipés par les Cromwellistes, qui prenoient pour missels & livres d'église, tout ce qui étoit écrit en gothique, & qui, ne voyant dans tous ces livres que des atours de la *Prostituée Romaine*, les détruisoient par principe de religion. Les tableaux (a), les vîtres peintes fu-

tat. On trouve des détails intéressans sur ces objets, dans l'Histoire de Guillaume de Newbury, qui peint en ces termes la conduite de ces prélats, dans le douzième siècle. *Apostolica regula à nostri temporis episcopis ita est abrogata, ut, sollicitudine pastorali postposita, quantum pervicacius, tanto & vanius de excellentiâ litigent, & omnis ferè episcopalis cura circa bonorum prærogativam versetur.* L. 3, c. 1.

(a) Cromwel fut fidèle à l'esprit de son parti, dans sa haine pour la peinture & pour

rent enveloppés dans cette proscription; ils les brisèrent dans tous les lieux dont ils se rendirent maîtres. La chapelle du collège de Lincoln-inn est le seul endroit où j'aie vu de ces vitres entières, & très-bien conservées; mais on m'apprit qu'avant que les Cromwellistes fussent maîtres de Londres, les supérieurs & directeurs de cette maison avoient eu soin de les déplacer & de les mettre à couvert. Elles furent rétablies avec Charles II. C'est le même soin, pris sans doute très à la hâte, qui a sauvé le petit nombre de manuscrits que possède encore la bibliothèque de Lambeth.

les beaux arts. Il fit vendre la collection que Jacques I. & Charles I. avoient formée de morceaux importans des écoles d'Italie & de l'école Flamande; qui furent dans leur plus grande force sous le règne de ces princes. Le cardinal Mazarin acheta pour la couronne & pour lui-même plusieurs morceaux capitaux dont le prix fut réglé sur le peu de connoissance qu'avoit Cromwel de leur mérite. C'est par cette acquisition que les fameux travaux d'Hercule, par le Guide, ont passé dans la collection du roi.

Les plus importans sont une suite continue de registres qui renferment tous les actes de juridiction archiépiscopale & primatiade des archevêques de Cantorbéry depuis 1272. Peut-être n'est-il en Europe aucune église qui ait, en ce genre, une collection aussi ancienne & aussi complète.

Parmi les autres manuscrits, assez peu importans, je remarquai deux missels. Le premier, qui porte la date de 1415, fut fait pour la chapelle du roi Henri V, avec une magnificence assortie à cette destination. Il est chargé dans toutes ses parties de tout ce que l'art de la peinture étoit alors capable d'exécuter : toutes les marges sont ornées d'arabesques & de grotesques de la plus grande légèreté, en couleurs du plus vif éclat. Le plus singulier de ces grotesques & par l'idée, & par la place qu'il occupe, offre *humani corporis posteriora*, emmanchés dans une tête & deux jambes. Cette bisarre représentation est placée précisément au bas de la première page du canon, sur laquelle s'ouvroit le missel, lorsqu'on le portoit à baiser, suivant la liturgie Ro-

maine. Le calendrier de ce missel est en François: ce qui semble annoncer qu'il est l'ouvrage d'une main Françoisë.

L'autre missel fut écrit en 1584 pour un Laubépine, évêque de Limoges, dont il a les armes en tête. Toutes les fêtes du second ordre sont marquées en rubrique très-nette & sans aucun indice d'abréviation, par ce mot, *Prindas*: mot qui n'est ni Anglois, ni François, ni Latin.

Parmi les manuscrits les plus précieux, on garde, avec le plus grand soin, un exemplaire incomplet de l'*Exposition* de M. de Meaux, pareil, dit-on, à celui que ce prélat avoit fait tirer pour M. de Turenne, avant qu'il eût mis la dernière main à cet ouvrage. Le prix de cet exemplaire gît dans des différences assez importantes sur plusieurs articles changés, étendus ou resserrés dans la première édition de 1671. Le ministre Allix a écrit de sa main, vis-à-vis chacun de ces articles, les additions, les retranchemens & les changemens postérieurs. On lit à la tête de ce volume une espèce de procès-verbal dressé par ce ministre & revêtu de sa signature, où il atteste

l'exacte conformité de cet exemplaire avec celui du maréchal de Turenne, & dans la partie imprimée, & dans les deux dernières feuilles qui ont été suppléées à la main.

Ces changemens, regardés comme des variations importantes, servirent de fondement à un ouvrage qu'un théologien Anglois publia à Londres, en 1686, contre l'*Exposition*. M. Bossuet crut devoir y répondre : il le fit à la suite du sixième avertissement contre M. Jurieu, qu'il donna en 1691.

J'ai très-attentivement examiné l'exemplaire de la Bibliothèque de Lambeth : il m'a paru que les caractères n'avoient pas cette netteté, ni le papier cette finesse qui distinguoient alors l'Imprimerie de Cramoisi; mais suivant M. Bossuet lui-même, c'étoit de simples maculatures, pour lesquelles tout papier étoit bon; & l'on sait combien le choix du papier influe sur la netteté du caractère.

Cette difficulté sur la forme, & celle qui en naît sur le fond, sont aisées à lever par la vérification de l'exemplaire de Lambeth, avec l'é-

exemplaire de M. de Turenne ; s'il est vrai , ainsi que me l'assura le bibliothécaire , que ce dernier soit conservé & qu'il existe encore dans la bibliothèque de l'Hôtel de Bouillon.

Une grande galerie du palais de Lambeth réunit les portraits , presque tous en pied , des archevêques qui , depuis la réforme , ont rempli le siège de Cantorbéry , & de quelques évêques dont les talens ont honoré le clergé Anglican (a). On y a joint quelques anciens portraits , parmi lesquels on en distingue un de la main de Holbein : il représente un archevêque contemporain du peintre : sous des traits hideux , il est plein de physionomie.

Parmi les portraits modernes , celui du docteur Burnet , le mieux de tous , offre une physionomie aussi noble , aussi agréable que les ouvra-

(a) J'ai dû la vue & l'examen de toutes les belles & savantes choses qu'offre Lambeth , aux soins de M. le docteur Coltée du Carrel , de la Société des Antiquaires , auteur de quelques ouvrages pleins d'érudition , & Chef du Conseil de l'Archevêque de Cantorbéry.

ges de ce fameux écrivain le font peu. Les mémoires de Jean Macki contiennent quelques anecdotes sur ce personnage, dont le caractère étoit un bisarre assemblage de violence & de souplesse qu'il faisoit alternativement servir à sa fortune. Il eut part à toutes les grandes révolutions, & se trouva mêlé dans toutes les intrigues qui agitèrent l'Angleterre depuis 1680 jusqu'à sa mort. Pliant ses principes à toutes les circonstances, il ne fut constamment inébranlable que dans sa haine pour la maison de Stuart. Cette haine lui mérita, de la part du roi Guillaume, sa promotion à l'épiscopat, la place de chancelier de l'ordre de la Jarretière & celle de gouverneur du duc de Gloucester. Il fut depuis aussi chaud partisan de la maison de Hanovre, qu'il l'avoit été du prince d'Orange; mais la mort ne lui laissa pas le temps de recueillir le fruit de ce nouvel attachement.

Les mémoires cités offrent, dans 2 consultations de ce docteur, des preuves singulières de son talent pour se faire des principes suivant les temps & les circonstances. La stérilité

de la reine , femme de Charles II , donna lieu à ces consultations , qui ont toute l'authenticité qu'il est possible de desirer pour des actes de cette nature. Il établissoit dans la première, que *la stérilité d'une femme est un juste fondement de divorce ; & dans la seconde que , sous l'économie de l'évangile , il est des cas qui peuvent légitimer la polygamie.* Mais les principes de conscience étalés dans ces consultations par un théologien qui s'étoit fait une réputation de rigorisme , n'eurent aucune prise sur les principes d'honnêteté qui régnoient dans l'ame du prince le plus sensuel & le plus voluptueux de son siècle (a).

Une place de chapelain dans la maison de Hamilton , avoit été le premier pas de la fortune du docteur Burnet. Il obtint en secret le cœur & la main d'une nièce du chef de cette maison , fille du comte de Kennedy-Cassilis. L'intrigue d'Ecosse découverte , il avoit fui avec son

(a) Sanctiores erant aures principis quam corda sacerdotum.

épouse en Angleterre, & s'étoit jetté dans le parti opposé à celui du duc d'Yorck, dont les Hamiltons étoient alors les chefs en Ecoffe. L'inimitié de cette maison le suivit en Angleterre, où il travailloit à se faire un nom dans le parti anti-royaliste. Obligé de quitter l'Angleterre, il parcourut la France, l'Italie & l'Allemagne, d'où il passa à la Haye auprès du prince d'Orange, à la fortune duquel il s'attacha, qu'il servit avec toute la chaleur d'un chef de parti, & qui commença à s'acquitter, en procurant au docteur, à la mort de sa première femme, qui, ne pensant pas en femme d'aventurier, étoit demeurée en Angleterre, la main d'une héritière Hollandoise: il en eut sept enfans, dont cinq survécurent à leur père. A la mort de cette seconde femme, il épousa une riche veuve du nom de Berkeley.

Il ne tint pas à lui que son bienfaiteur, regardé comme conquérant de l'Angleterre, ne s'emparât de toutes les prérogatives qui dérivent du droit de conquête, & qui avoient été si funestes à la nation sous Guil-

laume le Bâtard. En 1692, Burnet publia, dans cette intention, une lettre pastorale, qui fut condamnée au feu par la Chambre des Communes. Sa dernière production fut une satire amère contre la paix d'Utrecht & contre le prétendant, du ressentiment duquel il avoit tout à redouter, si la reine Anne eût appelé les Stuarts à sa succession.

Le sanctuaire de l'église de S. James (a) à Londres, où il fut inhumé en 1715, est orné d'une très-ample épitaphe Latine (b), où on le dit, *Libertatis, patriæ, veræque religionis strenuum semperque indefessum propugna-*

(a) Paroisse dont le fameux Samuel Clarke a été curé depuis 1673 jusqu'en 1718.

(b) De l'autre côté de ce sanctuaire on lit l'épitaphe d'un la Rochefoucauld, qui, persévérant dans la croyance qu'avoit embrassé toute sa maison au XVI^e siècle, avoit suivi en Angleterre le prince d'Orange, & l'avoit servi avec distinction dans un grade assorti à sa naissance. Il fut depuis honoré d'un titre d'Angleterre que j'ai oublié, ainsi que la date de sa mort, assez récente, dans un âge très-avancé.

torem , tyrannidi & superstitioni perpetuò infensum.

J'ai vu mourir à Londres un de ses fils. Il arrivoit de Paris , où , en qualité de commissaire du tribunal d'Edimbourg , il venoit de faire des enquêtes juridiques pour servir à l'instruction de la question d'Etat , élevée depuis quelques années entre les maisons de Douglas & de Hamilton.

En ramassant ces faits sur le docteur Burnet , j'ai suivi la méthode que je me suis faite à l'égard des écrivains célèbres. Ces anecdotes jettent sur leurs ouvrages une lumière , & dans la lecture de ces ouvrages un intérêt qu'ils n'offrent pas toujours par eux-mêmes. Les lire avec ce secours ou sans ce secours , c'est entendre raisonner ou quelqu'un que l'on connoît , ou un homme absolument inconnu.

L'église Anglicane est actuellement très-éloignée de ces principes intolérans , qu'une passion intéressée dictoit au docteur Burnet. A quelques évêques près , qui , sans doute dans la vue d'empêcher la prescription , mettent de temps en temps , & fort inutilement ,

tilement, leur conscience en jeu, tout le clergé Anglican en use envers les non-conformistes, avec cette noble confiance qu'inspire à tout Corps sensé la certitude de son état. Il desireroit seulement que tous les Protestans Dissidens voulussent se contenter de prier Dieu dans le particulier : il estime quantité de Catholiques pris en détail, mais il les estime peu dans le général : non qu'il leur fasse honneur de l'incendie de Londres, de la conspiration des poudres, de toutes les conjurations & de tous les complots qui leur sont attribués : il laisse au peuple le soin de croire à tout cela.

Eh ! comment n'y croiroit-il pas ? L'inscription du monument érigé après le grand incendie, porte expressément que cet incendie fut l'ouvrage de la *rage papistique*. Jacques II. avoit fait rayer cette partie de l'inscription ; mais le prince d'Orange eut soin de la faire rétablir. Quant à la conjuration des poudres, elle est l'objet d'une solennité annuelle dans laquelle on rend grâces à Dieu de l'heureuse découverte de cette conspiration, dont tous les détails, à la char-

Tome II.

E

ge des papistes , sont rappelés dans les prières adaptées à cette solemnité.

Le clergé Anglican est très-accommodant sur plusieurs des articles dans lesquels se réunissent toutes les communions Chrétiennes : si , lors de l'arrangement de la liturgie , il eût pensé comme il pense aujourd'hui assez généralement , il est douteux que le symbole de S. Athanase eût tenu le rang qu'il occupe dans le corps de cette liturgie. Quant aux peines de l'autre vie , en bornant leur durée , avec Zuingle , ils n'ont plus que ce même purgatoire qui a fourni aux premiers réformateurs un de leurs griefs capitaux contre l'Eglise Romaine. Qui a été voir ce qui en est ? me répondit un grave théologien , que je priois de m'instruire du cours actuel sur cet objet.

La liberté de penser , dernier refuge des esprits lassés des guerres de religion & des révolutions qu'elles entraînent , a insensiblement gagné l'Angleterre & son clergé.

Par attachement secret à la religion Catholique , ou par des vues purement politiques , Charles II. fa-

vorisa cette liberté (a). En faveur des Catholiques, Jacques II. fit tout pour les non-conformistes, dans la foule desquels se perdoient les *Latitudinaires*. Le roi Guillaume, parvenu au trône, ne fit rien pour la secte qui l'y avoit placé : les Schafsbury & la plupart des chefs de la révolution qui avoit mis sur sa tête la couronne de son beau-père, pensoient très-librement sur la religion.

A la faveur de cette tolérance, les Latitudinaires se crurent permis de dogmatiser. En 1696, Jean Tolland publia sa *Religion Chrétienne sans mystères*, ouvrage où il se proposoit d'établir que les *Dogmes Chrétiens ne sont pas proprement des Mystères* : ouvrage qui, dès qu'il parut, fut condamné

(a) Ainsi en avoit usé Constantin dans ses premiers Edits en faveur de la Religion Chrétienne. Ces Edits offroient la liberté civile à tous les cultes & à toutes les sectes. Voy. le Commentaire de Jean Baudouin : *Ad edita veterum principum Rom. de Christianis*. Basil. 1557, & un autre traité du même auteur, intitulé *Constantinus Magnus*.

au feu par le magistrat de Dublin. Tolland, décrété par le même juge, se réfugia en Angleterre, où l'ouvrage & l'auteur furent laissés en paix.

Encouragé par ce bon procédé, il publia, en 1699, la Vie de Milton; & à propos de l'εἰκὼν βασιλική attribué à Charles I, il y insinua des doutes sur la vérité & sur l'authenticité de l'ancien & du nouveau Testament. Une foule de critiques s'étant élevés contre ces doutes, Tolland répandit, dans la même année, une réponse raisonnée & très-étendue, qu'il intitula *Amyntor*.

Le bas-clergé de la Convention de 1701, crut devoir s'élever contre ces irreligieuses productions. Il les dénonça au haut-clergé, avec invitation de le joindre à lui pour en obtenir la proscription. Les évêques crurent devoir faire examiner les ouvrages dénoncés; & cet examen procura la découverte de propositions encore plus graves que celles qui avoient frappé le bas-clergé. Enfin, le haut-clergé parut déterminé à déployer contre



ces livres & contre leurs auteurs ,
toute l'autorité ecclésiastique.

Mais que pouvoit cette autorité ?
Les évêques eux-mêmes l'ignoroient ,
& suivant les formes d'Angleterre ,
ils consultèrent les juriscônultes.

A la première question : *S'il étoit contraire à quelque loi que la convention ou assemblée du clergé prononçât qu'un livre est impie , hérétique & contraire aux bonnes-mœurs ?* les juriscônultes répondirent : *Oui.* A la seconde : *Si les propositions extraites des ouvrages de Tolland contenoient des sentimens contraires à quelque loi ?* les juriscônultes répondirent : *Non.* Ils ajoûtèrent qu'en 1689 , sur une pareille dénonciation , les docteurs en droit canon & en droit civil avoient décidé l'assemblée du clergé incompétente pour prononcer sur des matières de cette espèce. Consultés enfin sur les moyens possibles de sévir contre les ouvrages dénoncés , ils se résümèrent en ces termes : *Sans une permission expresse du roi , le clergé ne peut légalement procéder contre les ouvrages dénoncés : en y procédant , il encourt les peines prononcées par*

le statut de la 25^e. année de Henri VIII (a); (la saisie de son temporel.)

Quoi qu'il en soit, la permission, jugée indispensable, ou ne fut point demandée, ou ne fut point accordée; & la dénonciation ne fit qu'augmenter la célébrité des ouvrages dénoncés.

Une guerre sans relâche & la grande affaire de la réunion des trois royaumes, remplirent le règne de la reine Anne, qui dut favoriser la tolérance d'après les vues que lui supposoit une partie de l'Angleterre, pour le rappel du prétendant.

Georges I. avoit, contre la tolérance, des motifs diamétralement opposés à ceux qui avoient réglé la conduite de ses quatre prédécesseurs. Comme chef de la religion Anglicane, il donna, *proprio motu*, un édit contre la publication d'écrits foci-niens ou favorables aux nouvelles opinions sur la Trinité.

Le public s'amusa d'une loi donnée par un prince Calviniste, en faveur

(a) Vie de Tolland à la tête de ses écrits, dont le recueil a été publié en 1725.

d'une religion qui n'étoit pas la sienne , pour interdire aux autres une liberté dont il usoit pour soi-même. Au reste , si l'on juge de cette loi par tous les écrits irreligieux qui ont paru depuis & que la presse renouvelle chaque année en Angleterre , il est à présumer qu'elle est demeurée sans exécution : le prince duquel elle est émanée, auroit dû sans doute faire auparavant régler sa compétence par les jurisconsultes. Cette précaution , que le haut-clergé avoit jugé nécessaire pour le mettre en état de prononcer sur les ouvrages dénoncés en 1701 , donna de nouvelles armes à des bouches ennemies qui accusoient publiquement de Socinianisme , les membres les plus distingués de ce clergé.

Quoique l'esprit d'indépendance semble le lot des Latitudinaires , les rois ont trouvé parmi eux des sujets dont la fidélité les a consolés de la rage envenimée du fanatisme. Le docteur Jean Halles offre un exemple bien mémorable en ce genre. Ce docteur , Puritain très-rigide , ayant assisté à toutes les séances du fameux synode de Dordrecht , en revint Ar-

E iv

ménien , & ensuite du Socinianisme il s'étoit jetté parmi les Latitudinaires (a).

Cependant il demeura inviolablement attaché à Charles I , & cet attachement lui coûta des sacrifices qu'il suffit d'indiquer , pour en faire connoître l'étendue.

Il abandonna un canonicat de Windsor & une place dans le collège d'Eton. Son successeur dans cette place lui ayant depuis offert de la lui rendre, il la refusa, de peur que l'on n'en conclût qu'il avoit quitté le parti du roi. Il ne lui restoit de ressource que dans une bibliothèque aussi nombreuse que bien choisie : il la vendit , en distribua le prix à quelques royalistes les plus vexés par les Parlementaires , & se retira à la campagne chez la veuve d'un de ses domestiques, qui vivoit du travail de ses mains : il mourut dans cet asyle en 1656 , âgé de 72 ans (b).

(a) Les mêmes variations regnent dans les nombreux ouvrages du docteur Whisbhy.

(b) Avec le même courage, le fameux docteur Pokock avoit soutenu les mêmes tribulations pour la même cause.

Un de ses anciens disciples a décoré son tombeau d'une épitaphe où il dit , d'après ces faits , que son maître étoit , *Mundo sublimior ; ideoque aptior angelorum consortio* (a).

La disposition de l'église Anglica-
ne à la tolérance pour les opinions
hétérodoxes , ne suppose pas un zèle
bien ardent pour la propagation de
la foi parmi les infidèles voisins des
possessions Angloises. Aussi les mis-
sions qui ont cette propagation pour
but , sont - elles l'objet d'une société
récemment formée , qui fournit aux
dépenses qu'elles exigent.

Un ministre auprès duquel je vou-
lois m'instruire de l'état des choses
à cet égard , me répondit : que dans
l'église Romaine , la propagation de
la foi est abandonnée aux Jésuites
& à d'autres moines , qui y courent
avec d'autant plus d'empressement ,
que les missions , en leur fournissant
le moyen de travailler à la gloire de
l'ordre , tirent les particuliers de leurs

(a) Voyez l'abrégé de sa vie à la tête
de la traduction Française de ses Trairés Thé-
logiques , donnée à Amsterdam en 1730.

cloîtres , les rendent au siècle avec quelques distinctions , & leur ouvrent des vues à une entière indépendance , par l'espoir d'évêchés *in partibus* : que les vues générales & particulières de ces nouveaux apôtres se manifestent assez par des tracasseries , par des débats , par des querelles , par des scissions déplorables pour la religion , aux yeux d'infidèles à qui on ne la doit présenter que comme une religion toute d'amour & de charité : nous pensons de cette œuvre , ajoûtoit le ministre , ce qu'en pensoit un de vos François qui , sans tenir à aucun ordre religieux , s'étoit jetté , pour son compte , parmi les infidèles , à dessein de les amener à la foi Chrétienne ; & il me mit sous les yeux la relation imprimée que ce convertisseur avoit publiée lui même de ses tentatives pour arriver à ce but. Voici les termes de cette relation : je les ai fidèlement copiés.

» Etant au milieu des Infidèles ,
» je voulus leur faire voir que la religion Chrétienne est la seule véritable. J'exposai les articles de notre foi fort simplement , & il se

» trouva quelques-uns de ces Idolâ-
 » tres, Athées & Infidèles, disposés à
 » recevoir la grace de la foi que
 » Dieu donne à qui il veut. Comme
 » je poursuivois une si belle mission,
 » je rencontraï de leurs Bonzes, Doc-
 » teurs, Sacrificateurs, Imans, Tala-
 » pous & force philosophes qui me
 » demandèrent si ma religion étoit
 » la seule véritable; ce que je leur
 » prouvai par l'Ecriture, & par les
 » merveilles qui sont depuis la Génè-
 » se jusqu'à l'Apocalypse. Mais les
 » Athées rioient de ce que j'avois
 » dit. Les Idolâtres me rapportèrent
 » les mythologies de leurs poètes, &
 » me dirent mille folies des méta-
 » morphoses de leurs Dieux. Les In-
 » fidèles firent davantage, ils dis-
 » coururent sur l'Alcoran, & en
 » ayant parcouru tous les azoares,
 » ils s'étendirent sur le voyage de
 » leur prophète, & sur ses anges
 » d'une grandeur si prodigieuse, qu'il
 » y avoit un chemin de 70000 ans
 » pour mesurer leurs dimensions. Je
 » passai aux miracles de nos mar-
 » tyrs; mais ils se moquerent de
 » mes preuves; & cela m'e fit voir

E vj

» que toutes ces méthodes étoient
» inutiles. Je voulus leur démontrer
» la religion par l'histoire, l'antiqui-
» té, les pères de l'église & les doc-
» teurs de nos universités. Je m'éten-
» dis sur la vie de quantité d'évê-
» ques qui avoient fait des livres où
» ils rapportent les conciles & les
» pères ; mais à tout cela ils me
» dirent que leurs Dieux étoient an-
» ciens , & qu'ils avoient de toute
» antiquité des Sacrificateurs, Bonzes,
» Talapoins & autres Ordres; que les
» Infidèles avoient des Ordres men-
» dians, Dervis, Géomaliens, Cadis,
» Imans, Santons, Alfaquis, Seiks,
» Hoggis, Murdens & autres person-
» nages de grande estime parmi les
» Musulmans. Je rencontrai même
» des gens avec qui je disputai deux
» jours entiers, qui croyoient me
» persuader par le prophète Aly &
» par leurs philosophes, de suivre
» leur religion : j'admirai leur mau-
» dite intention, puisque je n'avois
» traversé les mers que pour les con-
» vertir. Ce qui m'étonna davantage,
» est que nos prélats, prêtres & re-
» ligieux qui sont parmi eux, ne

» leur fassent point voir la vérité de
 » notre religion , puisque la liberté
 » de la dispute est permise en Perse ,
 » dans le desir qu'ils ont de nous
 » amener au Mahométisme : ce qui
 » me faisoit conclure une des deux
 » conséquences , ou que ces religieux
 » qui sont parmi eux , étoient fort
 » ignorans , ou qu'ils étoient des four-
 » bes & hypocrites «.

Ce détail fait partie d'un imprimé de 8 ou 10 pages in-4°. publié à Paris en 1666, par un abbé d'Auberi, sous ce titre : *Au public , à l'honneur & la gloire de Dieu , à l'exaltation de la Sainte Vierge & de toute la Cour céleste Je commencerai la trompette de l'Evangile , &c.*

Les Anglois règlent sur leurs principes de tolérance , la conduite qu'ils tiennent avec les naturels du Nouveau Monde. Si ces principes eussent été ceux des Espagnols , l'Amérique auroit conservé ses habitans naturels , ses conquérans se seroient épargné les cruautés dont leurs descendans ont également & à souffrir & à rougir, enfin Sépulvéda n'auroit pas donné

une apologie publique de ces cruautés (a).

Parmi les réfugiés François, il en est qui se sont unis à l'église Anglicane, dont ils ont adopté les rits & la liturgie. J'ai assisté à l'office dans une des églises qu'ont les François-Anglicans: ils font l'office Anglican en François.

Il est d'une longueur en comparaison de laquelle l'office Romain est très-court. Ils veulent de longues prières, disoit la reine Elisabeth occupée de la disposition de la liturgie: servons-les suivant leur goût. Cet office se fait tous les jours dans les cathédrales, collégiales & églises paroissiales: dans les premières par les chanoines eux-mêmes, dans les autres par un ministre ou par un chantre presque toujours seul, & qui met à cela toute l'importance que mettent nos pères de l'Oratoire à

(a) Dans l'Ouvrage intitulé, *Democrates secundus: an licet bello Indos prosequi, eis auferendo dominia possessionesque & bona temporalia, & occidendo eos, si resistentiam opposuerint, ut sic spoliati & subjecti, facilius eis suadeatur Fides?*

leurs litanies. Les dimanches tout est rempli, & l'office chanté par tous les polissons de la paroisse, placés sur un amphithéâtre qui remplit la tribune de l'orgue. Cet office n'est jamais sans un sermon auquel on peut d'autant plus commodément dormir, que chaque famille est enfermée dans un banc clos de toutes parts, à la hauteur de 4 à 5 pieds. Ces bancs remplissent exactement l'église, à l'exception de trois passages assez étroits, l'un dans le milieu, les autres dans chacune des deux aîles.

Toutes les églises, à l'exception de Saint - Paul & de la collégiale de Westminster, sont uniformément bâties sur le modèle des synagogues modernes des Juifs. Ce sont de grandes salles avec deux bas-côtés qu'occupent des tribunes. Aux deux tiers de leur largeur est placée la chaire, cantonnée d'un grand pupitre d'où le chantre commence les psaumes, & donne le ton. Le fond de la salle est occupé par la table de la communion dénuée de tout ornement, & à laquelle à peine porte-t-on quelque honneur, & donne-t-on quelque

signe de révérence, lors même de la communion, qui se fait dans de grands bassins, & dans de grandes coupes de vermeil. Dans ces jours de communion, c'est-à-dire une fois par mois, la table a une nappe pour tout ornement. Elle a pour accompagnement ordinaire, les tables de l'ancienne loi, ou quelques maximes de la nouvelle peintes sur le mur, dans de grands cadres plus ou moins ornés. De vieilles femmes sont chargées du soin de la sacristie, & elles manient à pleine main tous les vases qui servent à la communion. Comme je traversois, un dimanche après midi, l'église de S.-Martin, vers laquelle je demeurois, une vieille, qui desservoit la table, accepta l'offre que je fis de lui aider à reporter les vases dans la sacristie. En traversant la balustrade, j'aperçus, vers le milieu, une serviette pliée avec toutes les petites attentions de nos religieuses pour leur linge de sacristie, & sur cette serviette un morceau de pain levé, fort plat, coupé en tranches de la largeur d'un pouce ou environ. Je fus tenté d'en goûter ;

mais craignant quelque profanation , & n'entendant point la vieille qui ne m'entendoit point , je m'abstins d'y toucher. J'appris qu'en effet ce pain étoit le reste du pain qui avoit été donné en communion.

Les églises Anglicanes n'ont ni statues ni peintures. De toutes celles que j'ai vues , une seule à Londres a les bustes de Saint Pierre & de Saint Paul , peints en ovale aux deux côtés de la table de communion.

Indépendamment de l'ornement , les peintures & les statues dans les églises , ont des conséquences que l'on ne saisit pas au premier coup d'œil , & qui cependant très-réelles , demandent quelque attention dans le choix des morceaux en ce genre. Je connois en France une paroisse de campagne très-nombreuse. Le patron de cette paroisse est un gros S.-Laurent à tête plate & quarrée , placé au-dessus du maître autel. Tous les payfans du village sont autant de copies qui paroissent calquées sur l'image de leur patron. Ce Saint-Laurent est à ce village , ce qu'est

à un autre, un curé qui, à la physionomie la plus agréable, joint les mœurs les plus pures. Depuis 20 ans qu'il est à la tête de ce village, la nouvelle génération de ses paroissiens ne ressemble plus aux anciennes : la physionomie de tous les enfans participe plus ou moins des agrémens de celle du pasteur.

Dans les églises d'Angleterre & dans toutes leurs parties brille la propriété Angloise : elles ont des gagistes occupés sans cesse à laver, balayer, nétoyer, épouffeter. Le chant de la liturgie Angloise est aussi peu mélodieux que le son des cloches. Chaque église en a deux ou trois d'un très-petit volume, toutes discordantes dans l'ensemble, & sonnant faux chacune en particulier. J'avois, tous les dimanches, le déplaisir d'entendre, dès 5 heures du matin, sonner pendant près de 2 heures, celle de S. Martin : le ton faux & althmatique de cette cloche ne me permettoit ni de dormir ni de rester au lit. (a) Le dé-

(a) J'ai ouï dire que, par leurs constitutions, les Carmelites de France doivent avoir

faut d'occasions de travail, ne met pas sans doute les fondeurs Anglois en état de porter la fonte des cloches à la perfection où elle est portée en France & en Allemagne sur-tout.

L'extérieur des églises de Londres est aussi chargé d'ornemens, que l'intérieur en est dénué. Celle de Saint-Martin dont je viens de parler, peut, à cet égard, aller de pair avec l'église de la Sorbonne à Paris. Elle a un grand vestibule ou portique construit dans les mêmes proportions que celui du temple de Minerve à Athènes. Londres a cinq ou six églises de cette magnificence presque uniformes; magnificence peut-être excessive pour des bâtimens, aussi peu élevés que peu étendus, & qu'elle semble écraser.

Chaque paroisse a à sa tête un recteur qui n'en est en quelque sorte que le sur-intendant. Tout son travail se réduit à prêcher quand bon lui semble : les détails sont abandonnés à

dans leurs églises deux cloches discordantes sur deux tons opposés; ce qui rend leur sonnerie analogue à leur chant : le tout en vue de mortification.

un ministre en sous-ordre, qui, avec le titre de curé, remplit toutes les fonctions curiales, qui tire de l'église 20 guinées de fixe, & qui compte de clerc à maître avec le recteur qui lui permet de grappiller sur quelques petits objets, s'il est content de ses services (a). Un ou deux chantres composent le reste du clergé.

Les places de recteur sont communément la récompense des Chapelains de la Cour. Elles sont très-lucratives, & d'autant plus honorables, qu'elles sont communément le séminaire de l'épiscopat. S. Paul de Londres, Westminster & la plupart des Cathédrales d'Angleterre, ont

(a) Ces recteurs ont souvent en même temps plusieurs églises paroissiales & des canonicats dans des cathédrales & collégiales: cela s'arrange au moyen de dispenses que l'on obtient aisément de l'archevêque de Cantorbéry. La réunion de ces Bénéfices incompatibles sur une même tête, fut un des grands griefs des Protestans contre l'église de Rome, qui y a fait droit dans le Concile de Trente; mais l'intérêt personnel réconcilie aisément avec les abus.

conservé des canonicats : ceux de Westminster sont de 8 à 9000 livres de revenu. On compte dans l'église d'Angleterre 90 personnat, tant doyens qu'archidiaconés, 550 chanoines, & environ 10000 ministres chargés en chef ou en second de la desserve des paroisses.

Les églises cathédrales & collégiales, les abbayes avoient, avant la réforme, les droits de justice qu'elles ont conservés en France; & l'étendue de ces droits étoit en raison du respect servile des Anglois pour tout ce qui tenoit à l'église. On les appelloit *libertés* : nom qu'a retenu, & que conserve encore le territoire de l'abbaye de Westminster, réduite en collégiale lors de la réformation. Cette *liberté* avoit peut-être déterminé le choix du territoire de cette abbaye pour les séances du Parlement, comme lieu neutre & absolument exempt de la juridiction royale.

Les mêmes lieux, à titre d'asyle, étoient à l'abri de cette juridiction qu'y bravoient les banqueroutiers, les meurtriers, les assassins, les criminels mêmes de lèse-majesté.

A la fuite d'une négociation aussi secrète que bien conduite, Henri VII. avoit obtenu d'Innocent VIII. la permission de garder à vue les criminels de lese-majesté, & d'incomber sur les biens des banqueroutiers réfugiés dans les asyles. Ce prince eut besoin de toute son autorité pour l'exécution de ce concordat (a) : lui-même n'osa l'exécuter contre Perkins qui lui disputoit la couronne, & qui, après sa défaite, s'étoit réfugié dans l'abbaye de Beaulieu.

Les enterremens forment le principal produit des Cures. Les droits en sont d'autant plus considérables, que, dans toutes les conditions, leur magnificence fait la partie capitale du luxe Anglois. Les morts ensevelis avec des chemises à jabot (b), à manchettes, & appuyés dans le cercueil

(a) Voyez la vie de Henri VII par le Chancelier Bacon.

(b) En vertu d'une loi qui a eu en vue de favoriser les manufactures de laine, ces chemises, ces oreillers, & tout ce qui tient aux pompes funebres doit être d'étoffe de laine.

sur des oreillers, sont transportés sans appareil, dans un corbillard drapé de noir, à la paroisse dont on leur fait les derniers honneurs en raison de la dépense que veulent faire les héritiers.

La sépulture dans les églises est à si haut prix, qu'il n'appartient qu'aux gens les plus riches d'y prétendre. Le cimetière même est fort cher : l'ouverture de la terre y coûte une guinée. Les précautions nécessaires pour y mettre les morts à l'abri de la convoitise des anatomistes, augmentent encore la dépense, par l'énorme profondeur que l'on fait donner aux fosses : en un mot, un mémoire qui me passa sous les yeux pour l'enterrement dans le cimetière, d'un enfant du peuple, âgé de 3 ans, montoit à deux guinées. Les baptêmes se payent dans la même proportion. Les mariages ne sont pas moins coûteux : l'église Anglicane baptisant tout, comme je l'ai dit, mariant tout, enter rant tout, sans distinction de croyance ni de secte, ses droits pour toutes ces cérémonies sont une espèce d'amende qu'elle fait payer aux non-

Conformistes. Les Catholiques mêmes s'y soumettent : leurs enfans n'ont d'état que par le baptême à la paroisse. Quant à leurs morts, administrés à la Romaine, accompagnés souvent jusqu'à l'église par un prêtre Romain, ils passent entre les mains du curé de la paroisse, qui, les recevant, dit avec le Jean Choart de la Fontaine :

Monfieur du mort, laissez-vous faire ;
On vous en donnera de routes les façons :
Il ne s'agit que du salaire.

L'office des morts est le même que les nocturnes de l'église Catholique. Les deux ou trois oraisons qui y sont mêlées, ne roulent que sur la confiance en la miséricorde de Dieu envers ses créatures, & sur la fragilité des choses humaines qu'annonce aux vivans le spectacle de la mort.

D'après l'exemple des premiers réformateurs, l'église Anglicane a supprimé le sacrifice & les prières pour émouvoir la miséricorde divine en faveur des morts. Ils regardoient ce sacrifice & ces prières comme une conséquence & une suite du Purgatoire dont ils avoient résolu l'abolition ;

tion ; & sans peut-être le sçavoir , sans certainement le vouloir , ils pensoient à cet égard comme les derniers théologiens de l'église Romaine.

L'usage de l'église primitive pouvoit réunir tous les esprits , si l'on eût voulu y remonter. On offroit dans cette église , on y faisoit le sacrifice , on y communioit pour les morts. Cette pratique étoit une imitation de celle des Juifs , constatée par l'Histoire des Machabées & par la Misne , Recueil aussi authentique que précieux des usages politiques , civils & religieux de la Nation Juive. On lit dans ce Recueil , au mot *Sanhédrin* , qu'un criminel condamné à mort offroit un sacrifice le jour même de son exécution , & qu'il y participoit pour l'expiation de son crime : enfin *que si les circonstances ne lui permettoient pas ce sacrifice , un autre le faisoit pour lui (a).*

(a) Ce passage est employé dans les *Réflexions sur la Religion Chrétienne* , tome 2 , p. 72. par M. Ferrand , l'ami & le compagnon en
Tome II. F

Ce passage appliqué aux morts ordinaires, en expliquant celui des Machabées, donne une raison suffisante du sacrifice pour les morts, emprunté des Juifs par les premiers Chrétiens, conformément au trait du Psalmiste: *Les morts ne vous louent point, Seigneur, ni ceux qui demeurent au tombeau; mais nous qui vivons, nous bénissons votre nom* (a).

Le fait avoué, il ne reste d'objet de dispute, que sur l'explication du *PRO mortuis*. Les uns expliquant *pro*, au lieu, à la place, vice mortuorum; & les autres, pour le soulagement des *ames non encore purifiées*. C'est à ce dernier sens que le Purgatoire doit son origine. Le premier, si les Ré-

quelque sorte, des études du grand Bossuet. V. aussi le *Symbolum fidei Judæorum* donné en 1569. par Génébrard.

(a) Voyez le Traité du P. Théophile Raynaud, Jésuite, *De communione pro mortuis*, dont la première édition de 1630, réformée par la Congrégation de l'*Index*, fut défendue par son auteur dans deux écrits insérés au 20^e volume de la grande Collection de ses Œuvres. V. aussi son Traité des Sacremens. Bochart, *de Baptismo pro mortuis*.

formateurs l'eussent saisi, leur eût assuré une ressource moins abondante à la vérité que celle que le Clergé Romain a trouvée dans la prière pour les morts, mais que leurs successeurs ont à regretter qu'ils aient négligée.

Les Presbytériens, les Réfugiés François eux-mêmes ont eu dans leurs prêches des fonts baptismaux; & à la portée de ces prêches, des cimetières où ils enterroient leurs morts, avec pouvoir légal de tenir des registres baptistaires & mortuaires, & d'en délivrer des extraits. Ce pouvoir leur a été retiré : j'ignore à quelle occasion & sous quel prétexte : au moins est il à présumer que le Clergé Anglican n'y a pas nui : *Is fecit cui profecit.*

Les Méthodistes, quoique les derniers en date parmi les non-Conformistes, ont à côté de leur *Tabernacle*, un cimetière, mais sans préjudice des droits de la paroisse. Chacun des morts qui peuplent ce cimetière, a sur son tombeau une étiquette qui indique le nom de la paroisse d'où il a été tiré : il en est de ces morts

comme à Paris, de ceux qui ont des sépultures particulières dans des églises de Moines ou de Religieuses.

L'église Anglicane pratique sur les femmes, une cérémonie à laquelle se soumettent la plupart de celles des non-Conformistes : ce sont les relevailles après les couches : autre matière à dépense qui se proportionne à l'état des personnes.

J'ai vû dans l'église de S. James donner la confirmation : ce n'est point un sacrement dans l'église Anglicane, qui n'a sous ce nom que le Baptême & la Cène (a) : c'est un hommage

(a) Il ne tient pas au Clergé que le peuple ne jouisse du bénéfice de la confession. La liturgie l'y autorise dans deux cas. 1°. En mettant dans la bouche du ministre, avant l'administration de la Cène, une invitation à ceux dont la conscience est troublée par des scrupules, ou chargée de quelque grand crime, de s'approcher avec confiance, de découvrir l'état de leur conscience, pour recevoir, avec les conseils & les consolations dont ils ont besoin, la grace de l'absolution, par l'efficace de la parole de Dieu. 2°. En offrant la même consolation aux mourans ; & après la confession, leur administrant, s'ils la

que les Anglicans rendent à l'épiscopat. Un évêque qui n'étoit point celui de Londres, faisoit cette cérémonie. En simple rochet, la tête découverte, assisté de deux ministres, cantonné dans l'enceinte de la table de communion, faisant le tour de la balustrade qui ferme cette enceinte, imposant les mains & les reposant sur deux têtes en même tems : les yeux levés au Ciel, il récitoit, avec beaucoup de dignité, une oraison assez courte, laquelle finie, il reprenoit deux autres têtes. L'âge assez avancé d'une grande partie des confirmés, me fit présumer que cette cérémonie se faisoit peu fréquemment.

L'état des Ministres à Londres, dans les villes de province & à la campagne, est proportionnellement

desirent, l'absolution, en ces termes : *Que N. S. J. C. qui a laissé à son église le pouvoir d'absoudre tous les pécheurs pénitens, & qui mettent en lui leur confiance, te pardonne tes péchés : & de son autorité, qui m'est confiée, je t'absous de tous tes péchés, au nom du Père, du Fils, & du S. Esprit. Amen.*

F iij

un état très-honnête (a). Les universités en font le seminaire commun. La jeunesse éclairée dans ces lieux par l'autorité publique, n'y puise de principes & de préjugés que ceux qui conviennent au gouvernement.

(a) Au moins jusqu'à ce qu'ils soient placés. Car rien de moins honnête que l'état de chapelain auprès des Seigneurs. Ils attendent & ils achètent par des complaisances, auxquelles tout Anglois d'un autre état, pourroit à peine se plier, les bénéfices sur lesquels ces seigneurs ont droit de patronnage & de collation. En cet état, ils ressemblent assez à ces ecclésiastiques attachés en France à la plupart des bonnes maisons, où ils règnent d'abord à titre de complaisans, ensuite d'amis, enfin de confidens & de conseillers intimes. Quelques chapelains Anglois arrivent au même but : un plus grand nombre y parviendroit sans doute, s'ils avoient la ressource de la confession & de la direction.

Au reste, l'état de nos chapelains & de nos curés de campagne étoit autrefois le même que celui des chapelains d'Angleterre. On trouve dans Rabelais un *messire Oudart*, curé de *Basché*, qui servoit au seigneur de *sommelier*, comme lors étoit la coutume en France, & qui avec son beau surplis, étolle & eau de benseite, jouoit le premier rôle dans la tragique comédie dont le seigneur de Basché régaloit les chicanoux du gras prieur de *S. Loyant*. Rab. l. 4, c. 12.

La vie d'université, continuée par ceux qui se destinent au ministère, leur imprime communément cet air suffisant, avantageux & presque insolent qui gagne un peu le bas-clergé de France. A peine placés, donnant presque tous dans le mariage, ils ne sont embarrassés que du choix : la femme d'un ministre devenant, à bien des égards, le second personnage de la paroisse. Pour soutenir l'honneur de ce rang, ils s'arrangent comme la plupart des commis des fermiers généraux en France, c'est-à-dire, qu'ils vivent, montent leur maison & élèvent leurs enfans d'une manière proportionnée à leur revenu actuel, souvent même à leurs prétentions à un meilleur bénéfice : en un mot, si celui qu'ils possèdent, ou celui qu'ils espèrent, est de deux ou trois cents guinées, leur maison se monte à l'égal de celles de leurs paroissiens qui ont un pareil revenu, soit dans le commerce, soit en fonds de terre (a).

(a) Ceux, dit-on, des ministres qui prennent le parti du célibat, remplissent communément par le goût du vin, le vuide que leur laisse cet état.

Le ministre ainsi monté venant à mourir, il ne reste à ses enfans que des dettes, avec l'impuissance de gagner leur vie par le travail, & par mille moyens honnêtes, mais que le systême de leur éducation les a accoutumés à regarder comme au dessous d'eux.

Dans ce désastre, la condition des filles est la plus à plaindre. Ne pouvant se résoudre à travailler, rougissant de mendier, elles cherchent dans le libertinage, une vie qui, les dispensant du travail, les sauve de la mendicité, au moins dans le début. Ce sont ces filles qui fournissent pour la plus grande partie les *bagno* & les rues de Londres, encore plus fournies de cette denrée que celles de Paris. Cet état des enfans de ministres est sans doute très-commun, puisque les très-abondantes charités dont ils sont l'objet, ne suffisent pas pour les en tirer.

La ville de Londres fournit chaque année, pour ces enfans, une contribution qui prouve la grandeur du mal par celle du remède & par son insuffisance. Cette contribution

est volontaire. Elle se leve dans l'église de S. Paul sur les ames pieuses ou curieuses qu'y attire un mottet exécuté par tout ce que Londres a de supérieur en musique, soit vocale, soit instrumentale. Le mottet est coupé par un sermon d'une demi-heure, & le tout ensemble dure plus de deux heures. Le chœur de S. Paul est le lieu de la scène qui n'ayant lieu qu'une fois par an, attire une foule prodigieuse de tout état & de tout sexe.

L'entrée de l'église est, dès le matin, barricadée de manière qu'on ne peut entrer qu'à la file, entre trois poutres que l'on parcourt dans leur longueur, & à l'extrémité intérieure desquelles, sont placés de grands bassins pour recevoir les aumônes.

Le 8 Mai, jour de cette cérémonie, passant d'aventure vers l'église S. Paul, je suivis la foule qui y entroit, sans rencontrer personne qui pût m'expliquer ce qui l'attiroit. Arrivé à l'extrémité intérieure des poutres, je m'y trouvai entre deux bassins à demi remplis de guinées : là étoient quelques ministres qui arraisontoient les

gens au débouché : je fus tiré de mon embarras par un de ces ministres qui me tendit la main, & m'invita en François de continuer mon chemin. Il eut la bonté de m'expliquer la nature & le but de la cérémonie ; me dit que la charité qui en est l'objet, étoit volontaire ; que plusieurs personnes pieuses la faisoient très-abondamment, & qu'à ceux qu'attiroit la simple curiosité, s'ils n'étoient pas fils de ministre, l'entrée coûtoit deux chelins. Comme François, me dit-il ensuite, comme étranger qui use peu de ministres, vous êtes franc de ce droit. La charité François, ajouta-t-il en souriant, n'est point soumise en France à ces épreuves, & cet objet lui manque. Il ne nous manque point, lui répliquai-je, & nous le remplissons avec plus de noblesse & moins d'ostentation que les Anglois. Ces mêmes enfans, des besoins desquels les Anglois ne s'occupent qu'une fois dans l'année, nous les nourrissons chez nous, nous les élevons, & ils partagent dans nos successions. Il ne démêla pas d'abord cette plaisanterie ; mais l'ayant saisie, il me serra

la main , s'écria : vive la charité François , & m'offrit tout ce qui pouvoit dépendre de lui pour me servir. Ces offres furent remplies sur le champ : il détacha un jeune ministre qui vint m'établir au chœur dans une des places les plus avantageuses pour ouïr & pour voir. Je revis en sortant mon introducteur , & j'appris de lui que les bassins avoient rendu 1200 guinées. Il m'apprit aussi que dans la foule un jeune gentilhomme s'étoit présenté sans paroître disposé à payer les deux chelins , & qu'un des ministres lui ayant demandé s'il étoit fils de ministre , il avoit répondu : pourquoi ne le serois-je pas ? mon père a sa résidence dans une terre dont il est seigneur , & il y a toujours un chapelain.

De l'état des ministres & de leurs familles comparé avec celui des gens d'église dans les pays Catholiques , il semble résulter que le célibat auquel ces derniers sont condamnés , est infiniment préférable à la liberté qu'ont les autres de se marier , eu égard , soit aux embarras qui accom-

pagnent l'exercice de cette liberté, soit aux suites qu'elle entraîne.

Heureux ou malheureux, disent les Anglois, les enfans de ministres jouissent du bien de l'existence, c'est-à-dire, du premier de tous les biens; du bien qui égale les conditions les moins aisées, aux situations les plus brillantes.

Mécène (a) a dit : Qu'on me rende impotent,
Cul-de-jatte, goutteux, manchot; pourvu qu'en
somme

Je vive, c'est assez : je suis plus que content.

En tout état, ces enfans augmentent la population & le nombre de citoyens, soit dans les trois royaumes, soit dans les Colonies.

L'édification publique étant le premier devoir des ministres, leurs mariages préviennent une infinité de

(a) La Fontaine, *Fable du Bucheron*.
Il est vrai que Mécène ne pensoit pas à l'Angloise, mais tous les Anglois ne se tuent pas. D'ailleurs parmi ceux qui prennent ce parti extrême, il en est peu & peut-être point qui y soient décidés par la pauvreté.

scandales qu'il feroit impossible de dérober à l'œil ennemi, curieux, & par conséquent très-clairvoyant, des sectaires au milieu desquels ils vivent. Avant le Luthéranisme, les ministres de l'église Romaine, exempts de ces entraves, suivoient sans conséquence les mouvemens de la nature. Le Pogge attaché successivement à sept papes en qualité de secrétaire de confiance, répondoit par une plaisanterie aux reproches que lui faisoit le cardinal Julien de S. Ange, sur les trois enfans qu'il avoit d'une fille entretenue (a).

L'état du mariage & toutes ses suites, entraînant une foule de soins & de détails, les ministres qui s'en trouvent empêtrés, n'ont point de temps à donner aux affaires d'autrui; & les affaires d'autrui en vont d'autant mieux : au moins, si l'on en juge par

(a) *Exprobras me habere filios, quod clerico non licet; sine uxore, quod laicum non decet. Possum respondere habere me filios, quod laicis expedit, & sine uxore, qui est mos clericorum ab orbis exordio fideliter observatus.*

ce qu'elles souffrent dans les pays Catholiques, de l'empressement des gens d'église à les diriger.

Au moyen de ces engagements, les ministres Anglicans ne sont au milieu de leur patrie ni étrangers, ni esclaves d'une puissance étrangère : les liens qui les attachent à leurs enfans, les attachent à l'Etat. Aussi, de même que les évêques, sont-ils constamment acquis au parti dominant dans le gouvernement : aussi, dans toutes les révolutions qui ont agité l'Angleterre depuis la réforme, l'église Anglicane, comptée pour peu de chose, n'a-t-elle suivi que de loin l'impulsion qui les déterminoit (a).

Les sectes, soit religieuses, soit politiques, qui ont préparé & consommé ces révolutions, sectes toutes composées de gens mariés, tenoient, il est vrai, à la constitution, par les mêmes liens qui y attachoient les ministres de la religion ; mais ces gens mariés n'y tenoient ni par la possession de

(a) *Tortum digna sequi potius quam ducere
Funem.*

bénéfices, ni par l'espérance d'en obtenir, ni par des prétentions à la perpétuité de ces bénéfices dans leur famille. Un aveugle enthousiasme dans le peuple, des vues aussi étendues que profondes dans les chefs, pour eux-mêmes & pour leur postérité, étoient les mobiles de ces révolutions, où, à travers *la pure parole de Dieu*, on portoit des yeux jaloux, moins sur l'autorité, que sur les biens du clergé.

Depuis que toutes les parties de l'Etat n'ont plus pour objet que de se maintenir dans le terrain que les unes ont gagné, & que les autres ont conservé, l'Angleterre se trouve partagée en sectes paisibles qui, dans leur diversité, s'accordent toutes à regarder le mariage comme un point fondamental de religion, comme l'état le plus conforme à l'ordre de la Providence (a), & tous les devoirs

(a) L'union conjugale tient lieu en Angleterre du lien que trouveroit la nation dans l'unité de religion. *On se marie : donc il y a un Dieu.* Bayle pose cette Thèse dans la xvi de ses nouvelles Lettres contre Mainbourg : il la

qu'impose cet état, comme les premiers devoirs du citoyen éclairé par la religion. Les enfans qui naissent en foule de ces devoirs bien remplis, sont envers le gouvernement autant d'ôtages de la soumission & de l'obéissance des pères. Que n'a pas en effet à redouter le chef d'une nombreuse famille, de ces mouvemens intestins qui pourroient ramener toutes les horreurs des guerres civiles^(a): horreurs dont cette terreur doit éloigner le retour, depuis que, dans des ouvrages très-répandus, un historien animé de l'amour de la patrie & de la vérité, en a mis tous les détails sous les yeux du peuple même ^(b) ?

développe, l'établit & la démontre d'une manière d'autant plus satisfaisante, qu'elle est autant fondée en sentiment qu'en raison.

(a) *Animi metuunt paterni*

Injurioso ne pede prouat (fortuna)

Stantem columnam, vel populus frequens

Ad arma cessantes, ad arma

Provocet, imperiumque frangat.

HOR.

(b) M. Hume.

En un mot , la diversité des sectes n'est aujourd'hui à l'Angleterre que ce qu'est à tout Etat , la diversité des familles qui les composent. Leurs vues se croisent , leurs intérêts se contrarient , chacune d'elles ne s'aggrandit & ne s'affermir qu'aux dépens des autres ; mais l'amour du bien général qui constitue leur bien-être particulier , la crainte d'un danger commun qui menaceroit chaque individu , réunissent leurs intérêts & leurs vues , au moins tant que l'espérance se montre , ou que dure le danger. Ce choc combiné de vues & d'intérêts opposés , contribue , comme celui des parties du Monde Physique , à l'affermissement & au maintien du total de la machine : *Resum concordia discors.*

ANCIENS MONASTERES.

L'amour de la perfection inné dans l'homme , exalté par la mélancolie , habilement manié par des hommes hors de l'ordre commun , a engendré ces nouvelles sectes : à cet égard elles ont une origine commune avec les

anciens Ordres religieux qui enche-
rissant l'un sur l'autre par des raffi-
nemens de zèle pour ne rien posséder,
pour ne jouir de rien, pour mourir
de faim (a), étoient parvenus à se
partager les biens-fonds de presque
toute l'Europe.

Les dixmes furent (b), ainsi que
dans le reste de l'Europe, le *premier lait*
de ces établissemens naissans : les évê-
ques, les supposant faussement alié-
nables, en dépouillèrent les curés,

(a) *Esurire docebant & discipulos invenerunt :*
πεινῶν διδασκῶσι, καὶ μαθητὰς λαμβάνει.

Diog. Laert. l. 7. nous a conservé ce, vers
d'un ancien comique, sur le chef de la secte
du Portique. Ces sectes, sans en excepter mê-
me celle d'Epicure, au moins telle que Gas-
fendi l'a vue, avoient toutes pour fondement
le desir de la perfection. En comparant aux
anciens philosophes les instituteurs des Ordres
monastiques, je parle d'après le moine Guill.
de Newbury, qui, dans un passage que je
citerai à l'instant, les appelle *Christianos Phi-*
losophantes.

(b) Oblations volontaires dans leur origine,
devenues dans la suite des temps un impôt
forcé. *V. Grimaudet, Tr. des Dixmes, liv. 1,
chap. 5.*

d'où naquit une animosité aussi irréconciliable que peu édifiante, entre le clergé séculier & régulier. Elle s'étendit jusqu'au haut-clergé, qui fit quelquefois d'inutiles efforts pour ramener les choses au droit ancien & commun. L'Angleterre eut des prélats qui montrèrent pour ce rétablissement, la fermeté que les moines & les papes leurs protecteurs trouvèrent en France dans le savant Yves de Chartres (a), & dans Raoul, évêque de Saintes; la fermeté qu'au X. siècle, la plus grande partie du haut clergé de France avoit montrée au Concile tenu à S. Denis en 990 (b).

(a) *Quâ audaciâ*, disoit Yves de Chartres aux moines, dans sa lettre 280, *quâ audaciâ, ô monachi, exigere præsumitis ubi nihil exhibetis? Si ita vultis, baptisate nascentes, sepelire morientes, visitate jacentes, copulate nubentes; in ecclesiâ denique aperiat os suum monachus, cujus officium est sedere & tacere.* Pour attaquer l'abus dans sa source, il suffisoit de conclure l'imprescriptibilité des dixmes, de leur inaliénabilité.

(b) Aimoin nous a laissé le détail de cette scène scandaleuse dans la Vie de S. Abbon, abbé de Fleury, qui y avoit joué un des pre-

Dans cette dernière occasion , les évêques durent presque aux moines la gloire du martyre : dans toutes les occasions semblables, les évêques furent déchirés dans les écrits des moines. Ainsi est peint par Guill. de Newbury , dans le cinquième chap. du troisième liv. de son Histoire, Roger, archevêque d'Yorck, & ministre de confiance de Henri II. *quodd deteriorem fecerat in omnibus conditionem religionis* (qu'il nomme *Christianos Philosophantes*) *quam clericorum.*

Dans le siècle suivant, l'affaire des dixmes avoit troublé une partie de l'Allemagne. Sigefroi , évêque de Mayence, s'étoit emparé, à main armée, de toutes les dixmes du territoire de son diocèse; & soutenu des forces de l'empereur Henri IV.

miers rôles. *Orta subito seditione, cum sermo ageretur de decimis ecclesiarum, resistente eis in hac re venerabili Dei cultore Abbone, tantum in episcopos timor irruit, ut, publica statione relicta, passim quisque diffugeret: inter quos Seguinus, Senonum archiepiscopus, primum in eâ synodo sibi usurpans, primum quoque fugæ arripuit, & inter fugiendum, securi inter scapulas ictus, lutoque à popularibus oblitus, ægrè evasit.*

il en avoit joui pendant cinq années. L'affaire portée à un Concile, l'évêque y répondit aux plaintes des abbés de Fulde & de Halberstat : que *les dixmes avoient été un lait peut-être nécessaire à l'enfance des monastères, qui pouvoient s'en passer dans l'état de virilité où ils étoient parvenus.* Enfin, par composition, les abbés avoient consenti à partager les dixmes avec l'évêque qui en jouit encore à ce titre.

Dans la révolution, sous Henri VIII & son fils, les dixmes furent, dans quelques cantons de l'Angleterre, envahies par les seigneurs; dans d'autres le bas-clergé y rentra; ailleurs le peuple s'en libéra, se prévalant de l'assertion de leur compatriote Wicleff : *qu'elles sont de pures aumônes que le peuple peut retenir, si ceux à qui il les paye ne vivent pas suivant les canons :* assertion précédemment avancée par quelques canonistes Italiens qui l'avoient très-durement motivée.

Au moyen des commandes, les évêques de France ont recouvré les dixmes, mais aux dépens du bas-cler-

(a) V. Grimaudet, *suprà*.

gé, que cet arrangement n'a point réconcilié avec les premiers usurpateurs.

Pour les institutions monastiques, l'Angleterre fut une *terre de promesse*. Un historien a remarqué que dans les troubles qui, vers le milieu du douzième siècle, remplirent le règne du roi Etienne, il s'étoit établi dans ce royaume, un plus grand nombre de monastères, que dans tout le siècle précédent (a).

Nous avons vû le même goût renouvelé en France dans le dernier siècle, avec une ferveur que l'on auroit

(a) Multò plura sub brevitate temporis quo Stephanus regnavit, quàm centum retrò annis, fervorum & ancillarum Dei monasteria initium sumpserunt. *Guill. Newbr. l. 1, c. 15, V. le Monasticum Anglican.* donné par les Anglois en 1653, 1661 & 1673 : il remplit 3 vol. in-fol. réimprimés en 1682. En parcourant ce Recueil, j'ai été frappé de la prodigieuse quantité de Maisons établies en Angleterre, par l'Ordre de Fontevault. Dans ces maisons, les femmes Angloises trouvoient de quoi satisfaire leur goût dominant pour être maîtresses au logis. *V. ci-dessus, page 27.*

LONDRES. 143

peine à imaginer , si les monumens
n'en existoient pas dans tout le royaume : la seule paroisse de S. Sulpice à
Paris vit , sous cette époque , s'établir
sur son territoire :

Les Petits-Augustins , en	1609
Nov. des Jésuites	1610
Carmes Déchaux	1611
Le Calvaire	1625
Jacobins	1632
Belle - Chasse	1635
Précieux Sang	1636
Recollettes	1640
S. Joseph	1641
Théatins	1648
La Miséricorde	1651
Notre - Dame-au - Bois	1654
S. Sacrement	1655
Les Petites-Cordelières	1660
Prémontrés	1661
Instruction Chrétienne	1662
Missions Etrangères	1663
La Consolation	1669
Pantemont	1671
Visitation	1673
Orphelines	1680
Bon - Pasteur	1688
Carmélites	1689

Notre-Dame-des-Prez . . .	1690
Sainte-Técle	1700
Sainte-Valère	1706

Je ne mets point dans le nombre de ces nouveaux établissemens les Petites-Maisons, les Hôpitaux des Incurables, des Convalescens & de la Charité, les Invalides, le Collège Mazarin, les Séminaires de S. Sulpice, de S. Louis, &c.

La multiplication des Maisons dans les anciens Ordres, la création d'une foule d'Ordres nouveaux a paru au savant Espagnol, Diégue de Saavedra, aussi contraire aux intérêts de l'Etat, qu'au bien de la religion, même Monastique. Dans le 66^e de ses Emblèmes Politiques, considérant cette multiplication avec toute la réserve qui sied à un auteur écrivant sous le glaive de l'Inquisition, il la compte parmi les causes du dépeuplement de l'Espagne, & de l'affoiblissement de la Monarchie Espagnole. Il se couvre ensuite du troisième Concile de Latran, qui, dans le siècle même où l'on vit naître les Ordres Mendians, défendoit expressément l'établissement d'aucun

cun nouvel Ordre, pour rappeler les remontrances dans lesquelles le Conseil de Castille avoit inutilement demandé au roi Philippe-III. que l'âge pour l'entrée au noviciat fût fixé à seize ans & celui pour l'émission des vœux à vingt : *Verum*, ajoute le sage Espagnol, *confidentior pietas & animi scrupulus prudentiæ parùm congruens, incommoda illa facile dissimulavit.*

Le monachisme étoit trop bien assorti à l'humeur triste & mélancolique de la Nation Angloise (a),

(a) Ce goût tenoit tellement au climat de l'Angleterre, que les Dynasties Saxonnes ont vu leurs premiers rois, à peine convertis au Christianisme, descendre du trône par choix, se faire tondre, s'enfermer dans des cloîtres & y passer le reste de leurs jours. L'histoire des autres Barbares établis dans l'Europe & devenus Chrétiens, n'offre point d'exemples d'une ferveur ni aussi générale, ni aussi soutenue. Dès avant la conquête de la Bretagne par les Romains, le Druidisme avoit été l'objet de la même ferveur. *Disciplina Druidum in Britannia reperta*, dit César, *atque in Galliam inde translata*; & *nunc, qui diligentius eam rem cognoscere vult, plerumque illò, discendi causâ, proficiscuntur.*

Tome II.

G

pour ne pas faire en Angleterre les plus rapides progrès : aussi s'y soutint-il dans la première ferveur, plus long-tems & plus rigoureusement que partout ailleurs ; & à ce titre l'Angleterre mérita d'être appellée par excellence, L'ISLE DES SAINTS. L'excès en ce genre ne servit pas peu à colorer la violence des moyens qu'employèrent Henri VIII. & ses successeurs pour se former un nouveau peuple.

Aujourd'hui, les trois royaumes sont jonchés de débris de ces pieux établissemens ; & ces débris jouissent à différens titres des respects de la plus grande partie de la nation (a). Les pères chargés d'une nombreuse famille, y voient des asyles qui en eussent reçu une partie ; les gentilshommes y voient de riches domaines qu'un de leurs enfans, devenu abbé, mettroit à leur discrétion ; les

(a) Les Athéniens avoient laissé en ruine les temples de l'Attique violés par les Perles : ces débris étoient pour la postérité des monumens du danger qu'avoit couru la liberté publique, & de la valeur de ceux qui s'étoient sacrifiés pour la sauver, *Pausan. L. 1. § 10. Isocrat, Panég.*

voyageurs, des auberges où l'hospitalité (a) bien exercée réconcilioit les yeux jaloux avec les richesses dont elles étoient comblées; les étrangers, des pièces capitales de comparaison entre l'Angleterre & leurs pays: enfin les amateurs de l'antiquité, des édifices dont la pieuse magnificence embellissoit les lieux où ils étoient répandus. Les ruines de ces édifices entrent dans les recherches de la *Société des antiquaires*: cette société en fait successivement lever les plans & les vues, qui forment déjà un Recueil aussi intéressant que nombreux.

Aux anciens possesseurs de ces lieux, aux Bénédictins (b), aux Cisterciens, aux Bernardins, aux Clunistes, aux Fontevristes, &c. ont succédé des Presbytériens, des Anabaptistes, des Quakers, des Hernutes, des Métho-

(a) Parmi les Lettres de Pierre de Blois, la vingt-huitième a pour objet, l'hospitalité qu'exercoient les anciens moines d'Angleterre, & le relâchement de leurs successeurs à cet égard: cela est traité en termes aussi vifs qu'énergiques.

(b) L'Angleterre est réduite à une abbaye unique: cette abbaye a droit de séance au

distes, &c. tous pères de famille, tous servant l'Etat par eux-mêmes ou par leurs enfans, dans le commerce intérieur & extérieur, dans les colonies, dans l'église, dans la guerre, dans la marine.

A la vue d'une telle métamorphose, quel bon Romain n'est pas en droit d'appliquer à l'Angleterre, ce que disoit le pape S. Léon, de Rome Payenne (a) :

Mais l'Angleterre a gagné, à ce changement, une population immense dont elle sçait ne point redouter l'excès (b); des établissemens aussi nombreux que solides pour les sciences, pour les arts, pour tous les besoins de l'Humanité; un peuple dont la partie savante par état, n'est point élevée dans des principes & dans des préjugés opposés aux vues du gouvernement, &c. &c.

Parlement, sous le titre de S. Benoît de Ulmo; mais le plus souvent on l'unit à quelque évêché.

(a) *Magnam sibi videbatur assumpsisse religionem, quia nullam respuebat falsitatem.* Sermo, I. de Apost. Petro & Paulo.

(b) La première des bénédictions de Dieu sur Abraham : *Multiplicabo semen tuum sicut stellas cæli & velut arenam quæ est in litoribus maris.* Gen. c. 22, v. 17.

Les Anglois prétendent que la France ne gagne rien à la diminution que le monachisme y éprouve de jour en jour ; qu'elle ne gagneroit rien à son entière suppression ; enfin que les moines y sont surabondamment remplacés, pour le nombre & pour tout ce qu'on jette à leur charge, par ces essains d'abbés qui dînent & dorment à Paris.

Que la cultivation y pût gagner, il y a lieu d'en douter, pour ceux au moins qui, connoissant l'état de celle de la France, ne peuvent ignorer que les terres, les fermes, les fermiers des moines, de l'Ordre de Malte, &c. sont les terres de France les mieux exploitées, les fermes les mieux tenues, & les fermiers les plus aisés. Si l'on jette les yeux sur l'Italie ultérieure, ce doute seroit encore mieux fondé, à la vue d'une grande partie de ce beau pays qui n'est en valeur que dans les cantons de la dépendance de riches monastères. Au moins est-il certain que l'Angleterre, ainsi que la France, doit à ses anciens moines, les premiers défrichemens, les idées primitives d'a-

mélioration, les desséchemens & tous les établissemens nécessaires, soit à la construction de cette immensité de bâtimens que réunissoient les anciens monastères, soit à tous les besoins de très-nombreuses Communautés.

Le Dictionnaire de Ducange, au mot *Hospes*, nous apprend, que le clergé mettoit son terrain en valeur, en le partageant, à charge de cens, avec les colonies qu'y attiroit & fixoit la propriété. C'est par cet arrangement que dans les XI. & XII. siècles la France commença à se repeupler. C'est par-là que le fameux Suger parvint à doubler les revenus de l'abbaye de S. Denis. La Collection des Historiens de France par Duchesne, offre les Mémoires de cet abbé sur son administration, son testament qui en présente le résultat & une espèce de bilan, enfin la proclamation qu'il avoit publiée en 1145, & d'après laquelle le territoire de Vaucresson près Versailles, qu'il venoit de défricher, & où il avoit bâti des maisons & une église, se trouva peuplé en très-peu de tems. Ces pièces peuvent former un objet

d'étude très-utile, pour ceux qui ont des colonies ou à établir ou à diriger.

Peut-être opposera-t-on à cette observation, celle du savant abbé Le Bœuf, en son Histoire du diocèse de Paris, sur le dépeuplement & l'espèce d'anéantissement où sont tombés les cantons de Châteaufort & de Chevreuse, depuis qu'ils ont passé entre les mains des religieuses de S. Cyr. Mais le principe de ce dépeuplement, étranger aux terres tenues par les moines, n'est commun qu'aux domaines des grands seigneurs régis par des intendants.

L'exemple de Henri VIII. avoit été proposé à Henri IV. avant sa conversion. » *Un Roi de France*, lui dit-
 » soit-on, qui voulant employer l'inu-
 » tile à la sûreté de l'Etat, donne-
 » roit ce qui va à l'église, pour les
 » soldats (sans toucher à ce qui a
 » charge d'ames,) pourroit, suivant
 » un calcul bien fait, entretenir trois
 » armées, chacune de cent mille hom-
 » mes & cent canons, ses garnisons
 » armées, ses officiers payés, le tiers
 » des tailles ôté, & un million d'or

„chaque année dans ses coffres (a) „
Les grands qui ouvroient ces vues à
Henri IV. les grands qui les auroient
aujourd'hui (b), ne pensent pas sans dou-
te de la grandeur de Dieu, comme ils
pensent de la leur qu'ils mesurent au
nombre de fainéans qui l'environnent.
N'avons-nous pas vu M. de Silhouette
honni & couvert de ridicule pour
avoir voulu, par l'impôt sur les ca-
rosses & sur la livrée, attenter à cette
grandeur ?

Très-heureusement pour l'Angleter-

(a) D'Aubigné ; *Hist. Univ. l. 3. c. 25.*

(b) M. Colbert les eut, mais très-modifiées,
& il les annonça, pour la réformation des
monastères, dans l'Edit de 1668. Les moines
renouvellèrent les clameurs qui, dans le siècle
précédent, avoient soufflé le feu des guerres
civiles. L'Edit de 1668, & les réflexions dont
M. Colbert l'avoit fait accompagner, furent
attaqués dans un écrit très-virulent, publié
par le Jacobin auteur de la *Fatalité de Saint
Cloud*. Cet écrit étoit intitulé : *De la nouvelle
apparition de Luther & de Calvin dans les Ré-
flexions sur l'Edit de la réformation des mo-
nastères, avec un examen du Traité de la
puissance politique sur l'âge nécessaire à la
profession religieuse. Paris, 1669.*

re Henri VIII. mettant la coignée à la racine des immunités ecclésiastiques, consulta le besoin d'argent, qu'il partageoit avec ses courtisans & ses favoris? Ce besoin a mis dans le commerce la plus grande partie des biens repris sur le clergé, qui furent adjugés au plus offrant. Ces dépouilles ou réunies au Domaine Royal, ou abandonnées en nature aux gens de Cour, auroient doublement perdu : le Domaine & de grands propriétaires n'en eussent pas tiré le parti qu'en tiroient les premiers possesseurs, & elles auroient toujours été choses sacrées pour le gros de la Nation, qui, les partageant aujourd'hui, les industrie d'une manière aussi fructueuse pour le propriétaire intéressé à les faire produire en raison de leur très-haute valeur (a), qu'avantageuse pour l'Etat, qui a dans les produits de l'agriculture sa richesse la plus essentielle. En se rappelant le plus grand coup qu'ait frappé Henri VIII. les Anglois peuvent dire avec

(a)

Coacta

Ut quamvis avido parerent arva colono,

G v

ce capitaine de l'antiquité : *Nous périssions , si nous n'eussions péri.*

Avant que d'abandonner cet article , tirons , de la manière dont vivent entr'eux les divers Ordres religieux , un tableau de la conduite des sectes Angloises entr'elles.

Ces Ordres ne s'aiment point , s'estiment peu , se jaloufent ouvertement. Les plus réguliers , les plus favans , les plus opulens se font un titre de leur régularité , de leurs connoiffances , de leurs richesses , pour regarder d'un œil de mépris , les Ordres qui croupiffent dans le relâchement , dans l'ignorance , dans la mendicité. Combien de troubles dans l'église , & dans l'Etat , n'ont pas excité leurs rivalités & leurs jaloufies , quand , par foibleffe ou autrement , les souverains n'ont pas fçu leur tenir la bride haute ?

Hors ces tems de crife , les Ordres religieux vivent entr'eux comme ces chiens de basse-cour :

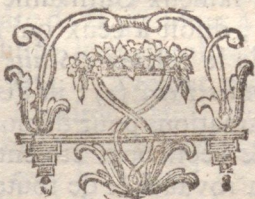
Commenfaux d'un logis , ayant un commun maître.

La Font. Fable du Singe & du Chat.

c'est-à-dire , avec une apparence de

bonne intelligence, cimentée par des coups de dent lâchés à la dérobee & par quelques chamailleries, inévitables dans la commensalité.

Telle est la conduite actuelle des sectes Angloises entr'elles : il fut pour elles des tems aussi turbulens que le tems présent est paisible : sous ces vieilles époques, les Presbytériens ou Puritains tinrent le dé & jouèrent long-tems le premier rôle.



PURITAINS.

LE despotisme de la cour de Rome paroissoit l'objet capital de la sollicitude & du zèle de cette secte. Ils voyoient ce despotisme perpétué dans l'épiscopat qu'avoit conservé Henri VIII. Ils montroient au souverain dans chaque évêque, cet insolent archevêque d'Yorck, qui, voyant à ses pieds le fameux Guillaume le Conquérant, disoit à ceux qui s'empressoient de le relever : *Sinite illum jacerere ad pedes Petri* (a) : ils s'épuisoient en déclamations pour démontrer que Rome & l'épiscopat étoient ennemis nés de la royauté & de toute autorité temporelle, & qu'on ne trouvoit que dans leur secte des sujets soumis & un peuple fidèle.

Bientôt leurs principes changèrent avec les circonstances : à la première apparence de persécution, ils prou-

(a) Guill. *Newbr.* l. 1. c. 1.

vèrent , par la pure parole de Dieu , que la révolte devenoit un remède nécessaire pour des sujets violents dans leurs consciences ; & ils agirent en conséquence.

Un docteur Prinn , zélé Presbytérien , démontra *ex professo* , qu'il est permis d'user du glaive contre les Hérétiques : démonstration qu'en 1688 , un Bénédictin François retorqua contre les Protestans François , qui se plaignoient des violences que l'on exerçoit alors contre eux.

Avant même que les presbytériens eussent tâté de la grandeur à laquelle les conduisit leur intolérance , ils avoient dit , ils avoient prêché , ils avoient imprimé dans leur discipline publiée sous la reine Elisabeth¹, que les rois sont aussi soumis que leurs sujets à l'autorité du magistrat ecclésiastique. *Les princes*, disoit Cartwright, un de leurs premiers écrivains, *doivent se soumettre à l'église , poser à ses pieds leurs sceptres & leurs couronnes , & lécher la poussière de ses pas.* Grégoire VIII. le prit-il jamais avec les souverains sur un ton plus haut & plus arrogant ?

La France offre les mêmes variations (a) dans le langage & dans la conduite des Religionnaires & des Ligueurs. On les découvre dans les requêtes & dans les suppliques des Huguenots à François I. & à Henri II. comparées avec les *Vindiciæ contra tyrannos*, avec le Traité *De potestate magistratûs in subditos*, &c. Quelle foule de raisons n'opposèrent pas les Catholiques à ces principes de révolte ! A la honte de la raison humaine, on vit ensuite ces mêmes Catholiques les adopter eux-mêmes, & les donner pour base à la ligue qu'ils opposèrent à Henri IV. Ces principes formoient une basse-continue aux sermons, aux déclamations, aux libelles des Commolet, des Boucher, & des principaux boute-feux. Un évêque François (b), un avocat général osèrent les développer, à visage découvert, l'un dans un Traité intitulé :

(a) J'ignore pourquoi dans son *Histoire des Variations*, M. Bossuet n'a touché celles-ci que très-faiblement.

(b) Guillaume Rose, évêque de Senlis.

De justâ R. P. Christianæ in reges impios auctoritate; l'autre dans un libelle de 260 pages sous le titre de *Ludovici d'Orléans expostulatio*: écrits où l'on trouve, avec étonnement, une répétition littérale des autorités & des exemples employés dans les *Vindiciæ contra tyrannos*, & dans le *Traité De potestate magistratûs in subditos*. Alternativement & suivant les circonstances (a), Protestans & Catholiques chantoient en chœur, avec le chef-cier de la Sainte Chapelle:

Pour soutenir nos droits que le ciel autorise,
 Abîmons tout plutôt: c'est l'esprit de l'Eglise (b).]

Une partie des anciens Ordres &

(a) *Privatæ causæ pietatis aguntur obtentu, & cupiditatum quisque sitarum religionem habet veluti pedissequam. S. Leo. Ep. ad Theodosium.*

(b) *Ventrebieu! les biens de l'Eglise! Ho? non, non; S. Thomas l'Anglois voulut bien pour iceulx mourir: si j'y mourois, ne serois-je Saint de mesmes? disoit Frère Jean des Entemeures, s'armant du baston de la Croix contre les soldats de Picrochole, qui fourra-geoient le clos de son couvent. Rab. l. 1. c. 17.*

tous les nouveaux, se jettèrent dans les maximes régicides : ils s'y devoient jeter : ils s'y jetteront dans tous les tems, en circonstances pareilles. Ces maximes généralement abandonnées, avoient trouvé un asyle chez les Jésuites, qui les conservoient comme les Guébres ou Parfis conservent le feu sacré : c'étoit aussi entre leurs mains un feu sacré, qui pouvoit, à leur gré, embrâser l'univers, mais qui mal-adroitement échappé les a eux-mêmes consumés (a).

Frappé de ces contrariétés qui se combattoient sous ses yeux, le sage Montagne s'écrioit : » Voyez l'horrible imprudence, de quoi nous pe-
 » lotons les raisons divines, & com-
 » bien irreligieusement nous les avons
 » rejetées & reprises, selon que la
 » fortune nous a changé de face dans
 » ces orages publics. Cette proposition
 » si solennelle, *s'il est permis au sujet*
 » *de se rebeller & armer contre son prince,*

(a) Exarsit ignis in Synagogâ eorum, aperta est terra & deglutivit Dathan, & operuit super congregationem Abiron, *Psalm. CV.*

» pour la défense de la religion, sou-
 » vienne - vous en quelles bouches ,
 » cette année passée, l'affirmation d'i-
 » celle étoit l'arc-boutant d'un parti,
 » la négative de quel autre parti c'é-
 » toit l'arc-boutant ; & oyez à pré-
 » sent de quel quartier vient la voix
 » & instruction de l'une & de l'au-
 » tre..... Je vois cela évidemment ,
 » que nous ne prêtons à la religion
 » que les offices qui flattent nos pas-
 » sions (a) ».

Revenons à l'Angleterre. La pré-
 férence de Jacques I. & de son suc-
 cesseur pour l'Eglise Anglicane, lassà
 bientôt le parti Presbytérien. Ceux
 de cette secte qui ne pouvoient voir,
 & qu'ils appelloient l'*abomination de*
la désolation dans le lieu saint, prirent
 le parti de s'expatrier : ils passèrent
 en foule dans l'Amérique, où l'éta-

(a) Ce passage du douzième Chapitre du
 second Livre des Essais de Montagne, ne se
 trouve point dans la première édition de 1580.
 Montagne l'ajouta peu de tems avant sa mort,
 après que les Catholiques eurent arboré les
 principes qu'ils avoient jusqu'alors combattus
 dans les écrivains Protestans.

blissement qu'ils ont formé à Massachusset, au nord du Maryland, a précédé de 50 années tout établissement Anglois dans le continent de l'Amérique.

Abandonnés dans cette Colonie à eux-mêmes & à leur enthousiasme, échauffés par les combats continuels qu'ils avoient à soutenir contre les Sauvages qui les environnoient, ils se divisèrent par mille idées extravagantes de réforme & de rigorisme, en différens partis qui se persécutèrent mutuellement. Cependant cette Colonie, devenue florissante en peu de tems, a été comme le germe des Colonies que l'Angleterre a aujourd'hui dans l'Amérique Septentrionale; & malgré ses fréquentes & nombreuses émigrations dans la Grande-Bretagne, elle compte encore plus de 50000 habitans.

Ceux des Presbytériens qu'un moindre enthousiasme laissoit en état de demeurer en Angleterre, & de faire tête à l'orage, étoient enfin parvenus, sous Charles I. *à mettre le sceptre & la couronne aux pieds de leur église,* lorsque les Indépendans, tournant

contre eux les principes qui leur avoient assuré la victoire, s'emparèrent de tous les fruits qu'ils étoient sur le point de recueillir.

Depuis cette révolution, les Presbytériens ne virent plus qu'une anarchie tumultueuse dans ce qui leur avoit paru le comble de la sagesse, tant qu'ils avoient dominé : ils exhalèrent leur chagrin dans un ouvrage dont les quatre parties parurent successivement dans le cours des années 1648, 1649 & 1651 (a) : ouvrage qui mérita à son auteur, de la part de Cromwel, l'honneur d'être envoyé à la Tour (b).

Ce chagrin ne s'en tint pas à des écrits : Charles II. lui dut son rétablissement. L'église Anglicane avoit

(a) Sous le titre de *Anarchia Anglicana*.

(b) Cromwel, parvenu au comble de ses espérances, voyoit un devoir étroit dans la soumission aux puissances. Les notes sur l'*Hudibras*, tom. 3, pag. 322, offrent un sermon prêché par Cromwel lui-même, sur le texte de S. Paul : *Omnis anima potestatibus*, &c. *A Popolo pazzo*, dit le proverbe Italien, *Prete spiritato*.

été le premier prétexte, & un des objets capitaux de la révolte. Les Presbytériens procurèrent aussi son rétablissement : ils auroient rétabli le pape lui-même, si en les débarrassant des Indépendans, son rétablissement eût ouvert quelque fouterrain à leurs prétentions.

Ils aidèrent depuis à précipiter la chute de Jacques II; mais la révolution n'améliora point leur condition. L'église Anglicane y gagna du terrain, soit par les avantages que la politique du roi Guillaume lui assura, soit par le succès avec lequel ce prince travailla pour faire passer chez elle, & y fixer par des bénéfices, les personnages les plus recommandables du parti Presbytérien.

La maison de Hanovre ayant perpétué ce système, l'église Anglicane s'est affermie en s'étendant, & elle a acquis, sur les communions dissidentes, une supériorité qui semble l'avoir mise à l'abri de tous les efforts de leur jalousie & de leur mauvaise volonté.

Le roi Guillaume, élevé au sein du Puritanisme ou Calvinisme rigou-

reux, avoit connu, par sa propre expérience, combien les maximes de cette secte étoient opposées à l'autorité qu'il prétendoit établir en Angleterre : elles l'avoient dépouillé, dans sa première enfance, du Stathouderat héréditaire dans sa maison.

Les malheurs de Charles I. avoient eu leur germe dans ces maximes qui dirigeoient la conduite des Ecoffois à son égard. Les Ecoffois eux-mêmes les avoient développées dans l'Histoire des troubles d'Ecosse sous les années 1638, 39 & 40 : Histoire qui remplit 600 pages in-8°. imprimées, suivant le titre, à Dantzic, mais en effet en Hollande chez Blaeu. Cette production, où les événemens, leurs causes & tous leurs ressorts sont développés avec toute la confiance que peut inspirer le Fanatisme, avoit été profondément méditée par Guillaume, qui ne vit point sans cette émotion à laquelle ne peut même se refuser un lecteur sans intérêt, par quels degrés une haine aveugle pour l'épiscopat, conduisit l'armée Ecoffoise à livrer à Cromwel l'infortuné Charles I. haine qui ne perdoit point

de vue les trois millions de florins que , par le Traité du 5 Septembre 1640 , ce prince s'étoit engagé de compter , par forme d'indemnité , à ses frères les Ecoſſois.

J'ai lu toute cette Hiſtoire écrite en beau Latin (a) , & je doute que malgré toutes les proteſtations de reſpect pour la royauté & pour la perſonne de Charles I. qui font partie des délibérations , réſolutions , remonſtrances , &c. que l'on y a inférées en entier ; aucun roi d'Angleterre , ſous les yeux duquel elle aura paſſé , ſoit diſpoſé à établir le Calvinisme comme religion dominante.

Aux Puritains Anglois joignons les Réfugiés François qui leur ſont unis par le Calvinisme. Cependant ils ne font point corps : les François , quoi-

(a) Sous ce titre : *Rerum nuper in regno Scotiae gestarum Historia* , ſeu veriùs commentarium , cauſas , occaſiones , progreſſus horum motuum breviter & dilucidè proponens , ſimul cum ſynopſi concordia , quantum hæcenus inita eſt ; per Irenæum Philaleten Eleuterum. Dantiſci , 1641.

que sachant tous l'Anglois, ont leurs prêches, leur liturgie, leurs ministres particuliers. Leur liturgie est celle de Genève, d'où sont tirés les ministres qui leur font l'office en François.

J'ai suivi ces offices : c'est un mélange de psaumes qui se chantent en François, de sermons & de prières. Un jeune ministre que j'entendis prêcher, arrivoit de Genève : il avoit l'air, les manières, le ton & tout l'extérieur d'un joli prêtre Romain. Il exposoit dans une suite de discours liés, comment J. C. avoit été scandale aux Juifs, folie aux Gentils, &c. (a) & ces discours étoient aussi foibles de choses, que légers de style. Je remarquai que *l'homme divin, cet homme divin, le divin législateur*, étoient les seules périphrases qu'il employât pour désigner J. C.

Aux prières pour le roi & la famille royale d'Angleterre, insérées dans la liturgie de ces Réfugiés, ils en joignent une aussi attendrissante que mesurée, par laquelle on demande à

(a) *Ad Corinth. Ep. I. C. I.*

Dieu qu'il lui plaise , dans sa miséricorde , amollir les cœurs des souverains irrités contre son peuple. Cette prière prononcée en Angleterre dans une assemblée de François , me toucha d'autant plus , que je connoissois leurs dispositions à l'égard de la France.

C'est l'amour le plus vif , non-seulement dans le peu qui reste encore des premiers Réfugiés , mais dans la troisième , dans la quatrième génération. Ils ne connoissent tous d'autre patrie que la France : l'Angleterre est pour eux une terre étrangère , & ils espèrent fortement qu'un nouveau Cyrus , en rompant leurs chaînes , les rendra à la patrie qui est l'objet de leurs desirs.

La France eut dans les premiers Réfugiés des ennemis dont le désespoir servit utilement le roi Guillaume. Ils lui donnèrent des gazetiers , des écrivains , des soldats , des ingénieurs , des officiers dont il eut également à se louer. Fournier , Réfugié François , fut l'inventeur & le directeur de la machine infernale qu'en 1693 les Anglois

Anglois lancèrent sur S. Malo (a). Le mal qu'ils firent alors à leur patrie, leurs vœux pour l'Angleterre à son préjudice, la malignité avec laquelle ils voient les revers & les succès de la France, partent de l'amour qu'ils conservent pour elle : ce sont des amans qui ne peuvent bannir de leur cœur une maîtresse qui les a maltraités : ils le lui reporteront tout entier, dès qu'elle paroîtra revenir à eux. Le cœur déchiré par ces sentimens contraires, Martial s'écrioit :

Odi & amo : quare id faciam si fortè requiris,

Nescio ; sed fieri sentio & excrucior.

Pour connoître la chaleur & toute la vérité de ces sentimens, il suffit de jeter à ces François quelque fait qui annonce, de la part de la cour de France, des dispositions à leur rappel :

Veræ voces tunc demùm pectore ab imo

Eliciuntur.

Tous unanimement concluent au dé-

(a) V. Les Intérêts de l'Angleterre mal entendus, deuxième édit. p. 174 & suiv.

Tome II.

H

part avec une allégresse , avec une vivacité qui ne peuvent avoir de principe que dans la plus tendre affection (a).

Le hazard m'avoit procuré la connoissance d'un vieux Dauphinois qui avoit quitté la France & son service lors de la révocation de l'Edit de Nantes. Homme de condition , ayant par délicatesse refusé d'abord de servir contre sa patrie , il s'étoit depuis vu obligé de descendre , pour vivre , au métier d'espion. Pendant le siège de l'Isle en Flandre , il passoit le jour dans la ville , & la nuit dans le camp des Alliés. Un mariage dans lequel il lui étoit né des enfans , l'avoit mis dans la nécessité de continuer ce métier qu'il faisoit encore dans la guerre de 1740. Plus que nonagénaire , paralytique , vivant d'une pe-

(a) Leur situation est celle à-peu-près où l'Edit de Mai 1765, a laissé en France les officiers municipaux qu'il a congédiés : ennemis nés de la nouvelle administration tant qu'ils en feront exclus , ils la combleront d'éloges , dès qu'ils y auront part.

tite pension que lui faisoit la cour , & des secours de deux filles assez pauvrement établies : Oui , me disoit-il , s'il plaisoit à Louis XV de rappeler aujourd'hui dans son colombier tous les pigeons que la mauvaise politique de Louis XIV. en a éloignés , je me mettrois demain en route avec ma béquille , je reverrois la France ma chère patrie ; & mon voyage seroit la plus agréable époque de ma vie , dussé je , en arrivant sur les terres du Dauphiné , y mourir : au moins aurois je le plaisir d'y être enterré (a).

Il évaluoit à 30000 âmes le nombre des réfugiés François , établis dans

(a) On trouve les mêmes sentimens pour la France , dans une lettre de Pierre de Blois à Eudes , évêque de Paris. XXVI. annos in Angliâ peregrinans , linguam quam non noveram , audiui. Heu mihi , quia incolatus meus prolongatus est ! Et non est qui compatiatur exuli !..... Nemo finem imponet peregrinationi meæ , ut saltem semel , ante supremi spiritûs exhalationem , in aere nativo mihi liceat respirare !... Præsules Galliarum apud quos factus sum tanquàm alienigena , mortuus à corde , tanquàm vas perditum , mihi nimis obduruerunt. Veniat auster perflans cor vestrum & liquefaciat illud , &c. Petr. Bleicens. Epist. 160.

H ij

la seule ville de Londres, tous ayant un métier ou des fonds dans le commerce plus ou moins considérables. Il avoit ouï dire qu'une des principales raisons qui s'opposoient à leur rappel, étoit l'embarras où cet excédent subit de population pourroit jeter les bureaux du ministère déjà assez occupés dans l'état actuel des choses: il étoit sans doute mal instruit.

L'attachement de ces réfugiés pour la religion de leurs pères, a beaucoup perdu de la vivacité qu'entretenoit la persécution. Malgré les efforts soutenus d'une foule de gens intéressés à le maintenir, l'intolérantisme a également perdu en France. La tolérance que ces réfugiés trouveroient dans le sein de leur patrie, achemineroit ce qu'a commencé la tolérance Angloise: la facilité de gagner les ministres, les prétentions aux charges & aux emplois, le desir de jouir de tous les droits de citoyen, feroient le reste.

Je prédis à la France les malheurs qui l'ont désolée dans les XVI. & XVII. siècles, si elle vient à se relâcher des loix d'une sage vigilance & d'une juste sévé-

rité à l'égard des Protestans, disoient en 1756, les Jésuites, par l'organe d'un abbé de Caverac. C'est-à-dire qu'il auroit fallu chasser tous les Parisiens parce que sous Charles V. ils furent Maillottins, Armagnacs sous Charles VI. Ligueurs sous Henri IV. & Frondeurs sous Louis XIV. Cette juste sévérité, diroit l'apologiste du massacre de la S. Barthelemi, eût prévenu les maux qui désolèrent la France sous ces malheureuses époques. Mais une politique éclairée a, dans ces circonstances, les mêmes ressources que la médecine: par les remèdes ou par la patience, elle parvient à détruire le mal, en conservant le malade, & en le rendant à sa première vigueur: en suivant cette comparaison, le rappel des Protestans feroit un miracle de résurrection. Le Despotisme Oriental ne sçut jamais s'assurer ses conquêtes, qu'en enlevant les habitans des provinces conquises. La politique Romaine les attachoit à l'Empire par la fraternité qu'elle établissoit entr'eux & ses propres citoyens: elle ne leur en imposoit par la force, que dans des instans critiques: ces instans pas-

fès, le vaincu redevenoit l'ami, le concitoyen, le frère du vainqueur. Telle fut l'issue de la guerre sociale, guerre aussi allarmante par ses circonstances & par son objet, que par les maux qu'elle pouvoit faire présager pour l'avenir. Ainsi en a usé la France à l'égard des Jésuites. Ils n'étoient dangereux que par leur union, elle s'est contentée de les défunir, en proscrivant l'Institut qui les lioit : elle n'a expatrié que ceux qui, ayant préféré une patrie artificielle à leur patrie naturelle, peuvent se livrer aux regrets que met Virgile dans la bouche des Grecs jetés en Italie après le siège de Troyes (a) ; mais revenons à nos François réfugiés en Angleterre.

Traversant un jour une église paroissiale, j'y tombai dans une cohue de femmes dont une m'attaqua assez vigreusement sur la dureté de la France

(a) Quicumque Ilacos bello violavimus agros,
Supplicia & fassus pœnas expendimus omnes,
Vel Priamo miseranda manus.

Virg. *Æneid.* L. 11. V. 235.

à l'égard des réfugiés, de la classe desquels étoient la plupart de ces femmes. Après lui avoir protesté que je n'avois ni part ni influence dans la conduite dont elle se plaignoit, je profitai de l'occasion pour savoir l'objet de l'attroupement dont elle faisoit partie; elle me répondit de mauvaise grace que la paroisse distribuoit ce jour-là les aumônes du mois: que la charité des Anglois étoit la cause & le principe du succès dont Dieu bénissoit toutes leurs entreprises: qu'il regarderoit toujours dans sa colère un royaume qui s'étoit coupé bras & jambes pour en livrer le reste aux Jésuites: que des François se trouvoient forcés de prier Dieu contre la France en faveur de l'Angleterre: qu'enfin tout François qui ne travailloit pas à ouïr les yeux de Louis XV. sur les raisons de politique & de religion qui devoient le déterminer à rétablir l'Edit de Nantes, participoit au péché pour lequel elle m'assura que Louis XIV. brûloit en enfer avec tous les Jésuites. Plusieurs femmes, toutes parlant François, se joignirent à la conversation: je ne

me tirai de leurs mains qu'en leur disant qu'à mon départ de Paris, j'y avois ouï assurer que le Conseil étoit décidé à rouvrir la France à tous ceux qui voudroient y retourner. L'affaire des Calas étoit entrée dans cette conversation : ces femmes en favoient tous les détails : elles la regardoient comme une affaire de religion : elles prétendoient que c'étoit en haine des réformés que Calas avoit été sacrifié : elles crioient que ce jeu cruel n'avoit été joué à autre intention que de détourner le souverain de toutes vues qui pourroient tendre au rappel des réfugiés.



QUAKERS.

JE m'étendrai peu sur les Quakers qui sont assez connus. La Bible qu'ils entendent à leur façon, est leur livre unique; & le Saint-Esprit promis aux croyans par J. C. est l'objet capital de leurs dogmes, de leur culte & de leur confiance. Cette confiance est telle qu'ils croient le baptême superflu, excepté dans le cas où l'Esprit inspire aux adultes de le desirer.

Leurs assemblées ressemblent assez aux cotteries Angloises, par le silence & par le recueillement qui y règnent. On y entre, on s'y tient le chapeau sur la tête, on y prend place sans donner le moindre salut à l'assemblée ni à ses voisins; & les deux mains croisées sur le pommeau de la canne, on prie ou l'on médite intérieurement, en balançant le corps de l'arrière à l'avant, ainsi que le pratiquent les Juifs Allemands dans leurs synagogues. Les femmes occupent un des côtés de la salle dont

H v

le fond dans sa largeur, en face de la porte, est occupé par une loge ou tribune. Je crus d'abord que ceux que je vis dans cette loge, étoient une espèce de prêtres ou de rabbins; mais j'appris que l'on s'y plaçoit au hafard, & qu'il n'y a là ni prêtre, ni ministre, ni président d'assemblée.

Tout Quaker est prédicateur, dès qu'il se sent inspiré : l'Esprit agit sur les femmes mêmes, & alors elles prêchent. Ces inspirations ne sont point réglées : dans deux heures que je passai chez les Quakers, la première fois que je me trouvai à une de leurs assemblées, personne ne prêcha. Un seul vieillard se leva, regarda l'assemblée, souffla beaucoup, & se rassit sans rien dire. A la deuxième séance je fus plus heureux : celui qui étoit assis vis-à-vis moi, se trouvant inspiré, se leva, se tourna vers moi en se tournant vers l'assemblée, & après m'avoir long temps soufflé au visage, il parla pendant une petite demi-heure. Toutes ses phrases étoient coupées par de nouveaux soufflemens : les yeux fermés, les mains

dans ses manches, il avoit l'air & le ton d'un somnambule (a). Il revint à la charge après un quart-d'heure de silence. J'appris en sortant que son discours avoit pour objet la sanctification du Dimanche, & qu'il étoit un assemblage des plus maussades trivialités.

A une autre assemblée qui réunissoit un grand nombre d'étrangers de toutes nations, un vieux Quaker prit pour thème de son discours : 1°. l'inutilité & la vanité de tous les cultes imaginés par les hommes pour honorer la divinité. 2°. L'excellence de l'adoration en esprit & en vérité que J. C. est venu apporter sur la terre.

Je n'ai point entendu de femmes prêcher. La beauté de la plupart, soutenue de toute la propreté Angloise, est encore relevée par la simplicité de l'ajustement: leur linge, leurs robes,

(a) Il me rappella la sœur Marguerite qu'à Paris j'avois oui prêcher de ce ton, dans un triport de Convulsionnaires, présidé par un Abbé Courtu.

leurs chapeaux sont tout unis , sans garnitures , sans falbalas , sans pompons ; ce qui n'exclut point pour celles qui sont riches , (& elles le sont presque toutes) la finesse du linge , & le choix des étoffes qui sont cependant des couleurs les plus modestes. En allant la première fois à leur lieu d'assemblée , dans l'enceinte de l'abbaye de Westminster , & embarrassé d'une adresse très - compliquée que l'on m'en avoit donnée , je fis voir cette adresse à une femme qui se rencontroit sur mon chemin , vers Charing-cross. Elle la lut & me donna à entendre par signes qu'elle y alloit elle-même : je lui offris le bras , elle l'accepta , & nous arrivâmes de conserve , à l'assemblée où passant à sa place , elle m'indiqua celle que je pouvois occuper.

On m'avoit dit que les Quakers ne portoient point de boutons à leur habit ni à leur chapeau , mais j'en vis plusieurs avec cet ornement : je remarquai cependant que ceux que j'ouïs prêcher , & qui vraisemblablement sont les coriphées de la secte , étoient à cet égard dans toute la ri-

gueur de l'institution primitive. La privation de cet ornement n'est sans doute que de devoir étroit.

Ils persistent dans l'horreur que leur ont inspiré leurs anciens, pour l'effusion du sang humain. Ils ont en conséquence long-tems refusé de contribuer dans la Pensilvanie, aux levées d'hommes & d'argent qui s'y faisoient dans la dernière guerre, pour la défense de cette colonie : ils ont même obtenu l'exemption de la milice nationale établie en Angleterre. Cependant ce fut un Anglois de cette secte qui forma, en 1758, le projet de la conquête des établissemens François dans le Sénégal : il est vrai que l'expédition dirigée par le Quaker, s'exécuta, suivant le projet, sans effusion de sang.

Quant à la probité & à toutes les vertus sociales qui forment la base de leur religion, les Quakers ne se sont point encore démentis, & leur réputation est toujours la même. Cependant tous les jours leur nombre diminue : plusieurs raisons y concourent. 1°. Les enfans quittent une religion qui les éloigne de toute place, de

tout emploi. 2°. La même raison en écarte les profélites. 3°. La tolérance dont on use à leur égard, ne leur donne point cet acharnement qui, chez les sectaires, est le fruit ordinaire de la persécution. 4°. Enfin, de toutes les religions imaginées par les hommes, le Quakerisme est l'unique qui, dans la théorie & dans la pratique, ait exclu l'esprit de domination. Si cette secte se soutient, ce fera, ainsi qu'on le peut conclure de la plaisanterie qui terminera cet article, par la raison sur laquelle se fonde le pape Sixte V. pour prédire la prochaine destruction d'une secte qui avoit pris pour base, la continence pratiquée à toute rigueur (a).

Les Quakers n'ont dans leur lieu d'assemblée, ni peintures ni images. Ils ont cependant chez eux quelques estampes relatives à leurs objets de spiritualité. Dans un quartier détourné de Londres, arrêté par une pluie très-abondante, je me jetai dans le premier porche où un homme m'ou-

(a) *Non si chiava*, disoit le pape, *in questa religione* : non durera. Confession de Sancy, l. 1, c. 1.

vrant une porte, m'invita d'entrer dans son cabinet. C'étoit un Quaker. Ce cabinet étoit orné d'une grande estampe fraîchement & fort proprement gravée. Elle représentoit un grand chêne : au milieu de son feuillage on voyoit le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe, des Diables scioient l'arbre par le pied, tous les aquilons déchaînés faisoient effort sur sa cime, des bêtes féroces sembloient attendre la chute de l'arbre pour dévorer la colombe. Le maître du cabinet me dit que cette allégorie représentoit l'état de l'ame dans cette vie.

Si cette secte ne s'éteint pas d'elle-même par un dépérissement insensible, tôt ou tard quelque Tartuffe, abusant de la prévention générale en faveur des Quakers, se permettra quelque insigne friponnerie qui rompra l'unique lien qu'a cette secte dans l'estime publique.

Les Quakers n'ont encore eu qu'un savant, dans un maître d'école qui, ayant appris de soi-même les anciennes langues de l'Orient, a donné depuis peu la Bible traduite de l'Hé-

breu , avec un commentaire rempli de choses aussi neuves que bien vues. J'en ai ouï porter ce jugement à des docteurs Anglicans très en état de le juger.

Dans son origine cette secte avoit des hommes savans , car il me semble la voir dans ces *Prophetantes* qui ,
» vers le milieu du dernier siècle ,
» de toute la Hollande, s'assembloient
» le premier Dimanche de chaque
» mois, à Warmont dans le voisinage
» de Leyde, & vaquoient tout ce
» jour-là à la lecture de l'écriture,
» proposant leurs difficultés, & usant
» de la liberté de prophétiser, c'est-
» à-dire, de l'exercice du raisonne-
» ment que permet l'Evangile. Mais,
» ajoute Sorbière, c'est une troupe de
» fort honnêtes gens, dont la plupart
» entendent le Grec & l'Hébreu : ils
» ne diffèrent des Remontrans qu'en
» une plus étroite discipline sur le fait
» de la guerre qu'ils condamnent sans
» exception. (a) Sorbière avoit vu la
Hollande en 1642.

Les Quakers sont l'objet de fréquentes plaisanteries tant en propos,

(a) *Sorberiana.*

que par écrit : elles leur font peu de sensation. A mon départ de Londres, on m'en donna une qui sortoit de dessous la presse. Elle est en placard orné, dans sa partie supérieure, d'une estampe en bois qui représente très-exactement le lieu d'assemblée qu'a cette secte à Westminster. Le reste du placard est rempli par un sermon que l'on suppose prêché par un Quaker, sur une aventure un peu gaillarde réellement arrivée, à ce qu'on m'assura ; à un des frères les plus fervens. Je vais donner ici ce sermon, & comme un échantillon de plaisanterie Angloise, & comme une preuve de la charité de l'Anglois pour toute secte qui n'est pas la sienne.

A QUAKER'S SERMON.

The Text is taken of the 2d Chapter of Obadiah, and the 24th Verse, where you will find these Words :

I lay me down in the Valley of Jehosaphat, I will repair the broken Walls of Jerusalem, make the two Hills of

Mount Sion flow with Milk and Honey, and the two Pillars of Flesh for to shake.

We are met and assembled together, and the end and meaning of our meeting is this, which I shall unfold to you in as few words, and as clear sense, as the matter itself will bear.

Here, my beloved, our dear brother and fellow-labourer hath gone a little astray, in the opinion of the vulgar and prophane; but how far, I say, how (this may be of consequence to the innocent lambs of our flock) shall be the subject of my following discourse. And the matter, as it stands fairly reves led and discovered un o us by undeniable evidence of the brotherhood, is plainly thus:

Azarias, our dear brother, who it is well known, lived in good fame and reputation amongst his neighbourhood in the town of Twickenham, which lieth on the right hand side of the river Thames, as thou goest beyond Brentford: Now this

man, our dear brother, as I told you, being obliged to go, and his occasions calling him to London, the man arose, took his staff and walked; but behold, as he was going over the green which is called Turnham Green, that unlucky, unfortunate, and scandalous green, about the north-east corner thereof, as thou turnest towards the south, he met with our sister Ruth, and they twain walked and communed together for some time; and as they were communing together, our sister Ruth cast such obliging glances with her commanding eyes on the unfortunate Azarias, and squeezed his hand so sensibly, that the snake peeped out of the grass, and our near friend Azarias was obliged to obey the all commanding power of the unlucky one; whereupon he said unto her, Dear sister Ruth, the spirit moveth me to lay thee down, that I may fructify thee; and she answered him again, and said, resist not the spirit, for from thence proceedeth no ill: so he took her, and laid her down; and when it came to pass, that she was

down, and flat on her back, she took up her coats, even unto her holland smock which covered her nakedness, and throwing them over her face, said, Whatsoever thou meanest wickedly, Azarias, I will not see: so Azarias let down his breeches fell with his face downwards on our sister Ruth, and so followed the motion of the spirit. Now, my beloved in the mean time, while our brother was exercising his faculties on our sister Ruth, cometh my one of the profane, who being moved and seduced by the instigation of the devil, proclaimed and divulged this abroad with scorn and contempt of our brother, yea also and of us.

But now, my brethren to expound and explain this matter unto you, and that I may shew you how far our brother may be criminal therein, I shall thus proceed: The casuists have a maxim, and the maxim in extream good and so plain and undeniable, that no body can say against it; and it is this, „ Ubi intentio bona, actio non mala: „ therefore say I, my beloved, *Quod actionem*, our brother is cri-

minal, and why, because it was with
 his carnal part, and all carnality is
 criminal; and secondly, as to the place
 it was done, publickly in an open
 field, near to the highway side, whe-
 reby he became à scorn and derision
 unto the profane man, and laid a
 scandal on the brotherhood; but then
 again. *Quod intentionem*, the intent
 was good, and that plainly appears
 thus, our brother was moved; and
 how was he moved? Why, with a
 fair and tempting object which is pre-
 sent, who can withstand it; and se-
 condly, he did not go to it after the
 ways of the profane, who say,
 „G—d d—n, I will do so and so,
 „and by G—d you shall do so and
 „so;” but he said unto her, „Dear
 „sister the spirit moveth me, &c.”
 which brings me to the intent itself,
 which was not as with the wicked,
 who do it to satisfy the sensual and
 carnal appetite with a sort of pleasing
 delight, but to the fructification and
 edification of a good woman; whe-
 reby, my beloved, you may plainly
 see, that his intentions was good,
 that is to propagation, fructification,

and generation, that he might raise up seed to the brotherhood, and thereby made that carnal part an agreeable instrument to the continuation of righteous seed in the nation, whereby he hath shewn himself a satting member of this congregation, and by his forward inclinations hath laid an eternal obligation upon this kingdom in general, and the brotherhood in particular, in giving solemnly an example for every single member thereof.



HERNUTES.

JE dus au pur hasard la découverte des Hernutes, & du lieu où ils s'assembloient : lieu choisi & arrangé par le comte de Sinzindorf, fondateur de cette secte. Mes promenades avoient souvent pour but Chelsea, lieu charmant par sa situation sur la Tamise, & par une foule de jolies maisons qui y forment une ville très peuplée dans la belle saison. Dans une de ces promenades, en passant du bas au haut Chelsea, je fus joint par un homme dont tout l'extérieur n'annonçoit qu'un honnête artisan. Il me demanda en François où j'allois, m'offrit ses services, & m'accompagna au jardin du chevalier Glyn : j'avois déjà vu ce jardin, mais sa distribution, aussi agréable que singulière, avoit piqué ma curiosité. En cheminant, il me demanda des nouvelles de beaucoup de gens de Paris : j'en connoissois plusieurs à l'égard desquels je me trouvai en état de sa-

tisfaire à ses questions. Dans le cours de cette conversation, nous passâmes devant un hôtel dont tout l'extérieur annonçoit la plus grande magnificence. Mon homme me demanda si je connoissois cet hôtel, & si j'aurois quelque desir de le voir; & sur ma réponse affirmative, il est à moi, ajouta-t-il, & nous y entrerons au retour. Au retour en effet, il sonna, on vint lui ouvrir avec respect, & il m'introduisit dans un vestibule très-vaste qui abreuve un escalier de la plus grande proportion. Les panneaux du lambris de cet escalier étoient couverts de peintures dont la bizarrerie attira toute mon attention. Ici étoit un vilain Negre vêtu d'une chemise blanche qui lui battoit sur les pieds; là on voyoit une tempête; plus loin un millionnaire paroïssoit prêcher au milieu d'une troupe de Negres; dans le tableau suivant un homme sur une mer orageuse, étoit soutenu au milieu des flots par une main qui le tenoit aux cheveux, &c. &c. En examinant ces peintures, nous arrivâmes à l'appartement du premier étage, formé par une

une enfilade de sept pièces toutes parquetées, lambrissées, éclairées par de très-grandes fenêtres, & n'ayant de meubles que dans la dernière. Mon homme m'apprit alors que cet hôtel avoit été bâti & arrangé par M. le comte de Sinzindorf, de sainte mémoire, pour servir de lieu d'assemblée aux Hernutes ou frères Moraves qu'il avoit institués : il me fit voir l'appartement qu'y avoit occupé ce saint fondateur : c'étoit la pièce meublée dont la cheminée étoit décorée du portrait d'un ancien duc de Saxe, dont le comte de Sinzindorf se faisoit descendre.

Etant montés au deuxième étage, j'en trouvai la moitié occupée par une grande pièce qui n'avoit pour meubles qu'un clavecin & une table couverte d'un tapis rouge, au-dessus de laquelle une pièce de la même étoffe suspendue au plafond, formoit une espèce de baldaquin. Tous les murs étoient couverts de noms peints en lettres d'or. Ce sont, me dit mon introducteur, les noms des enfans de Dieu les plus connus depuis la création du monde. Les premiers de ces

noms étoient en or rembruni, & comme enfumé: distinction relative fans doute à la manière de penser des Hernutes sur l'ancien Testament. Les panneaux suivans offrent les noms des personnages les plus distingués de l'église Grecque & Latine: S. Bernard, Pierre de Blois & Jean de Salisbury figurent entre ceux du moyen âge. Parmi les modernes, je lus ceux de Mademoiselle Schurman, de Madame de Chantal, de M. de Fenelon, de Madame Dannican, procureuse générale du parlement de Rennes en Bretagne, enfin du cardinal de Noailles à qui M. de Sinzindorf, qui l'estimoit singulièrement, prit la liberté d'écrire en 1720, sur son changement de langage dans l'affaire de la Constitution: aucun Jésuite ne figure là parmi les *enfans de Dieu*.

L'extrémité de cette pièce offre en regard deux portes sur l'une desquelles est écrit *alleluia*, & sur l'autre *Miserere mei, Deus*: ce qui, me dit-on, réunit les sentimens du Chrétien à chaque acte de la vie, qui doit être en même-tems un objet de crainte & d'action de grâces.

LONDRES. 195

Nous passâmes de-là sur une terrasse qui termine l'hôtel dans toute son étendue. Le plomb dont elle est couverte a coûté 1200 guinées, tant pour la matière que pour la main-d'œuvre. On a de-là une des vues de l'Angleterre le plus richement & le plus agréablement variées. Le terrain qui pouvoit former un jardin à cet hôtel, est occupé par un cimetière & par une petite chapelle.

Cette maison n'est sans doute qu'un noviciat ou maison de retraite. Les Hernutes ont à Londres des lieux d'assemblée dans l'un desquels vers Covent-Gardens, j'ai assisté à leur office. Il est mêlé de cantiques dont le chant est fort agréable: l'orgue accompagne, à l'Italienne, ces cantiques & la psalmodie: M. de Sinzindorf a cru avec raison pouvoir ainsi égayer une occupation qu'il regardoit comme un avant-goût de celle qui remplira dans le Ciel l'éternité des enfans de Dieu. Au milieu de l'office, un prédicateur monta en chaire. De tous les hommes qui j'ai ouï parler en public, soit dans les chaires de Londres, soit dans les deux Cham-

bres du Parlement, ce prédicateur ou ministre Hernute, est l'unique chez qui j'aie trouvé le ton, les gestes & l'action de l'orateur : on m'assura que la bonté des choses répondoit à celle du ton.

Voici ce que dans deux ou trois entrevues, je pus apprendre de mon introducteur, sur les dogmes & sur les rites de sa secte.

Ils ne voient dans l'ancien Testament, qu'une histoire pieuse, édifiante, allégorique, en un mot, une ombre qui donne un nouvel éclat au grand jour de l'Evangile.

La religion Anglicane, & celles de toutes les communions Chrétiennes qui reçoivent l'Evangile, sont égales à leurs yeux. Dieu, disent-ils, a dans toutes ces communions ses enfans qu'il connoît : aimer Dieu & chérir ses frères, c'est le caractère des enfans de Dieu, caractère indépendant de tous les systèmes théologiques.

Ils croient le baptême de première nécessité. Quant à l'eucharistie, je ne pus démêler s'ils en pensent en Catholiques, en Luthériens, ou en Calvinistes. Ils se rassemblent pour com-

munier : l'eucharistie se distribue à chaque assistant : à certain signal, chacun se communie soi-même dans le même instant ; & dans cet instant, me disoit mon mystagogue , nous sommes tellement enflammés , tellement absorbés , tellement ravis en Dieu, que, remplis de l'effet de ce mystère ineffable , nous ne pensons pas à chercher de quelle manière il s'opère.

Ces ravissmens , cette communication avec Dieu , les Anges , &c. faisoient partie de la religion imaginée par les derniers platoniciens : *J'ai été assez heureux* , disoit Porphyre l'un d'eux , dans la Vie de Platon , *pour m'approcher de Dieu & pour m'unir à lui. Cette union* , ajoute-t-il , *faisoit tout l'objet des desirs de Platon : il eut quatre fois le bonheur de cette jouissance , pendant que je demeurois avec lui : ce qui se passe alors en nous est ineffable.* Soit fanatisme, soit imposture , soit peut-être l'un & l'autre , les illuminés de toute la secte se vantent des mêmes faveurs.

L'objet favori du culte extérieur des Hernutes, est la plaie que N. S. reçut au côté, sur la croix. La

figure de cette plaie , répandue dans leurs livres , & dans tous les lieux où ils s'assemblent , entre pour quelque chose dans les imputations scandaleuses dont on les charge , & que j'indiquerai ci-après. Au reste , cet objet de culte semble se rapprocher & se confondre avec la *dévotion au Sacré Cœur* , imaginée en France par Marie Alacoque , protégée par les Jésuites , préconisée par les évêques qui leur étoient le plus dévoués , consacrée par la fameuse vie de son institutrice , que M. Langueta donnée au public , établie enfin comme un signe de ralliement entre le clergé incommunicant.

Le mariage est pour les Hernutes un sacrement presque aussi ineffable que l'Eucharistie : ils ne le contractent que sur l'avis de leurs chefs. Sans cet avis , l'inclination des contractans est regardée comme un piège de Satan : or il est à présumer qu'il n'est déterminé que par la connoissance la plus intime du caractère des parties , & que l'on y apporte la droiture & la pureté des vues qui dirigent les

pères de famille en semblables affaires: celles des jeunes Hernutes appellés au mariage, ne sont pas moins pures; ils regardent le devoir conjugal comme la fonction la plus importante pour la créature raisonnable, soit dans l'ordre de la nature, soit dans celui de la religion. Quel homme n'en penseroit pas ainsi, me disoit mon mystagogue, de l'air le plus pénétré, s'il pense qu'il va donner l'être à un homme qui sera l'honneur & la consolation, ou l'opprobre & la honte de sa famille, de la société, de la religion? Quant à moi, ajoûtoit-il, j'ai reçu une femme de la main de M. de Sinzindorf comme je l'aurois reçue de la main de Dieu même: je ne connoissois ni la personne, ni les facultés, ni la famille, ni le pays où elle étoit née & qu'elle habitoit: Dieu a béni notre union dans laquelle j'ai trouvé & trouve tous les jours un paradis anticipé.

Les Hernutes vivent en commun comme les premiers fidèles de Jérusalem. Ils rapportent à la masse tout ce qu'ils gagnent, & n'en tirent que

le plus étroit nécessaire. Ce sont les meilleurs ouvriers de l'Angleterre. Ils travaillent, ils ménagent pour avoir le plaisir de donner par la main des chefs, & leur bienfaisance n'est pas concentrée dans leur secte. Les gens riches ou aisés, au-dessus de la classe des gens de travail, apportent à la masse, non l'universalité de leurs biens, mais des aumônes très-considérables.

Les missions sont le plus grand objet de la dépense commune. Celles qu'ils ont en Afrique, avoient fourni le sujet de ces peintures que j'avois vues sur l'escalier, & qui représentoient des Nègres catéchumènes, des Nègres baptisés, des Nègres prêchant l'Évangile à leurs compatriotes. M. de Sinzindorf regardoit les missions comme la partie capitale de son apostolat. Il avoit fait plusieurs fois le voyage de l'Amérique : pour y mêler quelque chose de miraculeux, dans une conversation avec le lord Chesterfield, il lui assura sur son honneur & sur son Dieu, qu'il lui étoit arrivé de faire en sept jours la traversée de Plimouth à Boston. Les

miracles accompagnent aussi leurs missions d'Afrique. Le missionnaire que j'avois vu dans un des tableaux de l'escalier, soutenu au milieu des flots par un bras invisible, étoit un de ces miraculés. Ils ont même ravitaillé, en leur faveur, un des plus grands miracles de S. François Xavier, en faisant rapporter par une cancre, à un de leurs missionnaires, un Nouveau Testament tombé à la mer.

La Communauté de biens établie entre les Hernutes, & les principes hors de l'ordre commun, qu'ils se sont faits sur le mariage, donnent lieu au peuple de penser & de dire qu'ils pratiquent, dans leurs assemblées, le *vagus concubitus*, dont de graves écrivains ont accusé la plupart des hérétiques anciens & modernes (a) : les premiers Chrétiens en

(a) Les Hérétiques du douzième siècle, connus sous les noms de Patarins, Vaudois, Albigeois, &c. furent assez généralement accusés de cette infamie, quoique toute leur conduite extérieure annonçât l'amour le plus somptueux de la pureté. Je trouve à cet égard

étoient eux - mêmes soupçonnés par

un fait très-singulier, consigné par le père Picart dans ses notes sur le douzième chap. de l'Hist. de Guillaume de Newburi, d'après l'Histoire manuscrite de Raoul, moine de Clogcester en Irlande. Je vais le rapporter par extrait, dans les termes mêmes du moine Irlandois.

Cum Dominus Guillelmus (Guillaume de Champagne) Remorum urbis archiepiscopus cum clericis suis, spatiandi gratia, obequiteret, quidam ex dictis clericis, scilicet magister Tilleberienfis, videns quandam puellam in vineis solam deambulantem, lubricæ juventutis curiositate ductus diverit ad eam, sicut ab ore ejus didicimus postea, cum canonicus esset. Quam salutans, & unde & cujus esset filia, & quidnam ibi sola faceret, diligenter inquirens, cum ejus pulchritudinem diutius attendisset, hanc tandem de amore lascivo curialiter affatur. Cui illa simplici & quâdam verborum gravitate respondit, vix juvenem respicere volens: numquam velit Deus, ô bone adolescens, ut tua amica sive alicujus hominis existam; quia si virginitatem amissem, & caro mea semel corrupta esset, æternum damnationi procul dubio subjacerem. Quod audiens Mag. Gervasius, intellexit subito hanc esse de impurissimâ illâ sectâ publicanorum sic dicti à populando) qui tùm ubique exquirebantur & perimebantur.... Dùm itaque dictus clericus cum puellâ de tali responso consutando altercaretur, supervenit arch. cum

les Payens (a) ; mais les imputations

suis, qui controversiæ causam agnoscens, iussit puellam comprehendere & secum in urbem adduci. Quam coram clericis alloquens & plures auctoritates ac rationum argumenta proponens, respondit illa, se nequaquam satis fuisse instructam ut tantas objectiones posset refellere, sed habere se quandam magistratam in urbe, quæ faciliè omnes objectiones refelleret. Illâ etiam comprehensâ... cum utrarumque mentes obstinatæ, nec minis, nec blanditiis, nec allegationibus, nec scripturarum auctoritate, ab erroribus revocari possent... communi consilio decretum est ut flammis concremarentur; & jam igne accenso, cum iam ad pœnam trahi deberent, ait erroris magistra: insensati & iudices iniusti! creditisne quoddam me vestro igne cremabitis?... Et hæc dicens, concitè glomum sili extrahit & extra quandam magnam fenestram projecit, capite sili in manibus retento & voce sonora dixit: recipe. Ad quod verbum, mox à terris elevata, glomum agili volatu, cunctis aspicientibus, extra fenestram subsecuta est... Puella autem cum remansisset.... igne consumpta est, non sine admiratione multorum, cum nulla suspiria, nullos fletus, nullum planctum emitteret, sed omne flagrantis incendii tormentum constanter & altèriter perferret.... Sic isti virginitatem prædicant, IN OPERIMENTUM SUE TURPITUDINIS, &c. &c. Ce passage porte avec soi son Commentaire.

(a) Le même soupçon enveloppoit les Juifs: Projectissima ad libidinem gens, alienarum con-

de la jalousie, de la haine & de la haine théologique sur-tout, n'ont jamais fait preuve: d'ailleurs, est-il dans la nature que l'homme, quelque corrompu qu'on le suppose, se livre à la débauche par principe de religion?

La bienfaisance envers tous les hommes est un des premiers principes des Hébreux. D'après ce principe, mon mystagogue m'entretint, avec l'émotion la plus tendre, de l'affaire du malheureux Calas. Il me parla ensuite sur le même ton de la proscription des Jésuites de France: » ils sont hommes, me dit-il, ils sont » dans la souffrance, nous prions » Dieu qu'il les console, & qu'il leur » conserve l'état de citoyen.

Après m'avoir promené dans tout l'hôtel, il m'introduisit dans un petit appartement de plain-pied avec la salle d'assemblée. La simplicité & la propreté regnoient dans toutes les parties de cet appartement. La der-

cubitu abstinent: inter se nihil illicitum. Tacit. Hist. l. 5. initio.

nière pièce étoit occupée par une grande femme de fort bonne mine qui, dès qu'elle m'eut apperçu, se leva & me salua en François. Voilà, me dit mon introducteur, l'Ange que m'a donné M. de Sinzindorf. Cette femme, du même âge que son mari, étoit de Neufchâtel en Suisse: elle avoit l'air & le ton de nos plus huppées Jansénistes. Elle me demanda des nouvelles de Paris, & répondit à toutes mes questions sur les Hermites. Pendant notre conversation, son mari préparoit le ratafiat que nous bûmes à la santé les uns des autres & de tous nos amis, avec promesse de ma part de nous revoir pendant mon séjour à Londres. Comme je sortois de l'hôtel, un carrosse s'arrêtoit à la porte, & il en descendit une femme aussi respectable par son âge, que par son air & son maintien: c'étoit L. H. une des premières dames de l'Angleterre: elle venoit s'édifier avec le mari & la femme que je quittois.

Il est inutile d'avertir que les disciples de M. de Sinzindorf le mettent dans la première classe des enfans de

Dieu. J'ai vu le portrait de cet Apôtre: il est représenté avec une grande calotte à oreilles. Sa physionomie a ce mélange de chaleur & d'autorité qui annonce un chef de secte.

En général les Anglois n'estiment pas infiniment les Hernutes. Ils les regardent comme les dupes de leurs chefs, qui abusent de la religion pour acquérir sur eux cet empire aussi absolu que lucratif, que les Jésuites ont su se faire sur les Américains du Paraguai.

Leur secte doit son nom à la petite ville de Herrnhout dans la haute Lusace, dont le comte de Sinsendorf engagea tous les habitans à l'embrasser. Ainsi Platon avoit vu sa République réalisée dans une ville qu'il régla lui-même d'après ses principes sur lesquels les passions humaines qu'il avoit voulu détruire, eurent bientôt repris tous leurs avantages. Elles les reprendront sans doute dans la ville de Herrnhout: l'église de Jérusalem, quoique dirigée par les Apôtres, quoique persécutée, se relâcha en peu de tems de la rigueur des principes sur lesquels elle

avoit été établie par le prince des Apôtres.

Les Hernutes ont en Hollande quelques établissemens considérables. Les jeunes filles que réunissent ces établissemens, où elles travaillent en commun sous les yeux des chefs & du public, donnent lieu à beaucoup de propos. Un de ces établissemens avoit pour chef un aventurier François nommé Jacques le Long, dont les friponneries, en lui procurant son expulsion de l'église Morave, n'ont pas contribué à accréditer cette église.

Elle a des principes singuliers que l'on ne peut que soupçonner, à la manière entortillée & énigmatique dont s'en expliquent les adeptes de la secte. Ils en font sans doute un mystère au commun même de leurs sectateurs : plusieurs les quittent, soit d'eux-mêmes, soit parce qu'ils sont congédiés à l'instant où ils manquent à la première vertu, que les chefs placent dans une soumission aveugle à leurs ordres, à leurs avis, à leurs moindres signes.

MÉTHODISTES.

LE même esprit règne dans la secte des Méthodistes : son origine est récente, & M. Withefield son fondateur vit encore. Cet établissement a essuyé toutes les persécutions qu'il auroit pû redouter dans tout pays, aussi persécuteur que l'Angleterre l'est peu : aussi ne s'est-il pas formé en cachette ni dans l'obscurité. M. Withefield avoit choisi les rues & les places de Londres pour théâtre de ses prédications, qui avoient pour objet la réforme des mœurs & le rétablissement du dogme de la grace, énérvé & défiguré par l'Arminianisme qui s'est insensiblement emparé de l'église Anglicane. Les ministres Anglicans firent ce qui dépendoit d'eux pour dérouter le nouveau prédicateur : ils prêcherent contre lui, le dénoncèrent au peuple comme fanatique, visionnaire, &c. & parvinrent à le faire accueillir à coups de pierre, dans tous les endroits où il ouvroit

la bouche pour parler au peuple. Il tint bon cependant, il forma des prosélites : le nombre de ces prosélites & la constance du chef en imposèrent à la canaille ; l'indignation qu'on lui avoit suggérée, fit place à la curiosité ; enfin M. Withefield parvint à prêcher tranquillement dans Moorfields, préau immense aux portes de Londres, & dont l'étendue suffisoit à peine à l'auditoire prodigieux qui le suivoit.

S'étant associé des coopérateurs, il forma une nouvelle église où l'on trouve toute la ferveur qui est l'appanage des nouveaux établissemens. Cette église vient de se faire bâtir, sous le nom de *Tabernacle*, un lieu d'assemblée, dans le voisinage du Moorfields qui fut son berceau (a).

(a) Cet emplacement est dans une des plus belles parties des nouveaux quartiers de Londres. Les Méthodistes bâtissent & se logent de préférence dans les nouvelles maisons élevées à la portée de leur Tabernacle. Ainsi, tandis que les Convulsionnaires ne voient & ne prêchent que la prochaine destruction de Paris, les Méthodistes plus sages travaillent à l'aggrandissement & à l'embellissement de Londres.

Le fond de la liturgie est la liturgie Anglicane chargée de cantiques composés sur des airs assez agréables, par un M. Witf, poète de la nouvelle église, laquelle a aussi multiplié les sermons: au moyen de ces additions, son office est d'une longueur proportionnée à la ferveur de ceux qu'il rassemble.

Ce sont presque tous artisans & gens du peuple: rien de plus édifiant que leur maintien, leur chant & leur attention au prêche. Cette attention est soutenue & comme échauffée par de fréquens soupirs qui partent à chaque instant de toutes les parties du Tabernacle, & qui se répondent par écho.

A un de ces offices, le hasard me jeta à côté du jeune homme qui, dans ma première course à Londres, avoit bien voulu me servir de guide dans toute la longueur de la rue d'Oxford. Il me continua ses politesses, en me procurant une place & un livre de cantiques: il me parut un des plus fervens de l'assemblée. Si ces politesses ont leur principe dans l'enseignement de la nouvelle église,

la nation ne peut que gagner à son extension.

Le prédicateur, en robe de ministre, grands gands noirs & mouchoir blanc très-ample, ne prêchoit que par aspirations, de l'air & du ton d'un Illuminé. Ses phrases étoient coupées par des *ô ! ô !* qui revenoient à chaque instant. Je crus que c'étoit M. Withesfield en personne ; mais on m'apprit qu'il étoit en Amérique où il travailloit à provigner la vigne du Seigneur, & que le prédicateur que j'entendois, étoit un de ses premiers prosélites Américains : ce voyage est le troisième que fait M. Withesfield au-delà des mers.

L'Enfer est l'objet favori des prédicateurs Méthodistes, qui, dit-on, contribuent par-là à la multiplication des hôtes du Bedlam. Ils insistent aussi beaucoup sur l'esprit & sur la foi, qui seule, selon eux, suffit pour la justification & pour le salut éternel. On m'assura que la première personne de l'Angleterre étoit décidée pour cette secte.

Le *Tabernacle*, ainsi que je l'ai déjà dit, est accompagné d'un cimetière

où les morts ont des inscriptions funéraires à l'antique, c'est-à-dire très-simples. Quelques illustres de la secte ont leur sépulture dans le Tabernacle même, avec des épitaphes qui contiennent des éloges plus étendus.

Aux offices qui se font dans ce *Tabernacle*, les femmes, ainsi que dans les églises Anglicanes, sont placées pêle mêle avec les hommes.

Les ministres de cette secte sont, dit-on, très-opulens. Les Méthodistes, ainsi que les Hernutes, déposent entre les mains de leurs chefs, tout leur gain journalier, ne se réservant que le plus étroit nécessaire; & le fond que forment ces dépôts communs, fournit à des aumônes, à la construction d'églises, à l'entretien des ministres, & aux dépenses qu'entraînent les missions. Telle fut la destination primitive des dixmes & de tous les biens ecclésiastiques, administrés dans la première origine par des personnages qui, présument trop de l'humanité, ont induit leurs successeurs dans une tentation à laquelle ils doivent succomber.

Cette vie commune avoit été la

première loi que s'imposèrent les premiers fidèles de Jérusalem ; mais soit que les détails d'économie fussent trop au-dessous d'ames aussi sublimes que celles des Apôtres , soit que quelque nouveau Judas se fût glissé parmi les directeurs préposés à la nouvelle administration , l'église de Jérusalem fut bientôt à la charité des églises qui n'avoient pas adopté la vie commune (a).

A la vue des sectes déjà établies en Angleterre , Sorbière disoit en 1663 : » Pourquoi nous autres » François nous étonnerions - nous » de l'entêtement qui les a formées » & qui les soutient ? Nous disputons depuis long - temps sur une » chose de néant : à sçavoir si cinq » propositions se trouvent dans un livre , ou si elles n'y sont pas ; & » cette dispute fait bien voir que » nous ne sommes pas nous - mêmes » exempts d'extravagance , d'ambition & d'opiniâtreté (b) ».

(a) Act. Apost. c. 4, 6, 11, &c.

(b) Voyage en Angleterre p. 60.

 LATITUDINAIRES.

CATHOLIQUES, Anglicans, Puritains, Hernutes, Méthodistes, &c. font cause commune contre une secte qui gagne tous les jours du terrain, je veux dire le Déisme qu'ils ont produit, & dont le grand Bossuet traçoit ainsi la génération. » Les esprits » une fois émus, dit ce sublime orateur, tombant de ruines en ruines, » se sont divisés en une foule de sectes au milieu desquelles mille gens » fatigués de tant de folles visions, » & ne pouvant plus reconnoître la » majesté de la religion ainsi déchirée, vont enfin chercher le repos » dans l'indifférence des religions ».

L'athéisme étoit un mot vague avant que la Sorbonne eût classé les Athées, les Théistes, les Déistes, &c. (a). Quant aux purs Athées, s'il

(a) Ces deux dernières classes, confondues en Angleterre avec les Sociniens, sont désignées sous le nom commun de *Latitudinaires*.

en fut jamais, il faut les chercher parmi les Mahomet, les Hildebrand, les Guises, les Cromwel, parmi ces hommes de tous les siècles & de tous les pays, qui se jouant & de Dieu & de la notion de la divinité imprimée dans le cœur de tous les hommes, en ont abusé pour établir leur fortune, & pour fonder une grandeur presque toujours cimentée du sang de leurs semblables.

Les noms sacrés de Dieu, de religion, de conscience, d'église, de bien public, furent toujours le succès des attentats les plus atroces de ces hommes de sang. A l'instant de la prononciation de la sentence qui alloit le juger à mort, Charles I. que les commissaires refusoient d'entendre, leur avoit dit pour dernière parole, qu'il souhaitoit qu'ils eussent DIEU devant les yeux : *Oui, Monsieur*, lui répondit Brashaw, président de la Commission, & l'organe de Cromwel, *oui, Monsieur, nous avons devant les yeux DIEU, le roi des rois, & le seigneur des seigneurs; DIEU, auprès duquel il n'y a acception de personne; DIEU, le vengeur du sang innocent;*

DIEU, qui verse ses malédictions sur ceux qui épargnent le sang des coupables dont il a prononcé l'arrêt : oui, Monsieur, *DIEU & NOTRE CONSCIENCE* nous appellent en cette place & à cette *AUGUSTE FONCTION* ; & il nous reste à desirer, comme nous le faisons de tout notre cœur, que *DIEU* vous donne une parfaite contrition & repentance de vos péchés, & qu'il lui plaise vous faire miséricorde, tout au moins sur la meilleure partie de vous-même : car, Monsieur, quant à l'autre partie, nous nous trouvons obligés d'en faire ce qu'ordonne la loi (a).

Le dimanche qui avoit suivi leur première séance, ces commissaires l'avoient passé dans le jeûne & au prêche dans la chapelle de Witthall, depuis neuf heures du matin, jusqu'à quatre de l'après-dînée, & ils donnerent aux mêmes exercices tout le dimanche qui précéda la prononciation du Jugement.

(a) Sommaire du Procès de Charles I. imprimé à Paris en 1650, in-4°. pag. 38, 74 & 77.

J'ai rappellé ci-dessus le sermon prêché par Cromwel lui-même sur le texte de S. Paul : *Omnis anima potest- tatibus sublimioribus subiecta sit.*

Les *Latitudinaires* ont introduit & étendu l'esprit de tolérance dont l'A-thée politique est le plus grand en-nemi. Cet esprit, qui fut le premier principe de la grandeur des Romains, l'est aujourd'hui de celle de la Hol-lande & de l'Angleterre. L'une & l'autre lui ont donné ses premiers Apôtres (a). Les Catholiques lui doi-vent la paix dont ils jouissent dans ces deux Etats. Au fond, tout Ca-tholique Anglois ou Hollandois re-gardant comme damnés ceux de ses compatriotes qui sont hors de l'égli-se, est intéressé à ce qu'ils se dam-nent plutôt comme *Latitudinaires* ne tenant à aucune secte persécutri-ce, que comme sectaires intolérans. Enfin, le libertinage d'esprit est, en pays de liberté, un asyle ouvert

(a) Ed. Herbert, baron de Chisbury, fut un de ces premiers Apôtres. V. ses ouvrages inti-tulés : *De veritate & de causis errorum.*

à ceux qui , dans d'autres pays , sont obligés de se cacher sous le masque de l'hypocrisie : or ce libertinage a peut-être des conséquences moins dangereuses que l'hypocrisie , pour la franchise des mœurs publiques.

Ceux qu'en Angleterre nourrit le bien de l'église , ne pouvant honnêtement être Déistes *ut sic*, le font *secundum quid* : Socin , comme je l'ai déjà dit , a un grand nombre de sectateurs dans le clergé Anglican & Puritain. Le Cardinal du Perron disoit : » En Angleterre ils furent bien empêchés » de convaincre un Arrien par les » passages de l'Ecriture : il les mit » tous à ne savoir que dire , il les » rembarra tous , ils n'en purent venir à bout : ils le firent brûler. » Nous ne saurions , ajoûtoit le Cardinal , convaincre un Arrien par » l'Ecriture : il n'y a nul moyen que » par l'autorité de l'église. Le Calvinisme , disoit le même Cardinal , tombera enfin en Turcisme. De » Luthér est venu Calvin , & de Calvin les nouveaux Arriens qui veulent concilier le Christianisme avec » le Mahométisme ; & il est gran-

» dement à craindre qu'un jour ces
 » pays du Septentrion , la Pologne ,
 » la Suède , le Dannemarck , &c. n'é-
 » chappent à la religion (a).

Le Cardinal du Perron voyoit au-
 delà du but , si par *Mahometisme* il
 entendoit autre chose qu'une reli-
 gion où J. C. ne feroit regardé que
 comme l'est Mahomet parmi les Mu-
 sulmans. Il a aussi oublié ou négligé
 de compter l'Arminianisme parmi les
 degrés qui ont conduit au Socinia-
 nisme : en affoiblissant , par l'affoi-
 blissement du péché originel , la né-
 cessité d'un médiateur , Arminius a
 ouvert aux Protestans la route tracée
 par Molina , aux Hardouin , aux Ber-
 ruyer , &c.

Les Sociniens , les Déistes , &c.
 jouissent à Londres de toute liberté ,
 de celle même de la presse. Il n'en
 étoit pas ainsi au commencement du
 dernier siècle : Jacques I. fit défen-
 dre , sous les plus grandes peines ,
 l'introduction en Angleterre des ou-
 vrages de Vanini : & le clergé , en-

(a) *Peroniana* aux mots *Arrius* & *Socinus*.

trant dans les vues du roi, composa
pour le livre de prières communes,
une oraison qui en fait encore par-
tie: on y demande à Dieu qu'il pré-
serve l'Angleterre du poison de l'ir-
religion,



JUIFS.

Les Juifs ne voient dans les Déistes & dans les Sociniens, que des hommes qui se rapprochent du royaume des Cieux, en se rapprochant de l'adoration exclusive du Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob. C'est ainsi que m'en parloit un Juif dont le hasard m'avoit procuré la connoissance, en me plaçant à côté de lui, dans ma première visite, à la très-belle synagogue qu'a cette riche nation au voisinage de la Tour de Londres.

Les Juifs qui la composent, sont Portugais & Espagnols: ils conservent toute la fierté Espagnole avec les Juifs Allemands, dans lesquels ils ne voient que de vils restes de la Tribu de Benjamin. Quant à eux, ils descendent, disent-ils, des Tribus que Nabuchodonosor avoit transférées sur les bords de l'Euphrate: les Califes Arabes, maîtres de l'Asie, portèrent, de près en près, leurs conquêtes jusques en Espagne, où plu-

fiieurs familles Juives vinrent établir des maisons de commerce, & où elles ont multiplié au point que, si on les en croit, tout ce que l'Espagne & le Portugal ont aujourd'hui de plus distingué par la noblesse & par les richesses, est Juif d'origine (a).

Depuis l'établissement de l'Inquisition, ces familles Juives avoient trouvé des arrangemens avec elle. Au moyen d'argent & de l'exercice du Christianisme en public, tout passoit avec les inquisiteurs : ils ne sévissoient que contre les fanatiques qui vouloient déterminément se faire brûler. Fatigués d'un état aussi gênant, ennuyés du mépris qui l'accompagnoit, attirés par la tolérance Angloise, les Juifs Espagnols & Portugais ont passé la mer en foule, avec des richesses

(a) Les Espagnols & les Portugais se défendent hautement de cette imputation : ils aiment mieux, contre toute vraisemblance, se faire descendre de quelque soldat Wisigoth & Arrien, que de reconnoître leur troisième ou quatrième ayeul, par lequel ils tiennent à la maison la plus ancienne, sans contredire, & partant la plus noble de l'univers.

immenses : le descendant de Jacob m'a assuré qu'on pouvoit évaluer à 20000, ceux qui avoient pris ce parti depuis 1720 jusqu'en 1740.

La considération dont ils jouissent les a autorisés à prétendre en corps à la naturalisation. Ils l'obtinent en 1752; mais l'année suivante, le bill en leur faveur avoit été annulé. Les deux derniers parlemens s'en sont occupés. Il en avoit été question dès l'année 1715, dans laquelle Tolland publia un ouvrage intitulé : *Raisons pour naturaliser les Juifs, dans la Grande-Bretagne & en Irlande*. L'auteur avoit promis d'y joindre la traduction d'un Traité composé en Italien, dans le dernier siècle, par un savant rabbin nommé Siméon Luzzarato, & présenté au sénat de Venise, pour le rendre favorable aux Juifs : Traité rempli d'anecdotes & de particularités aussi curieuses qu'intéressantes sur l'état de la nation Juive.

Etonné de ne trouver dans la synagogue Angloise, ni ces branlemens périodiques dont les Juifs Allemands accompagnent la prière, ni ces mouchoirs à houppes dont chacun d'eux

s'affuble en priant, ni les hurlemens des rabbins, auxquels le peuple répond par des hurlemens qui ont fait donner le nom de Sabat aux assemblées de forciers; le Juif qui avoit bien voulu se charger de mon instruction, me répondit: » La lumière » gagne insensiblement: nous ne con- » fondons plus Moÿse avec Ezéchias » & Esdras: nous devons à Dieu l'a- » doration, la reconnoissance, la con- » fiance, & l'amour au prochain: » le temps arrive où toutes les na- » tions se réuniront dans ces senti- » mens ». Pourquoi, lui dis-je, pen- » sant ainsi, continuer à faire ban- » de à part? Pourquoi ne pas vous réu- » nir à la religion dominante? » Il est » inutile, me répondit-il, d'aller à » ceux qui courent à nous & qui » arriveront incessamment. D'ailleurs, » en métamorphose pareille, tout » particulier s'expose au mépris & de » la religion qu'il quitte, & de celle » qu'il embrasse ». Je lui demandai ensuite où ils en étoient pour le Messie, s'ils l'attendoient toujours; & si, dès qu'il seroit arrivé à Jérusalem, tous les Juifs que je voyois

quitteroient l'Angleterre, leurs maisons, leur commerce, leurs femmes, leurs enfans, pour passer en Syrie & se joindre à lui. » On attendra, » me dit-il, que la nouvelle soit » très-certaine : en l'attendant, les » gens sensés laisseront courir ceux » qui n'ont rien à perdre ».

A son retour de Suède, M. Huet avoit trouvé, à Amsterdam, un Juif d'aussi bonne composition, dans le rabin Manassé Ben-Israël, de la famille des Abarbanel, descendant ou prétendant descendre en droite ligne du roi David (a).

Le chant de la synagogue Angloise m'étonna par la douceur & par les agrémens aussi simples que mélodieux de sa modulation, Mon étonnement naissoit de la comparaison de ce chant avec les hurlemens des sy-

(a) Mihi profectò videbatur acutè quidem respondere, sed candidè, nec longè abesse à veritatis notitiâ : si quidem moderatè cum eo, & ratione actum esset; non, ut fieri solet cum hâc gente, contumeliosè & præfractè.
Huet. comm. de rebus suis. l. 3, p. 133.

nagogues Allemandes, & même avec le chant d'église que j'avois ouï en Angleterre. » Notre chant, me dit à » ce sujet mon mystagogue, est celui » que nos pères portèrent à Babylo- » ne, c'est à-dire, celui qui étoit éta- » bli à Jérusalem, sous la plus bril- » lante époque de notre nation. Vous » savez, ajouta-t-il, combien ces » heureux climats sont à l'abri des va- » riations de la mode. Si notre chant » en a essuyé quelqu'une à son avan- » tage, c'est dans ces beaux siècles » où les sciences & les arts assis sur » le trône des Califes, éclairaient » un empire dans lequel notre na- » tion jouissoit d'une considération » acquise par ses richesses, & soutenue » par les travaux d'une foule d'écri- » vains distingués. Nos pères ont porté » ce chant en Espagne; ils l'ont con- » servé comme chose sacrée, & c'est » ce même chant que vous entendez.

Ces Juifs Espagnols & Portugais, avec les noms les plus connus de ces deux royaumes, tels que Pinto, d'Acosta, &c. &c. ont conservé pour l'Espagne leur ancienne patrie, tous les sentimens qu'ont des hommes bien

nés pour les lieux qui les ont vu naître, & où ils ont encore leur famille & leurs proches : différens à cet égard, du moins quant au langage public, des réfugiés François.

En s'attachant à l'Angleterre, les Juifs se flattent sans doute de ne voir jamais renouveler ces scènes sanglantes dont leur nation fut l'objet & l'Angleterre le théâtre, sous le règne de Richard I. scènes dont on trouve le détail dans les écrits de Mathieu Paris & de Guillaume de Newbury. Le déchaînement général des Anglois contre cette nation paroïssoit moins excité par des motifs de religion & de jalousie, que de ressentiment & de vengeance. Henri II. le monarque le plus grand & le plus absolu qui ait régné en Angleterre, avoit passé sa vie dans des guerres continuelles. Quoique la guerre se fit moins alors avec de l'argent qu'avec des hommes, elle entraînoit des dépenses auxquelles on ne pouvoit fournir que par des exactions sur le peuple. Or les Juifs, dans les mains desquels étoient alors toutes les affaires de l'Europe en argent, usuriers d'ail-

leurs par état (a), avoient été les fermiers de Henri II. & les colonnes de sa puissance, avec toute la considération que méritoient des services aussi essentiels.

A la mort de Henri II. Richard son successeur faisant argent de tout pour son expédition de la Terre-Sainte, ne voyoit de ressources à ses besoins, que chez les Juifs & dans le clergé. A peine ses vues furent-elles devinées à l'égard des premiers, que l'indignation, depuis long-temps concentrée, éleva un cri général. Le peuple, abandonné à tous les mouvemens de la vengeance, s'empressa de toutes parts, de laver dans le sang des Juifs, les outrages qu'il avoit reçus de leur insolente avidité.

Dans les siècles suivans, l'inaptitude des Anglois pour le commerce, avoit rappelé les Juifs en Angleterre d'où ils furent expulsés dans le XIV^e siècle. D'après les anciens préjugés établis à la charge de cette nation, Shakespéar a introduit dans la Comédie que les Anglois regardent

(a) *Antiquum retinentes adversus omnes extraneos hostile odium.* Tacit. Hist. l. 5.

comme son chef-d'œuvre (Le Marchand Vénitien) un Juif dont le rôle réunit tous les traits qui constituent l'avidité, la fourberie, l'inhumanité & la plus basse scélératesse.

Depuis leur rétablissement en Angleterre par Cromwel, les Juifs répandus dans les différentes classes du commerce, partagent les charges publiques avec les autres marchands, entre lesquels ils se distinguent par des sentimens & par des procédés dont les gens de leur loi se croient dispensés dans les pays où leur état est un état d'opprobre & d'ignominie. Leurs richesses font partie du capital de la nation, & elles contribuent à sa splendeur.

Ainsi ils ne peuvent exciter l'envie qu'au même titre que les commerçans nationaux; d'ailleurs l'envie est une passion oiseuse: gens tout entiers à leurs affaires s'occupent peu de celles d'autrui. Enfin avertis par les événemens dont ils ont été les victimes, les Juifs abandonnent aux nationaux le gain que promettent toutes les affaires de finance, mais qui n'est pas toujours certain en Angleterre.

Les vuides que laissèrent dans ce royaume les diverses expulsions des Juifs, furent remplis, pour les affaires de finance & de banque, par les Lombards qui inondèrent aussi la France sous les mêmes époques.

L'Angleterre ne s'abandonna à l'avidité Lombarde, que sous des conditions qui ménageoient en partie l'intérêt national. La première de ces conditions obligeoit ces étrangers, sous peine de confiscation & de grosses amendes, à n'exporter d'Angleterre ni or ni argent, mais seulement des matières du crû du pays, ou des produits de ses manufactures. Le chancelier Bacon, en indiquant ce fait dans son Histoire de Henri VII, ajoute que les contraventions que les Lombards s'étoient permises à la faveur des guerres civiles que termina l'avènement de ce prince au trône, remplacèrent, par les confiscations & par les amendes auxquelles elles donnèrent lieu, les premiers subsides dont il dispensa la nation.





ETABLISSEMENTS
POUR LES SCIENCES.

SOCIÉTÉ ROYALE.

APRÈS nous être occupés des sectes^(a) qui, aux yeux des Catholiques, sont la honte & l'opprobre de l'Angleterre, considérons les associations qui font sa gloire aux yeux des Anglois & de tous les étrangers.

J'ai déjà fait mention des ces asso-

(a) J'ai déjà parlé de l'espèce de superstition avec laquelle toutes ces sectes observent le jour du Dimanche. En 1757, lorsqu'après la prise de Minorque, le Parlement eut résolu de chercher dans l'établissement de la milice nationale, un remède efficace aux terreurs & aux maux auxquels la nation avoit été exposée par les menaces d'une descente de la part des François, & par le séjour des troupes étrangères en Angleterre, les ministres non-Conformistes se réunirent pour demander qu'il fût défendu de faire faire l'exercice à la milice qu'on alloit lever, dans le Saint jour du Seigneur.

ciations & de ces souscriptions qui s'ouvrent & se remplissent chaque jour, pour secourir l'indigence, pour réparer des malheurs imprévus, &c. Je vais maintenant parler des Sociétés fixes qui procurent aux sciences, aux lettres, aux arts utiles ou agréables, tous les secours qu'ils peuvent tirer de la réunion des lumières répandues dans une nation qui les estime par goût, par honneur, par zèle patriotique.

LA SOCIÉTÉ ROYALE est le premier de ces établissemens & par l'ancienneté & par la dignité : il date de l'année 1660, c'est-à-dire, de l'année même du rétablissement de Charles II. qui en fit un de ses premiers soins.

Les guerres civiles avoient été l'ouvrage d'une faction républicaine où il n'étoit entré qu'une très-petite partie de la noblesse : la plus grande partie étoit demeurée attachée au parti du roi ; & depuis l'anéantissement de ce parti, elle vivoit hors du royaume ou dans ses terres : Cromwel ne régnoit pas sur des principes qui dussent former, autour de la personne, une cour ni nombreuse ni brillante.

La noblesse, ainsi condamnée à des occupations qui ne pussent inquiéter l'œil vigilant de l'usurpateur, n'eut de ressource que dans la philosophie, & dans la culture de l'esprit : telle avoit été la ressource des premiers personnages de Rome, dans le feu des guerres civiles de Sylla, de César & d'Auguste. Le génie Anglois électrisé, pour ainsi dire, par le choc des révolutions, se tourna vers les sciences & les lettres, & il y porta cette chaleur vivifiante qui tout-à-coup produisit des chef-d'œuvres dans tous les genres. Leur Etat florissant sous Auguste, sous les Médicis, sous Louis XIV. étoit, ainsi que l'a observé M. le président Hénault, l'ouvrage des troubles qui avoient précédé ces brillantes époques : » Dans ces temps de fermentation, les événemens heureux ou » malheureux mille fois répétés, » étendent les idées, fortifient l'ame, » augmentent son ressort & lui inspirent ce desir de gloire qui ne manque jamais de produire de grandes choses ». Pour nous borner à un fait, relativement à l'Angleterre,

peut-être doit-on le *Paradis Perdu* à l'effort que prit l'ame de Milton dans l'emploi qu'un aveugle amour de la liberté lui avoit fait accepter auprès de Cromwel.

Le chancelier Bacon avoit paru, il étoit Anglois. Ses ouvrages offroient de nouvelles vues sur une foule d'objets aussi neufs qu'intéressans : les nouveaux savans que se formoit l'Angleterre, se jettèrent dans les routes que leur ouvroit leur compatriote, s'y partagèrent, & se réunirent presque tous au but.

Ils avoient cependant été prévenus dans la recherche des nouvelles vérités : Galilée & son école avoient déjà mis la main à l'œuvre. Depuis la mort de Galilée, le grand duc Ferdinand avoit rassemblé, à Florence, une Société qui, en 1657, s'étoit fondue & reproduite dans la célèbre *Académie del Cimento*.

La France étoit entrée dans la même carrière. Dans son dernier voyage à Paris (en 1653) Gassendi fut aggrégé à une Société particulière, formée entre Bouillaud, Pascal, Roberval, Desargues, Carcavi & autres

géomètres : cette Société s'assembloit régulièrement tous les samedis, & Gassendi en suivit les exercices jusqu'à sa mort (a).

M. Habert de Monmaur, dans la maison & entre les bras duquel Gassendi venoit de mourir, appella chez lui cette Société qui prit le nom d'*Académie des Physiciens* : elle se trouvoit mi-partie de Gassendistes & de disciples de Descartes mort en 1650 : Sorbier y tenoit la plume (b) : elle

(a) Ce fait, ainsi que les suivans, relatifs à l'*Académie des Physiciens* & à la *Société Royale*, m'a été fourni par Sorbier dans sa vie de Gassendi, dans la *relation de son voyage en Angleterre*, imprimée à Paris en 1664, & dans le *Sorberiana*. A ce témoignage, on peut joindre celui du savant Huet, qui fut admis dans cette académie, où il lut une Dissertation sur la *Larme Batavique*. Huet. *Comm. de rebus suis*, l. 3, p. 167. l. 4, p. 219. Ainsi, la *Société des Physiciens de Paris* auroit le droit d'aînesse sur la *Société Royale de Londres*.

(b) Cet écrivain, grand Gassendiste, disoit de Descartes, qui, après avoir éclipsé Gassendi, l'a depuis été à son tour par Newton : *Cecidit qui praeivit, cadet qui sequetur : laus est omnium Sorberiana*.

ouvrit ses premières séances chez M. de Monmaur, le 18 Décembre 1657. Les savans étrangers y étoient admis : Oldembourg, depuis secrétaire de la Société Royale de Londres, suivoit très-assidûment ses assemblées, avec le lord Rénelag, neveu du célèbre Robert Boyle. Sorbière publia en 1559, un recueil (a) en partie composé de mémoires, & de dissertations sur la nature du mouvement, sur la raréfaction, sur les bornes des connoissances humaines, composés pour l'*Académie des Physiciens* où elles avoient été lues. Cette Académie avoit même promis, & elle devoit incessamment donner de son chef, des mémoires qu'annonça Gilles Ménage, dans son Commentaire sur Diogène Laerce (b).

Cependant l'établissement de la Société Royale de Londres devança de trois années celui de l'Académie

(a) *Lettres & Discours sur plusieurs matières curieuses.*

(b) *Commentaria Physica quæ brevi prodibunt.* Ed. de 1664.

Royale des Sciences de Paris. Charles II. y entra, moins comme protecteur, qu'à raison de lumières aussi nettes qu'étendues sur une partie des objets que devoit embrasser le travail de la Société : lumières acquises à l'école d'où sont sortis tous les princes vraiment grands, l'école de l'adversité.

Les instituteurs de cette Société firent tout pour l'honneur, & rien pour la fortune de ses membres qui, encore aujourd'hui, fournissent par tête à toutes ses dépenses, soit courantes, soit extraordinaires. Ils paient même un droit de bien-venue : j'ai vu un *Gentleman* compter & remettre 40 guinées au secrétaire de la Société qui les porta sur son livre : on me dit que c'étoit le droit de bien-venue. Chacun des membres nationaux contribue annuellement de 3 ou 4 guinées; & au premier besoin extraordinaire, les guinées pleuvent de la part des plus riches associés, au *pro-rata* du besoin (a).

(a) Tels sont en Angleterre les fonds qui fournissent à toutes les entreprises savantes ou

Sur ces fonds extraordinaires, la Société a formé un cabinet d'histoire naturelle, après avoir élevé & disposé un bâtiment pour le recevoir. Elle a un garde pour ce cabinet & un bibliothécaire pour une bibliothèque qui s'accroît tous les jours. Elle tient une correspondance très-étendue & par conséquent fort coûteuse; enfin elle dépense beaucoup en expériences, soit pour parvenir à de nouvelles découvertes, soit pour vérifier les anciennes.

La formation de son cabinet n'est pas son plus grand objet de dépense. Les morceaux les plus rares sont, pour la plus grande partie, des présens qui

littéraires: le roi n'y entre que comme souscripteur. Ainsi ont été exécutées ces collections importantes pour l'Histoire qui sont sorties des presses de Londres, d'Oxford, d'Edimbourg, &c. celle, par exemple, des *Actes de Rymer* en 18 vol. *in-fol.* que, par erreur, M. de Fontette dit avoir été donnée sous les auspices du Gouvernement, & faire autant d'honneur à la nation, qu'aux souverains qui ont procuré ces précieuses collections. *Préf. de la Nouv. éd. de la bibliothèque du père le Long.*

lui viennent de toute l'Angleterre : le meilleur usage qu'un Anglois croye faire d'un morceau rare , singulier , curieux , que le hafard lui auroit procuré , ou qu'il aura très-cherement acheté , c'est de le donner à la nation & au public , en le plaçant dans ce dépôt.

La Société Royale réunit les objets que l'Académie des Sciences de Paris , & celle des Inscriptions se font partagés , c'est-à-dire , les hautes sciences & les belles-lettres. Dans son origine , elle s'occupoit d'agriculture. Sorbière rapporte , dans son voyage déjà cité , que » la première fois qu'il » y fut , un gentilhomme de la campagne y discourut pertinemment » de la maladie du bled , & rapporta cent observations curieuses sur » le grain avant qu'on le sème , sur » la plante avant qu'on la moissonne , » & sur le bled jusqu'à ce qu'il soit » converti en farine. Il parla , ajoute » Sorbière , d'un certain grain de gros-seur extraordinaire qui survient à » un épi , comme une excrescence , » & qui est une espèce de poison » d'où peuvent venir des maladies

» épidémiques (*l'ergot*) , à quoi l'on
» n'a pas encore pris garde ».

Tout homme, de tout état , soit Anglois , soit étranger , qui a fait quelque observation qu'il croit digne d'occuper ou d'intéresser la Société , est admis à la proposer , soit de bouche , soit par mémoire. Je vis une fois un menuisier dans les habits de son état , annoncer à la Société assemblée la découverte d'un moyen qu'il avoit imaginé pour expliquer la cause du flux & reflux de la mer. Il parla assez long-temps , ne sachant ni ce qu'il disoit , ni ce qu'il vouloit dire. Cependant il fut écouté avec la plus grande attention , remercié de sa confiance dans les lumières de la Société , prié de mettre ou faire mettre ses idées par écrit , & reconduit à la porte de la salle , par un des principaux membres de la Société.

Le lieu où elle s'assemble n'a ni grandeur ni magnificence : c'est une salle longue , basse & étroite qui n'a de meubles qu'une table couverte d'un tapis verd , quelques sièges de marroquin , & des bancs de bois , élevés par gradins , & qui remplissent la
salle

la salle, en la traversant dans sa largeur. La table placée devant la cheminée du fond, est entourée par le président adossé au feu & par les secrétaires. Sur cette table est couchée une grande masse d'argent doré, pareille à celle de la chambre des Communes, & que, comme celle de cette chambre, on accroche aux jambes de la table, lorsque la Société se forme en comité. Le président est précédé en entrant & en sortant, par l'huissier de la Société portant cette masse. Il a sous la main, au bureau, un petit maillet de bois dont il frappe sur la table pour imposer silence, quand l'occasion le requiert, ce qui arrive très-rarement. À l'exception du président & des secrétaires, chacun se place au hasard, en évitant avec le plus grand soin, de causer du dérangement & du bruit.

J'ai parlé des bustes & des tableaux (a) répandus dans la salle

(a) Si l'on vouloit joindre le portrait de Descartes à ceux des philosophes modernes que réunit cette salle, on pourroit le copier

d'assemblée. La partie de mur la plus exposée aux regards de ceux qui entrent & qui sortent, offre dans des cadres, les attestations de trois ou quatre membres de la Société, en faveur de chacun de ceux qui se présentent pour y être admis. Ces attestations sont d'associés Allemands pour les postulans Allemands, d'associés François pour les François, &c. Elles demeurent ainsi exposées pendant deux mois, montant *gradatim*, à mesure que les anciennes postulations sont admises ou rejetées.

La Société existe spécialement dans un comité composé de 20 personnes choisies parmi les associés qui peuvent le plus librement se livrer à leur goût pour les exercices. Le président & les secrétaires perpétuels sont toujours partie de ce comité qui se renouvelle chaque année.

sur le portrait original du philosophe François, peint par Champagne, & conservé dans le cabinet de M. de Marolles, conseiller à la cour des aides de Paris. Il vient de M. Clerfaiet à qui Descartes l'avoit donné.

Cet arrangement est d'autant plus nécessaire , qu'en 1765 , la Société comptoit près de 400 membres nationaux, & dans ce nombre , plus de 40 pairs du royaume , dont 5 du comité , honoroient les assemblées de la plus grande assiduité.

La classe des associés étrangers , au nombre d'environ 150 , rassemble tous les savans de l'Europe , les plus connus , ou qui desirant l'être , ne peuvent se trouver en meilleure compagnie. Dans cette classe , aux noms des d'Alembert , Bernouilli , Bonnet , Buffon , Euler , Jussieu , Linné , Mairan , la Nauze , de Ulloa , Swieten , Voltaire , &c. sont mêlés par ordre alphabétique , les noms des ducs de Bragance , de Noïa , de Galéan , de Médina-Sidonia , de Lobkovitz , de Carvalho , de Nivernois , des princes Czernichew , Jablonouski , Razumouski , Schualoff , & de ministres que plusieurs souverains de l'Europe honorent de la plus intime confiance.

La Société a pour écusson une table rase en champ d'argent , & pour devise : *Nullius in verba*. Dans son origine , elle n'étoit composée que

de 200 sujets, y compris les étrangers confondus dans ses premières listes avec les nationaux: parmi ces étrangers, on comptoit 7 François, Messieurs Auzout, Beringhen, Bouillaud, Lefebvre, Marchand, Samuel Petit, & Sorbière.



SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES.

LA Société des *Antiquaires*, beaucoup moins nombreuse & moins ancienne que la Société Royale, tient ses séances les mêmes jours. Les uns s'ouvrant à l'heure où les autres finissent, on passe de la Société Royale à la Société des Antiquaires; ce qui se fait d'autant plus commodément que le lieu de leurs assemblées est dans le même quartier. La dernière ne donne point, ou au moins n'a pas encore donné de Mémoires imprimés. Elle s'occupe de la recherche des monumens soit antiques, soit du moyen âge, qui existent en Angleterre. Les plus intéressans de ces monumens sont dessinés & gravés aux dépens de la Société. Elle s'occupe spécialement des monnoies, & des débris d'anciennes églises & de monastères, répandus dans les trois royaumes.

Tout monument antique ou singulier dont le hasard procure la découverte, est soumis à son examen

L iij

& à son jugement. L'empressement très-louable des Anglois pour fournir matière à ces jugemens, sauvera du fourneau des orfèvres & des ouvriers en cuivre, une infinité de morceaux dont le prix n'étoit pas connu.

Une de ses assemblées où j'assistai, fut remplie par l'examen d'une bague d'or, aussi considérable par son volume que par sa pesanteur, qu'une jeune paysanne du Lincolnshire, revenant à son village, avoit trouvée dans la boue attachée à ses claques (a).

Cette bague coulée & chargée d'espèce d'arabesques d'assez mauvais goût, avoit pour chaton une médaille de Probus, coulée comme la bague, & d'autant plus évidemment fausse, qu'elle portoit au revers, dans

(a) Elles sont de fer & de la hauteur d'un demi-pouce. Ce sont des espèces de patins à glisser : elles traînent du talon. Toutes les femmes qui sortent à pied dans les rues de Londres portent de ces claques qui font un cliquetis singulier, dans les marchés sur-tout qui rassemblent un grand nombre de femmes.

l'intérieur du chaton, une figure avec une grande croix à la main.

Dans une autre assemblée, on examina la coupe d'Atabalipa, le dernier des Yncas du Pérou. Elle avoit fait partie des dépouilles conquises par François Drack, dans une de ses expéditions contre les Espagnols : de Drack, ou de ses héritiers, elle étoit passée à un ministre de la reine Elisabeth, dans la famille duquel elle s'est conservée.

Elle étoit sans pied, de la forme à-peu-près & de la contenance de cette belle coupe antique conservée au trésor de Saint-Denis; d'un or très-pâle, sans alliage, & qui avoit la flexibilité d'un léger carton. Ses ornemens consistoient en un visage aussi lourdement ciselé que grossièrement dessiné. Ce visage occupoit la moitié du contour de la coupe, l'autre moitié étoit ornée d'un oiseau de la même main & du même dessein.

La Société paroïssoit déterminée à faire graver ce morceau, pour le joindre à sa collection. Il est à regretter que ces gravures ne soient pas accompagnées d'une échelle des pro-

portions de chaque morceau, ainsi que du nom du cabinet dont il fait partie.

C'est dans cette Société qu'est née la première idée de faire dessiner sur les lieux, & ensuite graver avec toute la magnificence possible, les ruines de Palmyre, Balbec, Athènes, Spalatro, &c.

Elle entretiendra en Angleterre & y étendra le goût que les Anglois rapportent de leurs voyages en Italie pour les monumens de l'antiquité : goût qu'un commerce habituel dans les échelles du Levant les met à portée de satisfaire : goût qui regna quelque temps en France sous François I. & sous Louis XIV. mais qui ne fut qu'une mode & une fantaisie passagère.

L'Angleterre est déjà très-riche en monumens de cette espèce ; mais éparpillés dans les châteaux (a), ils

(a) Plusieurs de ces châteaux, celui de Wilton en particulier, sont aussi riches en ce genre que beaucoup de vignes Romaines. Ce Wilton appartient à la maison de Pembrock.

perdent, sur-tout pour l'étranger, le mérite qu'ils tireroient de leur réunion dans la capitale. Le goût pour Londres, qui gagne les lords Anglois, y amenera les antiques, quand les palais que l'on bâtit, seront en état de les recevoir.

Le peu de morceaux en ce genre que j'ai vus à Londres & dans les campagnes des environs de cette ville, m'ont paru du meilleur choix : l'indication n'en fera point ici déplacée.

1°. Dans le cabinet de Milord Chesterfield, un Démosthène mourant, en bas-relief de marbre de Paros, d'environ deux pieds de proportion, avec des restes de caractères Grecs.

2°. Dans celui de M. Askew, en un bas-relief de même matière & de plus grande proportion, le général Xantippe offrant aux Dieux une espèce de foulard ou demi-bottine, en reconnaissance de la guérison d'un pied qu'il avoit eu blessé dans un combat. Ce bas-relief a été tiré par M. Askew, des ruines d'Athènes.

3°. Au château du lord Tilney, deux bustes, l'un d'Adrien, l'autre

de Septime Sévere , de la plus grande beauté.

4°. Dans l'atelier de M. Wilton , sculpteur , un Discobole , antique Grec , appartenant à M. Loke qui l'a acheté 300 guinées. Il n'avoit besoin que de quelques légères réparations que M. Wilton venoit de lui donner.

Londres possède plusieurs cabinets de médailles. De ceux que j'ai vus , celui de M. Duanne est , pour le nombre & le complet des suites , d'une richesse comparable à celle du cabinet d'un souverain. Il possède une suite unique des monnoies des rois de Perse , avec des inscriptions en caractères que l'on croit être ceux de la Langue sacrée dans laquelle Zoroastre a écrit : la matière de ces monnoies est un argent très - aigre , assez semblable à du pottin (a). M. Duanne avoit trois des premières médailles d'Athènes , portant d'un côté la tête de

(a) Ces médailles sont les mêmes que celles que Hyde avoit déjà publiées dans son grand ouvrage sur la religion des Perses.

Minerve, & sur un revers carré, la chouette avec la branche d'olivier. Il me força, par les instances les plus obligeantes, à recevoir de sa main, la plus belle de ces trois médailles. Je ne puis mieux terminer cet article, que par le récit d'une galanterie en ce genre que la France a reçue de l'Angleterre. M. le comte de Caylus, à qui elle fut adressée, l'annonce dans le dernier volume de ses *Antiquités Egyptiennes*, &c. en ces termes:

» Le 18 Juin de l'année 1764, M.
 » Majors, graveur Anglois, m'ap-
 » porta cinq petites figures Egyptien-
 » nes, & un bas-relief de marbre.
 » Curieux de savoir d'où me venoit
 » cet envoi, je l'interrogeai en con-
 » séquence; & comme on lui avoit
 » recommandé le secret, il ne s'ex-
 » pliqua point; & dans la crainte
 » d'être séduit apparemment par mes
 » instances, il s'échappa & disparut:
 » ce qui lui fut d'autant plus aisé,
 » que j'étois retenu malade dans
 » mon lit. Il m'avoit auparavant re-
 » mis un billet dont il étoit égale-
 » ment porteur. Je crus y trouver

Lvj

» les éclairciffemens que je defirois,
» mais je fus détrompé lorsque je
» l'eus fait traduire. L'écrit portoit
» en substance qu'un Anglois, ami
» de la liberté, & dont la patrie s'é-
» tendoit fur tout l'univers, vouloit
» placer dans mon cabinet quelques
» antiquités Egyptiennes. Les expref-
» fions les plus honnêtes & les plus
» polies relevoient la richesse du pré-
» sent.

» Pénétré de reconnoiffance d'un
» procédé fi noble & prefque fans
» exemple, j'ai employé tous les
» moyens poffibles pour connoître
» ce galant homme, je n'ai pu y
» réuffir, & voyant l'inutilité de
» mes recherches, j'ai été obligé de
» recourir à la voie des papiers pu-
» blics de Londres. Il y a lu une
» partie de mes remerciemens, & il
» a connu le defir & le befoin que
» j'avois de favoir en quels lieux le
» bas-relief principalement avoit été
» découvert, & comment il avoit
» été transporté en Europe. J'ai ob-
» tenu promptement ce que je de-
» firois. Le même Anglois, le même
» partisan de la liberté, le même ci-

» toyen du monde , (car c'est ainli
 » qu'il continue de se nommer dans
 » la seconde lettre qu'il m'a fait l'hon-
 » neur de m'écrire) m'a mandé que
 » le bas-relief que je dois à sa gé-
 » nérosité , a été apporté du Caire
 » il y a environ quinze ans , par le
 » capitaine d'un vaisseau Anglois ;
 » qu'il fut remis à un marchand de
 » Londres qui s'en étoit défait , &
 » que dans la suite celui qui m'en
 » faisoit le présent en avoit fait l'ac-
 » quisition ».

Cet hommage étoit d'autant plus flatteur , d'autant moins suspect que le comte de Caylus est mort sans avoir su de quelle main il lui venoit. Des informations prises à Londres m'ont appris que ce présent très-précieux venoit de M. Thomas Hollis , l'un des membres de la Société Royale & de celle des Antiquaires.



SOCIÉTÉ DES ARTS.

LA plus nombreuse des Sociétés, non-seulement de l'Angleterre, mais de l'Europe entière, est celle que forma en 1753 M. William Shipley, homme sans titre & simple citoyen de Northampton. L'objet de cette Société est l'ENCOURAGEMENT (a) des arts, des manufactures & du commerce. Elle est actuellement composée de près de 3000 associés, parmi lesquels on lit les noms de 120 pairs de la Grande-Bretagne. Chacun de ces associés contribue de deux guinées par an : il en est peu qui se bornent à cette somme que l'on se pique d'excéder en proportion de son rang ou de ses richesses.

Les fonds très-considérables que produit cette contribution, sont em-

(a) Cette Société n'est point érigée en Académie, titre réservé par les Anglois pour les Sociétés savantes. Une Académie d'agriculture composée de personnes qui n'auroient jamais manié le hoyau, ni conduit la charrue, seroit, à leurs yeux, la même chose qu'une Académie de Chirurgie formée de gens qui n'auroient jamais manié le scapel, ni le bistouri. Chez eux, de la part du ministère & des amateurs, tout se borne à l'encouragement.

ployés à des objets qu'embrasse la Société, & pour les différentes parties dans lesquelles ces objets se foudi-
visent : relativement à ces objets la Société est elle-même partagée en di-
vers comités formés d'associés les plus
versés dans chaque matière ou par
goût ou par état : ils tiennent leurs
séances à jours & heures fixes, dans
une grande maison qu'occupe la So-
ciété, vers Charing-Cross.

La plus belle pièce de cette mai-
son, formant un fallon éclairé par le
sommet, est consacré aux arts : une
galerie correspondante est le dépôt des
machines de nouvelle invention pour
simplifier la main d'œuvre de tous
les métiers. Parfaites ou imparfaites,
elles sont largement payées par la
Société, qui ne se propose que de
tourner vers ces objets les esprits qui
en sont capables.

Elle donne des prix à tous ceux
qui s'appliquent à inventer, étendre
ou perfectionner quelque nouvelle
culture. Celle de la garence l'occupe
beaucoup. J'assistai dans un des co-
mités, à la lecture de plusieurs certi-
ficats en faveur de gens de toutes les
parties de l'Angleterre qui avoient

donné dans cette culture. Sur ces certificats délivrés par le ministre & par le juge des lieux, on assignoit à chaque mémoire un prix proportionné à l'étendue du terrain cultivé & récolté en garence.

Dans une autre séance, j'assistai à la lecture d'un long mémoire envoyé par un fermier qui avoit enssemencé en carottes ordinaires, 12 arpens de jachères. Une quantité très-considérable de gros & menu bétail avoit vécu pendant une année dans ce champ, d'où elle étoit sortie parfaitement engraisée, le laissant pour l'année suivante beaucoup mieux fumé qu'il n'auroit pu l'être par la voie ordinaire. Le mémoire que l'on me dit aussi mal écrit qu'il étoit long, contenoit tous les détails du procédé du laboureur & de son bénéfice, auquel on ajouta un prix.

Ce comité, présidé par M. le docteur Parsons, étoit composé de six personnes, parmi lesquelles un gros chapelier, membre de la Société & du comité, se signaloit par des harangues longues & vives dont l'objet étoit de contester les faits, & d'en

demander la vérification. Malgré ses clameurs, tout passa *in meliorem*.

Ce comité est le centre d'une correspondance continue, à la faveur de laquelle plusieurs personnes de tout état, y compris des gens de la première qualité, livrés par goût à tous les travaux de l'agriculture, se communiquent mutuellement leurs procédés, leurs projets d'amélioration, leurs vues, leurs tentatives, leurs bons ou mauvais succès.

Ces personnes regardent avec étonnement les spéculations sur l'agriculture auxquelles, dans d'autres pays, se livrent d'oisifs raisonneurs : spéculations qui, utiles seulement à quelques gens qui les ont mises à la mode, ne servent essentiellement qu'à grossir les écrits périodiques. Si, disent-elles, ces gens veulent en effet servir l'agriculture, pourquoi dans les lieux où la corvée lui enlève tant de bras & un tems toujours infiniment précieux, ne réunissent-ils pas leurs efforts pour l'affranchir de ce joug, soit en convaincant bien le gouvernement de tout le mal qu'elle entraîne, soit en appliquant par la voie

de la souscription , quelque remède à ce mal , s'il est jugé nécessaire ?

A ce propos un Anglois , gentil-homme cultivateur , me racontoit que dans l'Automne de 1767 , venant d'Allemagne à Paris , par la Bourgogne & la Champagne , il s'arrêta pour la couchée , à un village , sur la route de Langres , nommé Suzainnecourt. Ne soupant point , & voyant toutes les grosses auberges de ce village remplies de coches & de rouliers , il descendit dans une petite auberge , y trouva un lit pour lui & une écurie pour son cheval , & s'y fixa. En attendant l'heure de se mettre au lit , à l'abri du bruit qu'il avoit prudemment évité , il entretenoit une veuve qui tenoit cette auberge , lorsqu'arriva le syndic du village , à la tête d'une vingtaine de payfâns pour lesquels il venoit demander gîte , de la part du roi.

Ces payfâns faisoient partie d'une troupe de 60 ou 80 , venus de différens côtés pour commencer le lendemain , en commun , une grande corvée sur le chemin de Suzainnecourt.

L'Anglois , dont cette apparition

dérangeoit les projets, en tira parti pour s'instruire parfaitement de l'objet qui rassembloit ces gens. Ils étoient mandés de huit à dix lieues, avec leurs charrettes & leurs bœufs, qu'il étoit impossible d'amener de si loin, par une traverse qui n'étoit que montagnes & vallons également hérissés de pierres & de cailloux, auxquels la foiblesse de leurs voitures & les sabots de leurs bœufs n'eussent pu résister.

Tristement arrangés autour de la table de la petite auberge, ils prirent d'abord en considération l'amende qu'ils devoient, & que le lendemain, en arrivant à l'attelier, il falloit payer entre les mains de M. l'inspecteur, sous peine de prison. Cette amende étant en proportion du nombre de bœufs que chacun devoit amener, il s'agissoit de faire un état qui, en distinguant ce nombre relativement à chaque particulier, donnât le total à compter à l'inspecteur. Ils implorèrent, pour ce travail, le secours de l'Anglois qui leur mit cet état au net : il montoit environ à 50 livres; & cette somme

douloureusement tirée de toutes les poches, en monnoie de toute espèce, renfermée dans un papier & jointe à l'état, fut mise sous clef par la veuve qui les hébergeoit.

Après cette opération, pendant laquelle une partie de ces malheureux étoit occupée auprès du feu à étuver avec du beurre & du vin obtenus par charité, leurs pieds déchirés & ensanglantés par les cailloux de la route, la veuve leur demanda s'ils soupoient : quelques-uns avoient du pain & ils firent marché à deux sous par tête, pour le faire tremper avec de l'eau, du sel & un peu de beurre : d'autres firent marché pour le pain & pour l'assaisonnement : plusieurs n'ayant ni pain, ni argent, prirent le chemin de la grange pour s'y disposer, par le repos, au travail du lendemain.

L'Anglois demanda alors à la veuve si elle avoit ou si elle pourroit trouver dans quelqu'autre cabaret, des restes de fausses dont on pût faire à la hâte une bafe de soupe, en y joignant du beurre & quelques herbes. Elle avoit au fond d'un grand pot, tout un jus de bœuf à la mode,

qui, depuis quatre jours, faisoit le fond de sa cuisine. L'Anglois en traita, & le pot ayant été rempli jusqu'aux bords & remis sur le feu, il fit donner à discrétion du pain à la compagnie : elle le tailla & en remplit en un instant quatre grandes terrines, qui, à peine garnies de bouillon, furent englouties avec le silence d'un réfectoire de chartreux. Il fit ensuite servir trois fromages passés, avec du pain toujours à discrétion. Le total de la fête lui coûta cinq liv. huit sous, & lui valut mille bénédictions, & les prières les plus ferventes que ces bonnes gens adressèrent au Ciel pour lui, en disant leurs grâces en commun.

Le *Gentleman* accompagnoit le récit de ce fait de mille raisonnemens à perte de vue, sur l'amende, sur la légalité, sur le caractère de ceux qui l'ordonnoient d'une main, & la recevoient de l'autre, sur son emploi, sur l'augmentation de travail qu'elle entraînoit, &c. &c. Il ajoutoit que s'étant depuis trouvé dans un joli château, appartenant à un homme qui avoit fait sa fortune

dans des ateliers de grands chemins, à peine l'avoit-il appris, qu'il s'étoit hâté de s'enfuir, dans la crainte, disoit-il, que ce château ne vînt à l'écraser, en écrasant le maître.

Qu'eût dit ce bon *Gentleman* d'un nouveau genre de martyre nouvellement imaginé en ce genre? Le roi fait construire à ses dépens un pont de pierre sur une grande route; & la pierre nécessaire doit être tirée & amenée d'une carrière éloignée de l'atelier, d'environ 20 lieues. Tous les villages de dix lieues à la ronde, sont successivement commandés pour l'aller prendre & l'amener à raison de trois liv. chaque pied cube: mais chaque pied rendu sur place coûte cinq liv. à celui qui l'a amené, à raison de ce qu'il dépense, soit pour se rendre à la carrière, soit dans le retour, non compté le tort que font ces voyages aux chevaux & aux voitures que l'on charge au plus fort, pour diminuer d'autant la perte. Cependant cette pierre est largement payée par le roi, soit à l'adjudicataire lui-même, soit à un tiers sous le nom duquel l'adjudicataire s'o-

blige de la mettre sur place.

Revenons à la société des arts : une de ses salles réunit les essais de dessin, de peinture & de sculpture, chacun numéroté avec le nom de son auteur, & la quotité du prix qui lui a été adjugé.

S'ils ne font pas, pour la plupart, beaucoup d'honneur à leurs auteurs, ils en font infiniment à la magnificence de la société & à la noblesse de ses vues. Parmi les essais de cette espèce, je ne nommerai que le premier tableau d'histoire représentant, en grand, les Druïdes occupés à recueillir le guy de chêne. Je n'ai vu, nulle part, tableau aussi foible dans toutes ses parties & qui promet aussi peu de son auteur. En récompensant magnifiquement de tels essais, l'Angleterre apprendra décidément si elle doit espérer ou désespérer d'avoir des artistes de son crû. Si l'avenir se joignoit au passé, elle s'en consolera, en disant avec les Romains :

Excudent alii spirantia mollius æra, &c.

Un objet non moins noble en lui-même & plus intéressant pour la

nation, est celui que le parlement s'est proposé dans le prix pour la découverte des longitudes. Ce prix de 300000 liv. devoit être adjugé par un Comité mi parti de savans les plus distingués, & de pairs de la Grande-Bretagne *qui colunt Musas severiores.*

Un Allemand (M. Méyer, professeur en l'Université de Gottingue,) & un François (M. Clairaut) ayant, relativement à cet objet, travaillé en concurrence à la théorie de la Lune, la palme a été adjugée en 1764, à M. Méyer, dont la mort avoit précédé le jugement en sa faveur: lorsque j'étois à Londres, sa veuve avoit déjà touché 120000 liv. à compte des 300000 liv. J'avois ouï dire à Paris que l'antipathie nationale (a) avoit eu quelqu'in-

(a) Je n'ai trouvé aucun signe de cette antipathie dans la conduite, ni dans les propos des savans Anglois. Passez-leur une supériorité décidée dans toutes les sciences dépendantes du calcul, ils sont de bonne composition sur le reste.

fluence dans ce jugement. A toutes les questions que j'ai faites sur cet article délicat, & aux savans & à quelques uns des seigneurs du comité, il a été uniformément répondu : que M. Clairaut n'avoit fait passer son travail à Londres, que postérieurement au délai fixé pour la réception des mémoires, & que ce retard fatal avoit exclu son ouvrage du concours. Un Anglois fort ami de la France & des François, m'a ajouté que le travail de M. Meyer, plus détaillé & plus exact en quelques parties capitales, que celui de M. Clairaut, remplissoit toutes les conditions; enfin que quand l'un & l'autre seroient sous les yeux du public, toute l'Europe savante confirmeroit le jugement du comité Anglois.

J'ai parlé du *Musæum Britannicum* d'une partie des trésors qu'il réunit, & de l'empressement des Anglois pour le compléter (a). Ses suites d'Histoire naturelle, for-

(a) V. le Patriotisme, & Soc. des Antiq.

mées par le célèbre Hans-Sloane sont complètes : on ne voit que là une suite de papillons qui réunisse tout ce que l'ancien & le nouveau monde peuvent donner en ce genre : les métaux, les minéraux, les pierres fines, les terres ont été rassemblés & assortis avec le même soin & la même exactitude. La classe des pierres a deux morceaux très-singuliers, dans deux pierres détachées de la fameuse chauffée des Géans, dans le comté d'Atrim en Irlande, Ces pierres du même échantillon que toutes celles qui forment cette chauffée, & taillées comme elles, en pentagone régulier, paroissent avoir été jettées en moule, par le moyen de la fusion. J'en ai rapporté un échantillon à M. Desmarest, que ses travaux sur les volcans anciens & modernes ont mis en état de décider, si ces pierres singulières sont l'ouvrage de l'art ou le produit de quelque ancien volcan.

Les livres imprimés sont la partie la plus foible de cet immense assemblage ; mais quelque étendu qu'étoit le bâtiment du *Museum*, il

ne pourroit , sans faire tort aux autres parties qu'il réunit, contenir une bibliothèque telle que l'Angleterre peut & doit la former pour l'ornement de sa capitale. Elle a pour cette bibliothèque un emplacement tout formé dans la *salle des banquets* , & dans quelque augmentation que l'on y joindroit en raison de l'accroissement de la collection de livres. Oxford pourroit , sans s'appauvrir , entrer pour beaucoup dans cet accroissement. Cette ville a vingt collèges , chacun de ces collèges possède une bibliothèque, & plusieurs de ces bibliothèques sont complètes ou à peu-près dans différentes facultés. Une *délibération* sur ces bibliothèques feroit un fonds qui , joint à ce que possède déjà le *Museum* , formeroit bientôt , à peu de frais , un assortiment dans tous les genres.

Il s'en faut beaucoup que les collections de médailles soient complètes ; mais de la manière dont pensent & agissent les Anglois pour le bien des lettres , qu'ils ne séparent point du bien public , elles le feront bientôt.

Mij

Parmi les médailles modernes, tous les Anglois s'en font montrer une de François II. roi de France & d'Ecosse, qui offre une ressemblance frappante entre ce roi & la reine actuelle d'Angleterre.

J'ai cette médaille frappée pour le sacre de François II. qu'elle fixe au dix-sept Septembre 1559. Malgré la certitude de ce monument, rien de plus incertain chez nos historiens, que l'époque qu'il constate. D'après le Journal contemporain de Brulard, M. le président Hénault a adopté l'époque fixée par la médaille. Mézerei & d'autres la reculent au 21. M. de Thou, Tillet & Daniel ont adopté le 18; & *al dispetto* de la médaille, ces derniers ont rencontré juste, puisque leur époque est la même que celle du Nécrologe de l'église de Reims, qui fixe au lundi 18 Septembre 1559 le sacre de François II. par le cardinal de Lorraine qui avoit sacré Henri II. le 26 Juillet 1547, & qui sacra depuis Charles IX. le 15 Mai 1561, jour de l'Ascension.

Des monnoies du même siècle

ouvrent un champ encore plus vaste à l'incertitude sur un événement plus important. Le vieux cardinal de Bourbon proclamé roi par la ligue en 1589, sous le nom de Charles X, étoit mort le neuf Mai 1590 dans sa prison de Fontenai où Henri III. l'avoit fait enfermer en 1588. Cependant les villes ligueuses continuèrent à frapper des deniers avec sa tête & ses titres, jusqu'en 1594. J'ai de ces deniers frappés en 1591, 92, 93, 94: il régnoit sur ces villes après sa mort, comme il avoit régné de son vivant.

J'ai parlé des manuscrits donnés par le chevalier Cotton, & rassemblés dans le *Musæum*: ils forment avec ceux de la bibliothèque Harleyenne, qui y a été réunie, un fonds immense de chartes, de documens, de titres originaux & de lumières sur l'histoire des quatre derniers siècles. Ces chartes jointes à celles qui sont indiquées dans le *Formulare Anglicanum*, donné par Modon en 1702, réunissent toutes les lumières que l'on peut désirer sur les détails de l'histoire d'Angleterre & même

M iij

fur plusieurs points , ou importants ; ou simplement curieux de l'histoire de France. Le catalogue de ces pièces remplit plusieurs volumes *in-folio* : avec ce qui se conserve en ce genre à la tour de Londres , ils ont fourni au grand travail de Rymer sur l'histoire d'Angleterre & de France , & ils fournissoient , pendant mon séjour à Londres , à celui de M. de Bréquigny de l'Académie royale des Belles-Lettres de Paris. Ce travail avoit pour objet l'examen de toutes les pièces , & la transcription de celles qui , étant relatives à la France , ne se rencontrent point dans les collections données par les Cambden , les Rymer , les Modon , les Huarne , les Land , les Salmon , &c.

La grande chartre , c'est-à-dire le *Palladium* de la liberté de l'Angleterre , est déposée dans le *Musæum*. On y voit même deux expéditions de cette chartre , en caractères assez ressemblans ; mais la seconde m'a paru suspecte , eu égard , soit au noir de l'encre , noir mat , très-frais , sans gersure ni cassure ; soit aux lieux du sceau , fatigués ,

dans la véritable expédition , par l'attache des sceaux qui y pendoient , & qui , dans l'expédition suspecte , n'offrent que le trait du canif qui les a ouverts.

Parmi une foule de morceaux aussi intéressans que précieux en émail , en miniature , le *Museum* possède le recueil des desseins originaux de la savante Mérian qui , après avoir épuisé tout ce qu'en Europe la nature offroit à son pinceau , passa à Surinam & y peignit les papillons & toutes les richesses du continent de l'Amérique.

Indépendamment de ce qu'il renferme , le *Museum* peut , par lui-même , intéresser la curiosité des étrangers : c'est le bâtiment de Londres le plus vaste , le plus complet , le plus somptueux , le plus orné. L'escalier , plusieurs appartemens , tous les plafonds sont peints de la main du célèbre la Fosse , qui dans sa plus grande force & payé avec une magnificence royale , a traité tous ses sujets avec la grandeur digne du palais d'un souverain. Deux peintres François , (Rousséau & Monnoyer)

M iv

également renommés , l'un pour la décoration & la perspective , l'autre pour les fleurs & pour le paysage , ont exécuté , sous la Fosse , les parties qu'il leur distribuoit.

A la magnificence est joint l'agrément de la vue , dont jouissent les appartemens ouverts au nord sur une campagne aussi riche que variée , & agréablement terminée par un coteau que couronne un joli village.

Ce palais est l'ouvrage de Jean Duc de Montagu , grand-maître de la garde-robe & l'ami de Charles II. Il fut deux fois ambassadeur à la cour de Louis XIV. Protecteur déclaré des protestans réfugiés en Angleterre & disgracié en conséquence par le roi Jacques , le roi Guillaume l'avoit honoré de la plus grande faveur & lui avoit donné dans son conseil , une des premières places , que lui conserva la reine Anne.

Il consacra un revenu immense qu'il avoit tant de son chef , que des bienfaits de la cour , à la construction de ce palais qu'il bâtissoit , moins pour son usage , que pour

faire honneur à l'Angleterre & à sa capitale : motif aussi grand, aussi louable, qu'est petit & blâmable, celui de ce bourgeois de la Bruyère
 » qui se fait bâtir un hôtel si beau,
 » si riche, si orné qu'il est inhabi-
 » table : le maître, honteux de s'y
 » loger, ne pouvant se résoudre à
 » le louer à un prince ou à un
 » homme d'affaires, se retire au
 » galetas où il passe sa vie, pen-
 » dant que l'enfilade & les parquets
 » sont en proie aux voyageurs étran-
 » gers. On heurte sans fin à cette
 » belle porte : tous demandent à
 » voir la maison, & personne à voir
 » monsieur ».

Ainsi en usa cependant le Lord Montagu : on montre un très-petit appartement au fond d'une aîle où il se cantonna : il y passa les dernières années de sa vie, éloigné des yeux de ceux que la curiosité amenoit chez lui.

En vertu d'un bill du parlement passé sous le dernier regne, la nation a acquis ce palais de la famille du Lord, qui l'a vendu 300000 liv. c'est-à-dire environ la moitié de ce

M v

qu'il a coûté ; mais la destination à laquelle il est consacré , remplit toute l'intention de celui qui l'a bâti.

Pour que cette destination fût complètement remplie , il seroit à désirer que le public pût jouir du *Museum* plus largement & plus à son aise : ce qui demanderoit dans chaque piece , un garde qui ne désemparât pas aux heures où le *Museum* est ouvert. MM. les docteurs Maty & Morton , entre lesquels cette garde est actuellement partagée , satisfont , avec l'empressement le plus obligeant , la curiosité de l'Anglois & de l'étranger ; mais le coup d'œil rapide auquel on se trouve borné par la crainte d'abuser de leur complaisance , brûle une foule d'objets qui ne peuvent que gagner à l'examen.

Les frais nécessaires pour cet arrangement , ne demandent qu'un léger supplément aux fonds assignés par la nation pour l'entretien , l'augmentation & l'amélioration de ce magnifique établissement , sous l'ins-

pection de *curateurs* (a) choisis entre les savans les plus distingués & dans la plus haute noblesse (b). Parmi ces derniers, on lit les noms des Lords Cavendish, Willoughby, Cadogan, d'Egmont, Haddick, Littleton, Morton, Northumberland, Cambden, Worke & autres qu'honore ce choix autant qu'il honore la nation.

La fraternité établie par ces associations entre les savans & la

(a) Il manque à la magnificence de cet établissement un *curateur* ou garde en chef qui, logé à portée du *Musæum*, ou dans le *Musæum* même, & pensionné par l'Etat, eût maison & tint table pour les étrangers de distinction à qui il feroit lui-même les honneurs du *Musæum*. Ce *curateur* seroit à Londres, ce qu'est à Paris le bibliothécaire ou garde en chef de la bibliothèque du roi.

(b) Les places de *curateurs* sont purement honoraires, sans émolumens ni lucre d'aucune espèce. Ceux qui les remplissent ne les regardent que comme un engagement à augmenter, à leurs frais, (ce qu'ils font souvent) les diverses richesses du *Musæum*.

M vj

haute noblesse, ne va pas jusqu'à cette espèce de familiarité établie en France entre les grands & les gens de lettres. Les sciences & lettres, disent les Anglois, n'y perdent rien, & peut-être y gagnent-elles : ils ne décident point s'il y a perte ou gain pour les seigneurs. Ils justifient cette réserve par la manière dont, pendant sa surintendance, en usoit le président Jeannin avec les lettrés François. » Chaque année, il rassembloit à un grand dîner, les savans pensionnés de la cour, les exhortoit à persévérer dans le service du roi & du public, leur faisoit délivrer leurs pensions, & leur prioit de ne lui rendre aucune visite : aimant mieux les savoir dans leurs cabinets, que les voir dans son antichambre ».

De cette réserve des grands d'Angleterre avec les gens de lettres, de la nature des établissemens Anglois en faveur des lettres & des sciences, il résulte qu'elles sont & mieux & plus magnifiquement traitées en France qu'en Angleterre où l'E-

tat semble les négliger (a), tandis qu'en France, elles font une partie capitale de ses attentions.

Cependant le goût de l'érudition établi en Angleterre par les Morus, &c. y a tenu plus long-tems que dans aucun des autres Etats de l'Europe (b). Une érudition aussi agréa-

(a) Le nom du roi d'Angleterre à la tête de toutes les sociétés savantes, est, presque à tous égards, *titulus sine re*.

(b) Le savant Huet écrivoit au commencement de ce siècle à un érudit d'Allemagne : *Bonarum litterarum studia usque adeo in his locis obsoleverunt, ut ne in latinis quidem scriptionibus, nedum in hebraicis græcisve publicandis, ullas omnino impensas facere velint librarii nostri, nedum ne in vernaculis quidem quæ eruditionem sapiunt. Cette lettre se lit dans le recueil de Dissertations sur la religion & sur la Philosophie, imprimé à Paris en 2 vol. t. 2. p. 305. Dans une autre lettre de l'année 1675 adressée à Grævius & insérée au même volume, le même prélat parle en ces termes du travail des commentateurs à l'usage du Dauphin : travail dont il partageoit la sur-intendance avec le duc de Montausier : in his nonnulla, atque utinam non multa, deprehendes quæ limato tuo judicio & exquisitæ eruditioni parùm satisfaciant ; sed*

ble que variée fait le principal mérite du Spectateur qu'Addifson composoit en 1712 ; quant à l'érudition la plus profonde , la plus abstruse , la plus intrépide , il suffit de rappeler les travaux de Jean Millefcort dans le dernier siècle. Ce goût n'est point éteint : le docteur Kennikott travaille depuis plusieurs années à la collation de tous les manuscrits hébraïques de l'ancien testament , existans encore en Europe , & au recueil de toutes les variantes que donnera cette immense collation qui se fait lettre à lettre.

Ces travaux & le courage qu'ils exigent, ont leur principe dans la persévérance des Anglois en général ,

ram cara est doctorum annona , ut in eorum delectu nobis esse fastidiosus haud quaquàm liceat. Il y revient dans une lettre à Vossius de l'année 1677. In hac, non dico eruditorum, sed studiosorum hominum penuriâ & tantâ bonarum artium vastitate, præclare nobiscum actum est, cum aliquos Fors obtulit destinato operi utcumque idoneos. Vers la même époque, Thomas Græech travailloit à son excellent Commentaire sur Lucrèce.

pour tous les objets auxquels ils s'appliquent. D'après cette persévérance dont j'ai déjà parlé (a), évaluant le mérite de leurs écrivains nationaux & des écrivains étrangers, ils les estiment à raison de l'opiniâtreté avec laquelle ils se sont concentrés dans les objets de leurs études, des découvertes que leur a procuré cette opiniâtreté, enfin des sacrifices qu'ils lui ont faits de leur fortune, de la faveur des grands, & même de la considération contemporaine.

A ces titres, ils ont l'estime la plus singulière pour nos de Thou, nos Pithou, nos Pasquier, nos Mézerai qui, reprenant, pour ainsi dire, en sous-œuvre l'édifice de notre histoire, l'ont débarrassé des décombres sous lesquels il étoit pour la plus grande partie enseveli, & l'ont rétabli sur ses premiers fondemens, que l'ignorance ou l'intérêt particulier avoient abandonnés pour, en apparence, aggrandir l'édifice; mais en

(a) Ci-dessus, tom. I. pag. 323.

effet, pour qu'il ne durât qu'autant qu'il leur conviendrait (a).

(a) Si les derniers ennemis des Jésuites eussent pu les voir autrement que sous leurs rapports avec le formulaire & avec la constitution, nous aurions une histoire suivie de toutes les persécutions, soit sourdes, soit découvertes, que l'intérêt & des vues particulières des Jésuites ont irrémédiablement suscitées à ces écrivains & à leurs ouvrages. On verroit dans cette histoire, le Jésuite Machaut acharné sur l'histoire de M. de Thou, tandis que ses confrères intriguient avec succès pour enlever à l'auteur la place de premier président à laquelle toute la France l'appelloit. On y verroit le Jésuite Garasse acharné sur Pasquier vivant, & depuis sa mort, sur son cadavre. On y verroit le Jésuite Daniel, préparant, dès 1700, les voies à son histoire de France, par des *Observations critiques*, dont l'objet étoit de rendre Mézerai odieux, suspect & méprisable aux princes, aux ministres, aux grands, aux courtisans, au haut clergé, aux moines, aux financiers, aux femmes mêmes. On y verroit enfin les Jésuites non moins sérieusement occupés à remplacer de Thou & Mézerai par leur Daniel, l'histoire Ecclésiastique de M. de Fleuri, par l'histoire de l'église Gallicane, l'ancien Sully par le nouveau, &c. &c. qu'ils l'ont été à substituer la Bible de Berruyer à celle de Sacy, l'année du Chrétien à

A ces titres , ils font beaucoup de cas des recherches auxquelles notre abbé le Beuf a consacré sa vie. Je dois à leur estime pour ces recherches reléguées dans nos bibliothèques, la connoissance que j'en ai prise : le travail qu'impose leur lecture est abondamment compensé par le plaisir d'apprendre une foule de faits qui se lient d'eux-mêmes à mille objets , ou piquans , ou intéressans. Aucun des ouvrages de ce laborieux écrivain n'est plus fécond en ce genre , quoique le plus décharné en apparence , que son histoire du diocèse de Paris. On y trouve des lumières certaines sur le progrès prodigieux de la population des environs de Paris (a), dans les deux derniers siècles : progrès qui est dans la proportion de cinq à un. Il n'est

l'année Chrétienne, au Catéchisme de Montpellier le Catéchisme auquel ils avoient condamné le P. Bougeant, en expiation de son ingénieuse bagatelle *sur l'ame des bêtes*, &c. &c.

(a) Au Nord & à l'Ouest,

pas jusqu'aux listes des anciens possesseurs de chaque village ou hameau , qui ne puissent fournir matière à des réflexions consolantes pour l'honnête médiocrité. On voit par ces listes , combien le manège , le crédit , le maniement des deniers publics , ont dans chaque siècle produit de fortunes , combien ces fortunes ont passé rapidement , & combien peu long-tems a duré la race de ces parvenus , *breves domini* , pour me servir du mot d'Horace.

Des possessions d'une autre espèce jettent dans un autre genre d'étonnement , soit par leur longue durée dans les mêmes mains , soit par les moyens qui ont aidé à les amonceler. Combien de collèges , combien d'hôpitaux ou *Maladreries* convertis , au préjudice du public , & au mépris des intentions des fondateurs , en collégiales ou en prieurés !

Sous le ton le moins avantageux & le plus simple , règne dans cette histoire une critique aussi éclairée que courageuse. Quelques discussions particulières sur des faits ou usages singuliers ,

font aussi intéressantes , par les lumières qu'elles rassemblent , qu'amusantes par l'ingénuité avec laquelle elles sont présentées. *L'histoire du Lendit* (a) , par exemple , offre avec une égale ingénuité , & les filouteries vulgaires , dont tout champ de foire est le théâtre , & les filouteries d'un ordre supérieur , qui ont appartenu singulièrement à celle-là (b).

L'abbé le Beuf , nos célèbres écrivains que j'ai ci-dessus rappelés , n'avoient d'autre objet dans leurs travaux , que la vérité dont l'amour les avoit entraînés & les soutenoit.

De pareils travaux , quelquefois même le simple desir de s'y livrer , sont aujourd'hui récompensés en France , par des gratifications & par des pensions. L'Angleterre n'a point ce genre d'encouragement : il est remplacé par des équivalens d'au-

(a) Tom. 3. à la suite de l'histoire de S. Denis. pag. 246.

(b) V. aussi tom. 1. pag. 200. Tom. 3. pag. 403.

tant plus agréables que l'honorable s'y trouve joint à l'utile.

Une foule d'évêques & de bénéficiers ont dû leurs évêchés & des places distinguées dans le clergé, à des ouvrages applaudis, même sur des matières purement profanes (a). Prior, Congreve, Addisson, &c. sont parvenus, par la même voie, au ministère & à des places de secrétaires d'Etat. Newton arriva par son *optique*, ses *fluxions* & ses *principes mathématiques* (b), à la direction générale des

(a) V. ci-dessus, p. 64. & suiv.

(b) Ces principes sont le fondement de son système sur l'attraction qui avoit été pressentie par Antoine Deusingius, célèbre professeur de Groningue, mort en 1666. Dès 1661, Deusingius avoit publié sur cet objet un ouvrage dont il suffit d'indiquer le titre: *Disquisitio physico-mathematica gemina de Vacuo, itemque de attractione: quibus probatur nullum dari vel posse dari Vacuum, ostenditurque non pulsione duntaxat, sed & attractione in rerum naturâ fieri motum.* Amstelodami 1661. in-12. Or, en 1661, Newton âgé de 19 ans, récemment admis au collège de la Trinité dans l'Université de Cambridge, y

monnoies dont le produit équivalait le fonds des pensions assignées en France aux gens de lettres. De nos jours, M. Hume également connu, & par la profondeur de ses spéculations philosophiques & politiques, & par l'histoire Britannique qu'il a publiée, après avoir été chargé, dans les circonstances les plus critiques du secret de l'ambassade d'Angleterre en France, est actuellement à la tête d'une partie du département des affaires étrangères. Enfin toutes les places de la magistrature, celle de chancelier comprise, sont en Angleterre, comme elles le furent long-tems en France, le prix du mérite; & le mérite qui les donne, tire son principal éclat de l'amour & de la culture des lettres

commençoit ses études de géométrie qui le mirent en état de remplacer, en 1669, le docteur Barrow, son maître, dans la chaire de mathématiques de la même Université. Ses *principes mathématiques*, publiés en 1687, ne furent connus & appréciés qu'au commencement du siècle suivant.

qui furent les premiers degrés de la fortune des Bacon & des Clarendon : ce mérite ne fut inutile que sous Comwel.

Ces fortunes éclatantes sont pour les Anglois engagés dans la carrière des sciences, ce qu'étoient aux yeux de César, les trophées de Marius. Le desir de se faire connoître, de se distinguer, de parvenir, aiguillonne les talens & les met dans leur jour : aidé par l'intrigue, il les remplace quelquefois : pour les Anglois ambitieux & intrigans, les travaux littéraires ne sont que l'échaffaudage du bâtiment de leur fortune. A leurs yeux, les hommes qui, concentrés dans les lettres & les aimant pour elles-mêmes, n'en attendent que le bonheur qu'elles promettent (a), sont ce qu'étoit aux yeux du peuple d'Éphèse, le *philosophe ténébreux* (b), jouant, avec les enfans, aux noix & aux osselets, dans le vestibule du temple de la Fortune.

(a) Traducere leniter ævum.

(b) Héraclite.

L'état des gens de lettres circonscrit en France dans un cercle étroit de pensions & de gratifications, est dispensé de ces tours de force & de souplesse qui conduisent à la fortune. Il ne promet, il ne donne qu'une honnête médiocrité : *otium cum dignitate*, c'est-à-dire, ce bonheur après lequel soupirent, si on les en croit, les hommes placés aux premiers rangs : un savant s'expose au ridicule si, sortant de sa sphère, il tente d'en reculer les bornes, & par-là même, les grands peuvent trouver, chez les gens de lettres, des amis d'autant moins inquiétans, que, dans un état décidé, ils ne prétendent rien.

De cette différence de l'état des gens de lettres en France & en Angleterre, il résulte, pour la dernière, un avantage qu'a goûté la France dans des circonstances semblables. La lumière qui accompagne les sciences & les lettres, se répandant avec ceux qui s'y sont consacrés, dans toutes les conditions & dans tous les états qui la comportent, devient le patrimoine de toute la nation.

Concentrées actuellement , en France , dans un petit nombre d'hommes qui leur sont spécialement dévoués , les sciences & les lettres sont sans influence immédiate sur les autres états , au milieu desquels elles forment un état distinct & séparé. Les Grecs & les Romains n'estimoient au contraire l'étude & les connoissances qu'elle procure , qu'à raison des services que pouvoit attendre la société , de ceux qui s'y étoient consacrés (a).

En Angleterre , les gens parvenus par la voie des lettres qui , aux yeux mêmes du peuple , les distinguent entre leurs égaux , après les avoir cultivées par goût , leur demeurent attachés & par goût & par reconnoissance. La France n'eut rien

(a) Cicéron développe les raisons de cette façon de penser, dans les chap. 43 & 44 du premier livre de son traité des Offices. *Sapientia, scilicet, scientia, cognitio, contemplatio manca quodam modo atque inchoata est, si nulla rerum actio consequatur: ea autem actio in aliorum commodis tuendis maxime cernitur.*

à cet égard à envier à l'Angleterre, dans le court espace de tems où les lettres ouvrirent, chez elle, le chemin aux honneurs : elle leur dut ses Budée, ses Longueil, ses l'Hopital, ses de Thou, ses Pibrac, ses Pithou, &c. tous hommes dignes de l'ancienne Rome & par l'esprit & par le cœur.

Ne dissimulons point que, sous la même époque, la France vit s'élever aux premiers honneurs, plusieurs intrigans qui durent aux lettres une fortune mendicée. J'ai déjà parlé du Coryphée dans ce genre, le cardinal du Perron (a). Détracteur du mérite, adorateur de tous les préjugés qu'il lui étoit utile d'encenser, les jugemens qu'il porta, dans sa vieillesse, sur des objets capitaux pour un prélat François, ont le même caractère de fausseté que ceux qu'il avoit portés, dans les poésies de son jeune âge, sur les premiers personnages de son siècle.

(a) V. ci-dessus, tom. I. pag. 370.

Dans ces poésies , la célèbre Elifabeth est

Un vieux monstre conçu d'inceste & d'adultère,
Qui sa dent acharnée au meurtre va souillant,
Vomit contre les cieux sa rage & sa colère...
L'affreuse Elifabeth , furie inexorable.

En revanche , il voyoit dans Catherine de Médicis ,

Tout l'honneur de notre âge & tout ce que l'histoire

Des vieux siècles passés consacre à la mémoire,
De grand , de généreux , de louable & de beau.

L'impartiale postérité a exactement adopté l'inverse de ces jugemens de cour.

Pour évaluer l'effet de la lumière des lettres sur un Etat , jettons les yeux sur la Chine. Cet Empire est une preuve subsistante de ce que peut sur un gouvernement leur influence immédiate:elles maintiennent cet Empire dans l'état invariable de consistance, d'embonpoint & de fraîcheur qu'il conserve depuis tant de siècles :

Terram camposque feraces

Spiritus intus alit, totamque infusa per artus
Mens agitat molem ac magno se corpore miscet.

La constitution actuelle de l'Angleterre est originairement l'ouvrage des Selden, des Sandys & autres lettrés dont la clairvoyance éclairant l'aveugle impétuosité du peuple (a), a, par degrés, amené la nation au point de liberté, de splendeur & de majesté dont elle est aujourd'hui si orgueilleusement jalouse : si, dans nos climats Septentrionaux, il étoit permis de se promettre quelque chose de permanent, les lettres & la lumière qu'elles répandent, feroient pour l'Angleterre ce qu'elles ont fait pour la Chine : Apollon

(a) » Ne croyez pas, disoit le grand Bossuet, que c'étoit seulement la querelle de l'épiscopat, ou quelques chicanes sur la liturgie qui aient ému les Communes. Ces disputes n'étoient encore que de foibles commencemens par où les esprits faisoient comme un essai de leurs forces.

Oraïf. funèbre de la Reine d'Angleterre, première partie.

N ij

fixeroit & affermiroit à perpétuité cette nouvelle Délos, depuis si long-tems flottante & plus agitée en sa terre & dans ses ports, que l'Océan qui l'environne (a).

L'état des sciences dans la Grande-Bretagne offre une raison suffisante contre les allarmes qu'on a voulu répandre parmi nous, sur l'expulsion des Jésuites. Toute l'instruction est concentrée en Angleterre (b), dans deux universités qui n'ont ni moines ni gens de communauté (c). Les provinces, la capitale elle-même, n'ont aucun collège de plein

(a) Bossuet, *suprà*.

(b) Non compris l'Ecosse & l'Irlande.

(c) M. le Beau, juge suprême en cette partie, regarde la méthode que suivent dans leurs classes les gens de communauté, comme peu favorable au progrès des études. « Cette » méthode, dit-il dans l'éloge de l'abbé du Resnel, est plus utile au maître, qu'aux » disciples qui courent avec lui, & que le » maître devance rarement dans une aussi » courte carrière. Aussi les communautés s'y » proposent-elles pour objet principal de » former leurs sujets & de leur faire prendre » en passant, une teinture des sciences humaines ».

exercice ; enfin , les éducatons particulières n'y font point encore devenues une affaire de mode.

L'état des gens de lettres , ou répandus parmi les citoyens , ou classés dans les sociétés savantes , ne se ressemble point dans les deux royaumes. Ces sociétés établies en Angleterre sur l'indépendance , ne connoissent de loix que celles qu'elles se donnent elles-mêmes : à des yeux anglois , les académies dont Paris s'honore , font pour les gens de lettres , ce que sont les volières pour les oiseaux & les viviers pour les poissons (a). L'Anglois ne voit dans nos pensions & dans les gratifications de la cour , que des gages de subordination de la part de ceux qui les reçoivent , & des entraves pour la liberté de parler & d'écrire (b). Il

(a)

Crustis

Excipiunt homines quos in vivaria mittant.

(b) Dans l'établissement des Académies , le cardinal de Richelieu , & les ministres ses successeurs , ont eu , disent quelques écrivains François , cette vue politique , pour ré-

N iij

cite pour exemple , d'une part , le bon abbé de Saint-Pierre , expulsé de l'académie Françoisse , pour avoir hazardé quelques vues contraires à celles qui , sous la régence , avoient déterminé le partage des Conseils : de l'autre part , le fameux auteur du *Nord-Britton* , membre de la société royale de Londres : quelque tour que prenne son affaire , il en conservera le titre , & il y aura séance jusqu'à la mort.

Les querelles si fréquentes , si vives , si opiniâtres dans le *XVI* siècle , entre les favans & les gens de lettres , ont cédé d'abord , en France , au ton de bienfiance dont les académies s'étoient fait une loi , au ton de politesse qui s'étoit emparé de la nation , aux exemples de modération qu'avoient donné quel-

primer & captiver le ton d'indépendance que l'esprit de secte & de faction avoit établi parmi les écrivains.

In vitium libertas excidit & vim
Dignam lege regi : lex est accepta, chorusque
Turpiter obmutuit.

ques-uns des Coryphées dans les sciences ou dans les lettres (a). La querelle des anciens & des moder-

(a) Tel fut M. de Fontenelle. Harcelé par Boileau, & par un parti qui, après l'avoir écarté de l'académie Françoisse, étoit descendu jusqu'à le chançonner, il garda obstinément le silence qui convenoit à sa philosophie & à son caractère. Je n'ai trouvé dans ses ouvrages que deux traits qui lui soient échappés contre ses persécuteurs. Dans l'Eloge du marquis de Dangeau, il dit : « Un homme de-
 » venu célèbre, mais alors naissant, avoit
 » songé à se faire, par M. de Dangeau, une
 » entrée à la cour : c'est M. Despréaux qui
 » lui adressa le second ouvrage qu'il donna
 » au public, sa satyre sur la noblesse. Le
 » héros étoit bien choisi, & par sa naissance,
 » & par sa réputation de se connoître en vers,
 » & par la situation où il étoit, & par son
 » inclination à favoriser le mérite. Les plus
 » satyriques & les plus misanthropes sont assez
 » maîtres de leur bile pour se ménager adroitement des protecteurs ». Dans l'Eloge de M. de Valincourt : » Sa liaison avec ce grand
 » satyrique (M. Despréaux) lui fit adopter
 » quelques-uns de ses jugemens, tels que celui
 » qu'il portoit contre le premier de nos poètes
 » lyriques, jugement insoutenable sur le par-
 » nasse, & recevable seulement dans un tri-
 » bunal infiniment respectable, où le saty-

nes, est la dernière querelle éclatante où l'on ait paru avoir oublié les loix de l'honnêteté. L'Angleterre a suivi l'exemple de la France; Bentley est le dernier de ses écrivains qui se soit distingué par des inimitiés éclatantes, soutenues de grosses injures.

Quant au ton des favans & des gens de lettres dans la société, les deux nations sont au pair. Chez l'une & chez l'autre, le ton tranchant, brusquement décisif, ou magistralement dédaigneux, est le lot de Grimauds qui, après avoir, dans quelque mauvais collège, tourmenté la jeunesse au nom de Jean Despautère, portent, dans la société, cet air de suffisance & d'empire qui les rendoit ridicules aux yeux mêmes de leurs écoliers.

Si l'on considère les gens de lettres comme citoyens: isolés en France, séquestrés & comme expatriés, ils passent leur vie dans une inu-

²² riche lui-même n'eût pas d'ailleurs trouvé
²³ son compte.

tilité apparente pour l'Etat & pour eux-mêmes, tandis qu'en Angleterre ils sont répandus dans l'église, dans l'épée, dans la robe; & remplissant, au profit de la patrie, les fonctions qu'elle attend de ces différens états; ils maintiennent les sciences & les lettres sur un terrain qui, s'ils l'abandonnoient, seroit dévolu à l'ignorance. Les mémoires sur les objets qu'embrassent les plus hautes sciences; ceux, par exemple, où il s'agit de fixer les longitudes par la théorie de la lune, sont examinés, discutés, jugés par des Lords spirituels & temporels, par des membres de la Chambre des Communes, occupés en même tems dans le parlement, de la discussion des plus chers intérêts de la nation; par des magistrats qui sortent de leurs sièges, par des avocats qui viennent de plaider ou de consulter, par des médecins qui vont voir des malades; enfin, un curé de Londres, est l'un des secrétaires perpétuels de la société royale, présidée, à chacune de ses séances, par le Lord Morton, l'un des 16 pairs

qui, dans le Parlement, représentent le royaume d'Ecosse (a). Tous les états étant ainsi remplis en Angleterre, qui n'a d'ailleurs ni ecclésiastiques non attachés à l'Eglise par un service actuel & nécessaire, ni moines, ni mendiants, il en résulte que les 10000000 d'habitans qu'elle peut contenir, équivalent à 15000000 vivant sous un autre gouvernement.

Un pays couvert d'habitans actifs & occupés, promet peu de *Philosophes*, parmi ceux sur-tout qui sont consacrés à la robe, soit comme juges, soit comme avocats. Ainsi parloit le cardinal Sadolet, de l'incompatibilité de la philosophie, avec la magistrature & le barreau, dans une lettre au jeune Ranuce Farnèse, que Paul III. son ayeul vouloit jeter dans l'étude des loix. Je me permettrai de rapporter en note le passage de la lettre de ce prélat, aussi ami de la philosophie

(a) Aucun de ces savans ainsi partagés ne se plaint de défaut de loisir.

dans la spéculation, qu'il lui fut fidèle dans la pratique (a); mais il

(a) Si verum est quod sæpè dictum est, talem quemque fieri hominum quales sunt res & qualia sunt studia, quibus ille ducitur, quid potest à juris scientiâ magnum præclarumque existere, in quâ primum tenues sunt res & minutæ, in quibus tractandis occupatus animus frangitur ipse quoque & comminuitur, ita ut vix amplum quoddam ac magnificum concipere postea possit. Deinde, id quod etiam magis animadvertendum est, civile jus totum ad eam unam rem præcipue intentum est, ut de pecuniariis controversiis, quibus maximè tumultuatur atque agitur hominum genus, judicia reddantur: quo in genere qui versantur, vel judicando, vel causas agendo, cum vident tantum hominum pecuniæ vel quærendæ vel retinendæ studium, ipsi quoque vehementiore aliquâ pecuniæ cupiditate sæpenumero tanguntur. Quod unum ad adipiscendam animi virtutem maximè homini infestum atque adversum est... At philosophia, relictis iis sollicitudinibus atque curis quæ ad compendium atque quæstum pertinent, atque illis prorsus pro nihilo habitis, totum suscipit hominem formandum sibi atque expoliendum, ut ex his extractum sordibus, quoad fieri possit, similem Deo constituat, nihil sibi quod externum & fragile sit avidè appetentem, consulentem libenter ex-

N vj

écrivait & parloit ainsi dans la Rome moderne.

Si l'on étendoit aux lettres & aux sciences cette insociabilité que le cardinal Sadolet prétend voir entre les affaires & la philosophie, il en résulteroit en dernière analyse, que *les hommes de cabinet ne sont pas faits pour les affaires*: préjugé contraire à la maxime Platonicienne, qui ne voyoit de bonheur que pour les peuples gouvernés par les philosophes; préjugé combattu par l'exemple & par la pratique de l'Angleterre; préjugé cependant constamment entretenu & fidèlement transmis de main en main, dit M. Hume, *par les sots de tous les siècles & de tous les états* (a).

Le goût des livres étant une dépendance nécessaire du goût pour les lettres dont ils font les instru-

teris, omnia sua bona in virtute posita ducentem : quæ est una omnium difficillima humano generi scientia, &c. *Sadol. Epist. Ed. Colon. pag. 711.*

(a) Essai moral & politique sur l'éloquence.

mens ; & les gens de lettres étant en Angleterre répandus dans tous les états , la librairie y est une branche très-intéressante du commerce tant intérieur qu'extérieur.

J'ai parlé de quelques fortunes rapidement faites dans ce commerce ; j'ai parlé de ce que les livres ont à souffrir de la noire humidité de l'atmosphère de Londres. Ils y sont très-courus , & par conséquent fort chers. Osborné , & quelques autres libraires répandent , chaque année , un catalogue très-fourni , formé de diverses bibliothèques qu'ils ont achetées dans le cours de l'année précédente. Suivant l'usage introduit par les Quakers , le prix de chaque livre est indiqué au dernier mot , sans espérance de rabais ni de remise , excepté dans les cas où l'on en enleveroit une partie considérable.

Malgré la cherté de la douane d'Angleterre pour tout ce qui vient de France , les libraires de Londres tirent de Paris avec avantage , quantité de livres qui , tombés en France , conservent encore à Lon-

dres leur première faveur ; les SS. Pères, par exemple, donnés par les Bénédictins, les grandes Collections, les éditions Grecques, ou des Etienne, ou de la société formée à Paris vers le milieu du dernier siècle. Toutes les bibliothèques que j'ai vues & où je m'informois du courant de la place, m'ont étonné par le haut prix des livres de cette espèce. J'ai vu un Philostrate grec & latin, de l'édition de la société des libraires de Paris, acheté 4 guinées ; un Plutarque de la même édition, qui avoit coûté 6 guinées ; les Poètes Grecs de Henri Etienne, petit papier, vendus quatre guinées ; l'Anacreon *in-4^o*. de Henri Etienne, 3 guinées, &c, &c. Ces livres se soutiennent d'autant mieux dans le commerce, que ce qui en passe dans les Colonies, s'y vend, pour ainsi dire, au poids de l'or, à des gens qu'accompagne la magnificence jusques dans leurs fantaisies.

Ainsi les lettres & les livres, après avoir passé de l'Egypte dans la Grèce, de la Grèce en Italie, & de l'Italie en France, passent en Angleterre, & de-là, dans le nouveau-

monde où peut-être nos descendans les verront-ils transférer le siège de leur empire, laissant l'Europe dans la barbarie, d'où ils l'avoient tirée. Alors le nouveau-monde sera à l'Angleterre ce que fut la Grande-Grèce à la Grèce proprement dite, c'est-à-dire le dépôt des sciences, des lettres & de la philosophie : alors la France retombée sous le despotisme de nouveaux Druïdes, ne verra que par leurs yeux, & n'entendra que par leurs oreilles. Ne plaignons pas le sort de nos descendans sous cette époque : ainsi que la sottise, l'ignorance & la barbarie procurent cet inaltérable contentement de soi-même qui, dès à présent, fait le bonheur de tant de gens honnêtes.

J'ai dit que l'imprimerie jouit en Angleterre de la plus grande liberté : il est même permis à tout particulier d'en avoir une chez soi. M. Walpole en a une à sa maison de Patney, où il fait imprimer pour soi & pour ses amis, ceux des auteurs anciens & modernes qui lui plaisent le plus. J'ai vu un Lucain *in-4°*.

forti de cette imprimerie : c'est à tous égards une des choses les plus belles & les plus magnifiques que l'on puisse voir en ce genre.

Du *Musæum* , qui nous a jettés dans cette digression sur les choses & sur les hommes auxquels il est spécialement destiné, passons à d'autres établissemens non moins honorables à l'Angleterre.

L'hôpital établi à Greenwich pour les invalides de la marine royale , fixera d'abord nos regards. L'admiration s'y trouve partagée entre la magnificence des bâtimens , la beauté de la situation , & le détail infini des attentions pour tout ce qui peut contribuer à la salubrité , à la propreté & même à l'agrément.

Dans l'emplacement d'une maison royale où étoit née la reine Elisabeth , qui en préféroit le séjour à celui de toutes ses autres maisons , cet hôpital situé sur le penchant d'une colline , est côtoyé par la Tamise , qui , se repliant sur elle-même , forme un coude , par lequel elle paroît retourner à Londres qui n'en est éloigné que de deux lieues :

la première cour n'est séparée du fleuve que par une balustrade de fer. Là, passent les bâtimens de toutes grandeurs qui partent de Londres ou qui y arrivent de toutes les mers du monde: le changement de manœuvre qu'occasionne le coude du fleuve, ralentissant leur marche, les matelots qui partent ou arrivent, en profitent pour donner des nouvelles ou en demander aux matelots invalides; la conversation dure tant que l'on est à portée de la voix: conversation animée par cet épanchement de cœur si ordinaire entre vieux camarades qui ne se sont vus depuis long-tems, où qui croient se voir pour la dernière fois.

Tout l'hôtel consiste en deux aîles doubles, prolongées perpendiculairement à la Tamise, & séparées par une cour en quarré-long, distribuée en palliers que raccordent de grands perrons avec l'inégalité du terrain: les aîles sont coupées par des pavillons en faillie sur la cour: à chaque pallier, croît la décoration & la masse des ces pavillons ornés de trois ordres, d'un bel effet, soit

à l'œil de ceux qui viennent de Londres par la Tamise , soit au premier coup d'œil de la cour , en y entrant par le premier pallier contigu au fleuve. Il est dans le plan de ce bâtiment , qu'il soit terminé par un pavillon isolé , qui , bâti à mi-côte , ouvert par un grand vestibule porté par des colonnes , terminé par un dôme , dominera , par sa situation , les deux derniers pavillons. Le terrain destiné à celui-ci est provisionnellement occupé par une maison de plaisance qui , quoiqu'assez grande , n'a l'air que d'une volière. Les bâtimens nécessaires pour les différens officiers de la maison sont jettés derrière les deux aîles.

Cet hôtel est communément chargé de 5000 officiers de marine ou matelots invalides , dont il en loge 2000 , c'est - à - dire , tous ceux qui sont hors de service. Ils ont leurs logemens dans l'intérieur des aîles , distribué en corridors qui , de droite & de gauche , ont un double rang de chambres uniformes de six lits chacune. Les lits y sont cloisonnés & pla-

cés en longueur , trois de chaque côté. Chaque chambre ouverte , par le haut , à la distance de trois pieds du plafond du corridor , a une porte & une fenêtré , dans l'alignement de la porte & de la fenêtré de la chambre opposée.

Au moyen de cette disposition , du renouvellement de l'air qu'elle facilite , & d'une propreté comparable à celle des cellules de nos religieuses , tout l'intérieur de cette maison n'a rien de ce qui annonce ailleurs cette sorte de maisons.

Il en est ainsi de tous les hôpitaux de Londres & de l'Angleterre : les horreurs de la pauvreté n'y augmentent point les horreurs de la mort : les malades ne risquent que de s'y trouver plus proprement que chez eux. Ces maisons ont divers appartemens destinés aux différens genres de maladies ; & ces appartemens sont communément bâtis en pavillons isolés , tant pour empêcher la communication , que , pour procurer le renouvellement de l'air : c'est ce que j'ai observé à l'hôpital de la marine à Portsmouth.

Les hôpitaux dont les appartemens sont sous le même toit ont des ventilateurs : ces ventilateurs pompant l'air qui a séjourné , introduisent un nouvel air.

Les invalides de Greenwich ont du linge deux fois par semaine , & des gratifications manuelles qu'ils emploient à leurs menus besoins. Dans les réfectoires , chacun a son garde-manger fermant à clef , où il ferre son service & ce qu'il lui plaît de réserver de son dîné ou de son soupé , pour le goûté ou pour le déjeuner. Ils sont servis sur de grandes tables de marbre , sans regret pour les nappes imprégnées de bouillon & de tout ce qui s'y répand , tant par ceux qui mangent que par ceux qui servent. Cet hôtel a un grand escalier de l'espèce de ceux que les Anglois appellent *Escaliers géométriques* , & dont ils aiment à orner leurs maisons. Ils sont formés de grandes pierres de Port-land , dont les supérieures ne portant que d'un demi-pouce sur l'extrémité des inférieures , & n'ayant entre elles d'autre liaison que ce léger con-

taët , offrent un escalier absolument en l'air , sans jambes de force ni coussinet à sa naissance.

Une pleine liberté de religion règne dans l'hôtel de Greenwich : les non-conformistes ont la permission de venir à Londres deux fois par semaine , pour y vaquer à l'exercice de la religion catholique , calviniste , &c. (a). A l'extrémité de chaque corridor , est un réduit ouvert à tout le monde , bordé de bancs , avec un grand pupitre chargé de deux bibles Angloises *in-folio*. Je trouvai ces réduits remplis d'invalides dont les uns lisoient , & les autres attendoient leur tour en méditant. Les Anglicans se réunissent pour les offices publics , dans une chapelle aussi vaste que bien ornée , qui occupe un des pavillons.

Le pavillon opposé à celui de la cha-

(a) Suivant l'usage actuel de l'église Anglicane , le tombeau qui , en tout pays , confond & réunit toutes les conditions , réunit & confond , à Greenwich , toutes les communions , dans un cimetière commun.

pelle, a une salle royale, chargée, dans son lambris & dans son plafond, de peintures de la main de Tornhill, qui, sous des emblèmes dans le goût de ceux des appartemens de Versailles, y a représenté les triomphes de la Grande-Bretagne.

L'établissement de cette maison a dû contribuer à ces triomphes. La retraite qu'elle promet à tout ce qui sert dans la marine royale, étoit un des plus solides encouragemens que l'on pût imaginer. La politique angloise a été plus loin : les enfans de tout homme qui meurt sur mer au service du roi, deviennent enfans de l'Etat, qui est chargé de leur éducation, de leur entretien, de leur établissement.

Ceux de ces enfans qui promettent le plus, passent dans l'école de marine fondée par le roi Guillaume, dans la maison même de Greenwich. Cette école est composée de 14 sujets : au milieu de tous ces vieux marins qui les regardent comme leurs enfans, ils apprennent les sciences relatives à la marine. Après six années employées à cette étude,

ils passent à Portsmouth, où deux fois par semaine ils vont étudier la pratique en pleine mer. De cette école sortent les meilleurs marins de l'Angleterre, c'est-à-dire, ceux que l'Etat emploie de préférence à toute la Noblesse; car les Anglois jugent les hommes d'après l'axiome : *Prius est esse quam esse tale*: est-il, disent-ils, quelque généalogiste, qui se fit scrupule d'admettre les preuves des Drack, des Forbisher, des Hawkins, des Anson, &c?

Des objets d'émulation & d'instruction, sont répandus parmi les ornemens mêmes de la maison de Greenwich. La porte principale a deux pilastres; & les écussons d'Angleterre qu'ils devoient porter, suivant l'usage, sont remplacés par deux globes en pierre, l'un céleste, l'autre maritime. Ces globes sont de la plus grande proportion: sur le maritime, une ligne en or fort saillante, trace la route de l'amiral Anson, dans son fameux voyage autour du monde. Quelle délectation pour les invalides qui ont partagé cette expédition, quand les yeux sur

ce globe, ils en racontent les détails à leurs camarades ! Est-il de leçons plus capables d'agir sur l'imagination des jeunes élèves ? Quel cartouche , quel écusson pouvoit annoncer avec plus de dignité , une maison destinée à des marins qui terminent ou commencent leur carrière ? J'appris là , avec étonnement , que la marine Angloise n'a point de matelots classés ; mais qu'au premier besoin extraordinaire , si le nombre de ceux qui s'engagent de bonne volonté ne suffit pas , on le complete par des levées forcées : le tout , dit - on , par respect pour la liberté nationale.

Sur la crête du coteau de Greenwich , est assis l'observatoire si connu par les travaux du célèbre Halley , qui y a passé une partie de sa vie ,

Mediis in nubibus hærens.

Destiné à l'instruction des élèves dans l'astronomie nautique , cet observatoire est une dépendance de l'hôtel de Greenwich : l'entretien du bâtiment , le renouvellement des instrumens

instrumens , les honoraires du professeur sont pris sur les fonds de l'hôtel. Il est inutile d'avertir que, soit pour le nombre , soit pour le choix des instrumens, il n'est aucun observatoire aussi complètement assorti : c'étoit pour ce lieu , c'étoit pour son ami Halley , que Newton se jeta dans le travail qui a porté le télescope à sa perfection. Halley est remplacé par le docteur Maskeline , chez lequel je trouvai une politesse & une complaisance que les savans de ce rang n'ont pas toujours pour des passans.

L'observatoire est aussi admirable par sa position , qu'il est respectable par sa destination : il offre le plus beau , le plus délicieux , le plus magnifique point-de-vue de toute l'Angleterre. Dans une étendue de cinq à six lieues en tout sens , dont Londres occupe le centre , il embrasse la partie la plus agréable du cours de la Tamise , au milieu de campagnes couvertes de villages , de palais , & habitations rustiques : point-de-vue comparable à celui

Tome II.

O

qu'offre la Lombardie, à la descente des Alpes ou de l'Apennin, ou plutôt à celui qu'offroit, dans les beaux siècles de l'empire, la Campagne de Rome, vue des hauteurs de Tibur & de Tusculum.

La comparaison de l'hôtel des invalides de Chelsea, avec celui de Greenwich, annonce la différence que met le système anglois, entre le service de terre & le service de mer. Le premier bâti à une demi-lieue de Londres, au milieu d'un beau parc que ferme la Tamise à l'Est, consiste en un gros pavillon avec deux aîles en retour du côté de la Tamise, le tout construit en brique, sur le dessein de l'architecte qui a bâti S. Paul, avec de grands pilastres en pierre qui règnent dans toute la hauteur de l'édifice.

Il ne peut contenir au-delà de 5 à 600 invalides, tenus avec une propriété qui, pour des étrangers, est la chose la plus frappante dans une maison de cette espèce. Y ayant une fois trouvé le couvert mis pour le souper, je vis faire le service : les réfectoi-

res de nos plus riches bénédictins font des porcelières, en comparaison de celui de cet Hôpital.

Les invalides ont deux chemises par semaine, & chaque année, tous les lits de la maison sont renouvelés à neuf. Le goût anglois pour la propreté a fait, de la place de blanchisseuse, un des postes les plus importants & les plus lucratifs de cette maison. Cette femme a une belle maison, un bon équipage, douze mille livres de rente, & le remboursement des avances & de tout déboursé, sur ses mémoires. La maison du gouverneur, celles des autres officiers de l'hôtel, sont répandues dans le parc.

Charles II. avoit formé cet établissement, depuis perfectionné & augmenté par Jacques II & par le roi Guillaume. Au milieu de la cour on voit la statue pédestre en bronze du premier de ces princes, élevée sur un piédestal en marbre, orné de bas-reliefs.

J'ai parlé de l'hôpital de Portsmouth, bâti au milieu du feu des deux dernières guerres & composé

de parties détachées qui se raccordent dans un dessein général, dont la grandeur est moins dans les ornemens, que dans la chose même.

Cet hôpital a des lits pour 3000 malades, c'est-à-dire, 3000 lits où l'on ne double les malades que quand, (ce qui n'est point encore arrivé,) leur nombre excède celui des lits. La propreté est la même qu'à Greenwich & à Chelsea. Le médecin & les officiers ont des logemens isolés : la place du premier est de 5000 liv. d'appointemens. La position de cet hôpital n'est ni moins avantageuse, ni moins agréable pour des marins, que celle de l'hôtel de Greenwich. Les malades y voient de leurs fenêtres &, pour ainsi-dire, de leur lit, l'Isle de Wight, Spithead, Sainte-Hélène, tout ce qui roule dans la baie, tout ce qui entre ou sort de Portsmouth.

Ce port est l'entrepôt des principales forces de cette marine qui nous offre dans l'Angleterre, tout ce que voyoit dans la superbe Tyr (a) l'an-

(a) V. Ezechiel. c. 27. &c. &c.

tiquité sacrée & prophane : il est le siège de l'empire de cette reine des mers :

Hic illius arma ,

*Hic currus fuit : hoc regnum dea gentibus esse ;
Si quâ fata sinant , jam tum tenditque fovetque.*

Avec une compagnie aussi aimable que respectable , ayant à sa tête l'intendant de la marine , nous donnâmes une journée à l'examen du port & de toutes ses dépendances.

Il est formé , comme celui de Boulogne , par l'embouchure d'une assez petite rivière , où , sur une lieue de profondeur , la mer s'est creusé un vaste bassin avec lequel elle ne communique que par une embouchure très-étroite : de petites dunes & des collines environnent ce port , & le mettent à l'abri des vents.

Son entrée est défendue par une double barre , ou banc de sable qui ne permet l'abord aux grands bâtimens , qu'en rasant un rocher hérissé de batteries , dont le feu croisé couvre cette entrée , & bat une partie de la baye. La plus respectable

O iij

de ces batteries est de 50 pièces de 48 : c'est celle même que la reine Elisabeth fit fondre & placer là , pour recevoir l'*Armada* de Philippe II. & qui joua avec le succès que tout le monde sait , sur la partie de l'*Armada* qui se trouva à sa portée. Les canons, quoique de fer , semblent sortir du fourneau : la matière n'est ni moins liée , ni moins lisse que le bronze ; aussi les Anglois prétendent-ils avoir , exclusivement à toutes les autres nations de l'Europe , le secret de la fonte du fer.

Jusqu'au règne de Charles II. ce port n'avoit eu pour défense qu'un vieux fort qui existe encore & où ce prince reçut l'Infante de Portugal , à son débarquement en Angleterre. Le promontoire qu'occupe la ville de Portsmouth , a été depuis enveloppé de fortifications régulières , dont ce vieux fort est la clef.

Pour diriger la marche des bâtimens sur la bouche du port entre les deux bancs qui la couvrent , ce promontoire a des balises que l'on retire en tems de guerre.

Mais Portsmouth est moins remar-

quable par son port, que par sa baye qui pourroit contenir plusieurs armées navales. Cette baye est un grand canal formé par l'Isle de Wight dont le prolongement sur une étendue de sept lieues, rompant l'effort des flots (a), offre un abri contre les coups de mer, contre les vents & contre des ennemis qui ont à craindre de s'engager dans le canal, quoique l'on puisse y entrer & en sortir avec le même vent, en revenant sur ses pas. On nous montra, à la pointe de Sainte-Hélène, la croisière qu'avoit tenu, pendant toute la dernière guerre, un Corsaire François qui se montroit dans la baye même & qui osa y faire des prises.

Nous vîmes dans le port 150 bâtimens de différentes grandeurs, dépouillés de leur mâture, & n'offrant à l'œil que de grands bahuts flottans:

(a)

Insula portum

Efficit objectu laterum, quibus omnis ab alto
Frangitur, inque sinus scindit sese unda reduc-

tos.

O iv

huit seulement portant tous leurs mâts, pouvoient, au premier ordre, sortir à la mer dans les 24 heures.

Au milieu de ces bâtimens, nous vîmes *la Britannia* qui, par sa masse & son port, leur est, ce qu'est la Baleine aux autres monstres marins : elle est percée pour 110 canons. Savoir construire & gouverner des vaisseaux de ce volume, est sans doute le chef-d'œuvre de l'industrie humaine (a). L'Angleterre en a encore un pareil dans le *Royal-Georges* dont la construction est si parfaite, qu'il manœuvre comme une frégate. *La Britannia* faisoit partie de l'armement pour l'expédition de Saint-Cast.

Le service de ces bâtimens gigantesques n'est point en proportion de ce qu'ils coûtent à tous égards : plus

(a) Homère dit des Phéaciens, au sujet de leur habileté dans cet art alors naissant :

Τόσων Φαίηκες πέρι πάντων ἱδρὶς ἀνδρῶν
 Νῆα δοῶν ἐνὶ πόντῳ ἐλαυνόμεν, ὥς ἔ' γυναῖκες
 ἴσον τεχνῆσαι. Πέρι γάρ σφισι δῶκεν Ἀθήνη
 Ἔργα τ' ἐπίτασθαι περικαλλέα, καὶ φρένας ἐοδλὰς.

Odyss., L. VII. v. 110.

d'ostentation que de service , ils sont à peu-près dans la marine Angloise, ce qu'est le Bucentaure dans la marine Vénitienne : les Anglois disent eux-mêmes qu'ils n'en ont , que parce que la France a voulu en avoir , & qu'ils s'en détacheront , dès qu'il plaira à la France de s'en détacher.

En parcourant le port , nous côtoyâmes quelques vaisseaux François pris dans la dernière guerre. *La Couronne* en étoit un des plus considérables. Nous vîmes aussi dans le chantier un vaisseau du roi d'Espagne que l'on y déshabilloit. Il avoit été construit en Amérique : toute la charpente étoit de bois de cèdre , & le bordage de bois d'acajou. La quille étoit couverte & remplie de moules , à la moitié de son épaisseur : ce que l'on nous fit observer comme une singularité.

Au compte des Anglois , suivant un mémoire que l'on nous mit sous les yeux , la marine de France a perdu , dans la dernière guerre , 104 vaisseaux , soit pris , soit naufragés , soit incendiés ; & la marine d'An-

O v

gleterre n'en a perdu que 39 , remplacés , en grande partie , par les prises.

Dans le parc d'artillerie , nous vîmes une batterie entièrement refondue à neuf , pour le *Centaure* , vaisseau François. Ces canons ne sont ni du même calibre , ni de la même longueur que les canons de la marine de France.

Les Anglois voient un avantage dans la diminution de longueur , en ce qu'à chaque coup qu'a tiré une pièce , on la retire dans le bâtiment où on la charge à l'aise , le sabord fermé. Les François , au contraire , chargeant hors du vaisseau sous le feu de l'ennemi , chargent mal , la charge & le boulet tombant le plus souvent à la mer. Les Anglois préfèrent la première manière & comme la plus avantageuse au service de l'artillerie , & comme économisant la vie des hommes , non seulement pour ceux qui servent le canon , mais encore pour ceux qui , manœuvrant ou donnant des ordres dans les entre ponts , ne sont exposés au feu

de l'ennemi , que dans les instans où s'ouvre le sabord de chaque canon.

Les Anglois disent en faveur de leur méthode: 1°. Qu'il est faux que la portée du canon soit en proportion de la longueur de la pièce 2°. Que hors de la portée de leurs canons raccourcis, la grosse artillerie, faisant plus de bruit que de mal, consomme ses munitions en pure perte. 3°. Qu'à la portée de leur artillerie, tout devient égal. 4°. Que dans les attaques, leur premier soin est de se placer à cette portée.

Les Anglois mettent, aussi sur leurs vaisseaux beaucoup moins de monde que les François. Il arrive de-là, ainsi que le disoit l'amiral Bing, dans ses défenses, qu'en général six ou douze vaisseaux françois ont l'avantage sur six ou douze vaisseaux anglois.

A cela les Anglois répondent: 1°. Qu'avec le même monde, il est plus avantageux de mettre trois vaisseaux en mer, que de n'en mettre que deux. 2°. Que les batailles sont encore plus rares sur mer que sur

O vj

terre ; & que c'est mal calculer que de s'arranger sur ce qui arrive le plus rarement. 3°. Que tout ce qui excède le nombre d'hommes nécessaire pour le service , ne fait que l'embarasser , le troubler & le ralentir. 4°. Que dans les grands voyages ou dans les longues croisières , les provisions & les embarras qu'elles entraînent , sont diminués par la diminution des bouches qui les consomment. 5°. Que la salubrité de l'air dans un vaisseau , & la santé de l'équipage , sont en proportion du plus ou moins de monde que porte ce vaisseau.

Les Anglois tirent parti de leurs matelots que des blessures ont mis hors de service. On en fait des cuisiniers ou des balayeurs : la simplicité de la cuisine Angloise rend tout homme capable du premier de ces emplois. Le second est important pour la propreté , & ceux qui l'exercent sont sans cesse occupés à laver & à essuyer tout l'intérieur du vaisseau. Nous vîmes dans les rues de Portsmouth un matelot à qui , dans la dernière guerre , le canon avoit

enlevé les deux bras : il n'étoit pas encore absolument hors de service. Nous lui donnâmes quelques schellings que nous plaçâmes nous-mêmes dans une petite poche cousue à la seconde boutonnière de son habit.

Portsmouth n'a de troupes que ce qui lui est nécessaire pour une garde peu nombreuse qui se succède au chantier : les remparts , le fort , les batteries mêmes n'ont ni garde , ni sentinelles. En terminant notre journée par la visite de l'intérieur du vieux fort , nous n'y trouvâmes que deux invalides sans armes : au pied d'une tour en ruine , ils préparoient tranquillement leur soupe. L'intendant leur remontra avec quelque vivacité , qu'ils auroient dû au moins tirer le pont-levis qui ferme le fort. Ils continuèrent ce qu'ils avoient commencé , laissant , malgré la remontrance , les choses dans l'état où elles sont sans doute ordinairement.

Cette sécurité nous étonna. Sur ce que nous en témoignâmes à l'intendant , il nous répondit : que l'An-

gleterre vivoit d'économie , qu'elle n'employoit ses hommes qu'aux services les plus indispensables , & que la paix la mettoit à l'abri de toute inquiétude , de la part de la France. Il nous parla de la peur très-réelle , qu'avoient inspiré les bateaux plats que , dans la dernière guerre , la France avoit fait préparer dans ses ports , & qui menaçoient l'Angleterre d'une descente. Ces bateaux avoient servi depuis , au transport des prisonniers François qu'ils avoient été recevoir dans les ports d'Angleterre. L'intendant qui les avoit vus , nous assura qu'ils étoient très-propres à l'usage pour lequel on les avoit construits.

Portsmouth a un chantier occupé à la réparation des anciens bâtimens de la marine royale , & à la construction de nouveaux. Mais quoique fort considérable , ce chantier est peu de chose en comparaison de ceux de Wolwich & de Chatam. Je n'ai vu de ces derniers que les parcs & les magasins : l'entrée des lieux de construction étoit alors interdite aux François par ordre exprès des Lords de l'Amirauté : cet ordre avoit pour

prétexte des procédés peu polis que quelques Anglois de distinction disoient avoir essuyés à Saint-Malo, & dont ils avoient porté leurs plaintes à ces Lords.

La vue de ces parcs & de ces magasins, celle de Portsmouth, donnent la plus haute idée des forces navales de l'Angleterre : forces infiniment supérieures à celles qu'Auguste avoit réparties dans les ports de Fréjus, de Carthage, d'Alexandrie, de Misène & de Ravenne, pour la sûreté des mers qu'embrassoit l'Empire Romain.

L'Angleterre doit ces forces à Cromwel. Par l'acte de navigation, cet usurpateur a rendu aux Anglois le service que Thémistocle avoit rendu aux Athéniens, en leur persuadant de se jeter dans des maisons & des citadelles de bois. Cet acte autorisé & renouvelé par Charles II. en 1660, eut un effet presque subit. Dans son traité sur le commerce, le chevalier Child observoit que l'Angleterre, qui, sous Charles I. n'avoit pas trois vaisseaux marchands du port de 300 tonneaux, en avoit sous

Charles II. plus de 400 de cette force. Au reste, l'acte de navigation avoit pour objet les Hollandois qui faisoient alors le commerce de toute l'Europe en général, & en particulier celui de l'Angleterre (a).

La proscription de la maison royale acheva ce qu'avoit commencé Cromwel pour le rétablissement de la marine. Charles II, le duc d'Yorck son frère, le prince Robert son cousin, & tous les seigneurs de cette cour, expatriés, avoient été accueillis par la Hollande. La marine étoit l'unique ressource qui restât à ces illustres aventuriers pour tenter fortune : ils s'y étoient livrés en conséquence, c'est-à-dire, avec une ardeur étrangère à l'éducation des princes & des grands seigneurs. Des lumières étendues sur toutes les parties de la science nautique, des connoissances fortifiées par l'expérience,

(a) La guerre que termina la paix de Nimègue, fut marquée, de la part des Hollandois, par mille traits éclatans de leur ressentiment contre l'acte de navigation.

furent le fruit de cette ardeur. Charles II. remontant sur le trône, s'occupa de la marine, autant par goût, que par raison d'état : « Il remplissoit ses loisirs d'expériences sur la navigation, de laquelle, dit Sorbière, il avoit une merveilleuse connoissance. De son ordre Mylord Brunkers éprouvoit quel bois navigoit le mieux sur l'eau, & sous quelle figure un navire la fendoit le plus aisément. J'ouïs parler à ce sujet, ajoûte Sorbière, d'un navire sur deux quilles & à deux mâts de front, qui, portant deux voiles, prendroit plus de vent, s'enfonceroit moins & par conséquent iroit plus vite. Toujours est-il vrai que la mécanique marine s'est déjà beaucoup prévaluée de cette curiosité royale ». Ainsi parloit en 1663, un François à son retour de Londres. Charles II. l'avoit admis dans son cabinet où il lui avoit fait examiner un globe de la Lune sur lequel toutes les éminences de cette Planette étoient représentées dans leur proportion relative. S. M.

l'avoit ensuite entretenu d'un problème d'Astronomie.

L'Europe vit depuis le duc d'Yorck, le prince Robert & la plupart des seigneurs qui avoient suivi le roi en Hollande, briller avec la plus grande distinction dans le service de mer, & y porter cet esprit qu'une noble émulation a perpétué, & qui l'anime encore (a).

La marine Angloise doit à cet esprit l'augmentation prodigieuse de ses forces, l'amélioration de la construction, la perfection de la manœuvre, l'art des signaux, l'exactitude du service, les loix enfin dont l'exécution à l'égard du malheureux Amiral Bing, a décidé sa supériorité dans la dernière guerre.

(a) Les Anglois comparent à tout ce qu'ils ont eu de plus grand dans le service de mer, notre Abraham Duquesne, mort en 1688, âgé de 78 ans, dans la religion Protestante où il étoit né, &, par cette raison, ignominieusement enterré au bord d'un fossé, dans la terre du Bouchet, près Étampes. *Hist. du Dioc. de Paris*, par l'abbé le Beuf. Tom. II. pag. 68.

L'Angleterre doit à sa situation le goût & les vues de ses habitans pour la marine. Ce goût & ces vues sembloient lui décerner l'honneur de la découverte & de la conquête du Nouveau-Monde, de préférence aux Espagnols qui, lors de ce grand événement, pouvoient à peine suffire à leurs guerres dans le Continent.

Aussi dans l'histoire de Henri VII, Bacon prétend-il que le hazard seul enleva cette découverte à l'Angleterre. Colomb, dit-il, avoit envoyé Barthelemi son frère en Angleterre, pour y présenter son projet rejeté par le roi de Portugal : mais il fut pris par les pirates ; & Colomb, ennuyé de ne point recevoir de ses nouvelles, alla offrir ses services à Ferdinand & à Isabelle.

Pour réparer ce mal-entendu ; Henri VII. s'empressa d'écouter les propositions que lui fit Sebastien Gabati, Vénitien, pour la découverte d'un passage par le Nord, dans les mers des Indes. Son expédition, dans laquelle entrèrent les marchands de Londres, procura la dé-

couverte de la terre de Labrador.

La conquête du Nouveau-Monde sur les Espagnols, long-tems méditée par Cromwel, ne manqua que par la mort de cet usurpateur.

Les Anglois en reprirent le dessein à la mort de Charles II, roi d'Espagne; & ce dessein entra pour beaucoup dans la part qu'ils eurent à la guerre de la succession. Ils doivent imputer à bonheur qu'il ait manqué, si la prédiction de l'abbé Dubos, que j'ai rapportée à l'article des *Colonies* (a), a quelque fondement; si, comme le prouve l'histoire, les grandes conquêtes furent toujours, en Angleterre, le prélude & le germe des plus funestes révolutions (b).

(a) V. ci-dessus, Tom. I, p. 232 & suiv.

(b) V. l'Hist. d'Edouard III & de Henri V, ou plutôt de Richard II & de Henri VI. &c.



PREMIERE
ADDITION.

A V I S.

L'ACTE DE NAVIGATION indiqué à la page 327 du volume que l'on vient de lire , est tellement important , que j'ai cru devoir en donner ici la traduction telle que l'Abbé DUBOS l'a insérée à la suite des INTÉRÊTS DE L'ANGLETERRE , en y retranchant la Logomachie qui est de style dans les actes du Parlement d'Angleterre.

Celui-ci réunit différentes loix promulguées par Cromwel , pour l'encouragement de la Navigation. En supprimant tous les actes de l'usurpateur ; Charles II. eut la prudence de conserver, en les revêtant de son nom, ceux qui tenoient au bien de l'État : il en usa à cet égard , comme les Chefs de la législation, en France , à l'égard des décisions du Concile de

Avis.

*Trente : sans recevoir le Concile,
ils firent passer dans l'Ordonnan-
ce de Blois, &c. celles de ses dé-
cisions qu'ils jugerent les plus con-
venables à l'Etat & aux besoins
du royaume.*



ACTE



A C T E

Pour encourager & augmenter
la Marine & la Navigation ;

*Passé en Parlement le jeudi vingt-trois
Septembre 1660.*

LE Seigneur ayant voulu par une bonté particulière pour l'Angleterre , que sa richesse , sa sûreté & ses forces consistassent dans sa marine , le roi , les seigneurs & les communes assemblés en parlement , ont ordonné que , pour l'augmentation de la marine & de la navigation , l'on observera dans tout le royaume les réglemens suivans :

A commencer du premier jour de décembre 1660 , il ne sera importé ni exporté aucunes denrées ni marchandises dans toutes les Colonies appartenantes , ou qui appartiendront à Sa Majesté , ou à ses successeurs , en Asie , Afrique & Amérique , que

Tome II.

P

dans ses vaisseaux bâtis en pays de la domination d'Angleterre, ou qui appartiendront véritablement & réellement aux sujets de Sa Majesté; & des uns & des autres, le maître & les trois quarts des matelots au moins, seront Anglois. Les contrevenans seront punis par la saisie & confiscation de leurs vaisseaux & marchandises, dont le tiers appartiendra au roi, l'autre tiers au gouverneur de la Colonie où se fera la saisie, & l'autre aux juges & dénonciateurs. Tous les amiraux & officiers ayant commission de Sa Majesté, pourront saisir les vaisseaux contrevenans partout où ils les trouveront, & seront lesdits vaisseaux réputés prises faites sur les ennemis, & partagées comme telles. La moitié de leur valeur appartiendra au roi; & l'autre sera partagée entre le capitaine & l'équipage du vaisseau qui les aura arrêtés.

Il est encore ordonné qu'aucune personne née hors des Etats de S. M. qui ne sera pas naturalisée, ne pourra exercer, après le premier jour de février 1661, aucun commerce pour

lui ou les autres dans lesdites Colonies, sous les peines ci-dessus mentionnées. Les gouverneurs desdites Colonies seront tenus dorénavant de prêter serment publiquement, de faire observer les loix ci-mentionnées, & ils seront déposés quand il y aura preuve qu'ils auront négligé en aucune façon de les faire observer.

Il est encore ordonné qu'aucunes marchandises du crû de l'Asie & Amérique, ne pourront être apportées en aucuns pays & terres de l'obéissance de Sa Majesté, que dans des vaisseaux tels que ci-dessus, sous peine de saisie & de confiscation contre les contrevenans.

Il est encore ordonné que les marchandises & denrées d'Europe ne pourront être apportées en Angleterre par d'autres vaisseaux, que par ceux qui sortiront des ports des pays où se fabriquent les marchandises, & croissent les denrées, sous les peines ci-dessus exprimées.

Il est encore ordonné que le poisson de toute espèce, & même les huiles & fanons de baleine qui n'au-

ront pas été pêchés par des vaisseaux Anglois, & seront apportés en Angleterre, paieront la douane étrangère double.

Il est encore défendu à tous vaisseaux qui ne seront pas Anglois, & conformes aux regles ci-dessus exprimées, de charger quoi que ce soit dans un port d'Irlande ou d'Angleterre, pour le porter en aucun autre endroit des Etats de Sa Majesté, le commerce appelé *de port en port* n'étant permis qu'aux seuls vaisseaux Anglois, & ce, sous les mêmes peines de saisie & de confiscation.

Il est encore ordonné que tous les vaisseaux qui jouiront de toutes les diminutions faites ou à faire sur les droits de la douane, seront les vaisseaux bâtis en Angleterre, ou ceux qui, étant de construction étrangère, appartiendront aux Anglois, les uns & les autres ayant au moins le maître & les trois quarts de l'équipage Anglois. S'il se trouve qu'à l'arrivée de quelques vaisseaux, les matelots étrangers y soient en plus grand nombre que le quart de l'équipage, il sera fait preuve que la maladie ou les

ennemis auront été cause de l'altération ; & ce , par serment du maître & des principaux officiers du vaisseau.

Il est encore ordonné qu'aucune denrée ni marchandise du crû ou manufacture de Moscovie , non plus que les mâts & autres bois , le sel étranger , la poix , le goudron , la résine , le chanvre , le lin , les raisins , les figues , les prunes , les huiles d'olive , toutes sortes de bleds & de grains , le sucre , les cendres à savon , le vin , le vinaigre , les eaux-de-vie , ne pourront , après le dix avril 1661 , être apportés en Angleterre ; que dans les vaisseaux tels que ci-dessus. Le même est ordonné pour les raisins de Corinthe & autres marchandises des Etats du grand Seigneur après le 11 septembre 1661. Nous exceptons seulement ceux des vaisseaux étrangers qui sont bâtis dans les pays & lieux où croissent ces denrées , & où se fabriquent ces marchandises , ou bien où l'on a coutume de les embarquer , à condition , toutefois , que le maître & les trois quarts des matelots seront

naturels du pays d'où viendra le vaisseau , sans quoi il seroit sujet à faïcie & confiscation.

Il est encore ordonné que , pour prévenir les fausses déclarations que font les Anglois , en déclarant que les marchandises qui sont à des étrangers leur appartiennent , tous les vins de France & d'Allemagne qui seront apportés dans les Etats de Sa Majesté après le 30 octobre 1660 , sur d'autres vaisseaux que des vaisseaux Anglois , tels que ci - dessus , paieront les droits du roi & ceux des villes & ports où ces vins seront apportés , comme marchandises appartenantes à des étrangers , & tous les bois , sels étrangers , poix , goudron , résine , chanvre , lins , vins d'Espagne & de Portugal , & autres marchandises mentionnées ci-dessus , qui seront apportées en Angleterre après le 10 avril 1661 , sur d'autres vaisseaux que des vaisseaux Anglois , les raisins de Corinthe & autres marchandises du cru & manufacture des Etats du Grand-Seigneur après le 10 septembre 1661 , seront réputées appartenir aux étrangers & paieront comme telles.

Et pour prévenir toutes les fraudes dont l'on pourroit se servir en achetant & déguisant les vaisseaux étrangers, il est ordonné qu'après le 10 avril 1661, aucun vaisseau de construction étrangère ne sera réputé Anglois, & ne jouira des privilèges à iceux accordés, jusqu'à ce que les propriétaires desdits vaisseaux aient fait apparôître aux directeurs de la douane, de leur demeure, ou de la plus prochaine, sous leur serment que lesdits vaisseaux sont leurs de bonne foi, disant la somme qu'ils en auront payée, de qui ils les auront achetés, comme le tems & les lieux où se sera fait l'achat, quels sont leurs *bourgeois*, s'ils en ont; lesquels *bourgeois* seront tenus de comparôître devant ledit directeur, & tout ensemble jureront que les étrangers n'ont aucune part ni portion directement ni indirectement; après quoi l'officier de la douane leur donnera un certificat, moyennant lequel lesdits vaisseaux seront réputés de construction Angloise. Sera fait un duplicata desdits certificats, & lesdits directeurs qui seront en Angleterre.

344 *Acte de Navigation.*

enverront le double à Londres , & ceux qui sont en Irlande à Dublin pour y en être tenu bon & fidele registre : tous les officiers qui auront contrevenu aux réglemens énoncés ci-dessus après le 10 avril 1661 , perdront leurs places & gouvernemens , comme ceux qui auront permis aux vaisseaux étrangers les commerces qui leur sont prohibés.

Il sera permis cependant aux vaisseaux Anglois , tels que ci-dessus , d'apporter dans tous les Etats de Sa Majesté , les denrées & marchandises du Levant , quoiqu'ils ne les aient pas chargées dans le lieu où elles croissent ou sont travaillées , quand lesdits vaisseaux les auront embarquées dans un autre port qui sera dans la Méditerranée , au-delà du détroit de Gibraltar.

La même chose est encore permise aux mêmes vaisseaux pour les denrées & marchandises des Indes Orientales , qui auront été embarquées dans un port situé au-delà du Cap de bonne Espérance.

Il sera permis aussi auxdits vaisseaux de charger en Espagne les mar-

Acte de Navigation. 345

chandises des Canaries & autres Colonies d'Espagne, & en Portugal celles des Açores & autres Colonies de Portugal.

Le présent acte ne s'étendra point aux denrées ni marchandises qu'il apparoitra avoir été prises sur les ennemis de l'Angleterre sans intelligence ni fraude, par les vaisseaux Anglois, tels que ci-dessus, & porteurs d'une commission de Sa Majesté ou de ses successeurs.

Ledit acte ne s'étendra pas non plus aux vaisseaux de construction Ecoissoise, dont les trois quarts de l'équipage seront Ecoissois, lesquels apporteront en Angleterre du poisson de leur pêche, du bled, ou du sel d'Ecosse; & lesdites marchandises ne paieront pas les douanes comme appartenantes à des étrangers. L'huile dite de Moscovie, qui sera apportée d'Ecosse par les vaisseaux Anglois, tels que ci-dessus, jouira des mêmes avantages.

Il est encore ordonné, que tout vaisseau François qui, après le 20 d'octobre 1660, abordera en quelque lieu d'Angleterre & d'Irlande que ce

P v

soit, pour y embarquer ou débarquer des passagers & marchandises, paiera aux receveurs du roi, cinq schelings par tonneau, & le port dudit vaisseau sera estimé par l'officier du roi. Lesdits vaisseaux François ne pourront sortir du port ou havre, avant d'avoir payé ledit impôt, qui continuera tant que l'impôt de cinquante sous par tonneau sera levé en France sur les vaisseaux des sujets de Sa Majesté, & même trois mois après qu'il aura été supprimé.

Il est encore ordonné, qu'après le premier avril 1661, les sucres, tabacs & toutes autres marchandises provenantes du crû de nos Colonies, n'en pourront être apportées en Europe, que dans les lieux de l'obéissance de Sa Majesté, où l'on sera obligé de débarquer lesdites marchandises, sous peine de faisie & de confiscation. Les vaisseaux qui partiront des ports de Sa Majesté en Europe pour les Colonies d'Asie, d'Afrique & d'Amérique, seront tenus de donner caution dans le lieu de leur départ, de mille livres sterling, s'ils ne passent pas cent tonneaux; & de

Acte de Navigation. 347.

deux mille livres sterling, si le vaisseau est d'une plus grande charge; qu'ils apporteront leurs retours dans un port des Etats de Sa Majesté. Lesdits vaisseaux, en partant des Colonies pour l'Europe, seront tenus de passer une déclaration contenant la qualité & quantité de leur chargement par-devant le gouverneur, avec obligation de les débarquer en Angleterre; & les gouverneurs, après le premier janvier 1661, seront obligés d'envoyer des copies de ces déclarations aux directeurs de la douane de Londres. Ne pourront aussi lesdits gouverneurs donner pratique à aucun vaisseau, qu'il n'ait fait apparaître qu'il est Anglois & conforme aux réglemens, & produit ses congés expédiés par les officiers de Sa Majesté.



SECONDE
ADDITION.

SECOND
ADDITION

RECHERCHES

*Relatives aux droits des anciennes
Métropoles sur leurs Colonies ,
pour servir d'ADDITION à
ce qui en a été dit. Tom. I , p.
232 & suivantes , & T. I , p.
332.*

Consultez, sur ce sujet important, la Mé-
thode de Bodin pour étudier l'Histoire, pag.
580, & la Dissertation de M. de Bougainville,
couronnée par l'Académie royale des Inscrip-
tions & Belles-Lettres, en l'année 1745.

Les faits qui suivent, étoient échappés aux
recherches de ces deux écrivains.

*P*hœnices... Hipponem, Adrumetum,
Leptin, Carthaginem, &c. in orâ Africæ
condidère; eaque brevi multum crevé-
re. Pars originibus suis præsidio, aliæ
decori fuere (a).

(a) Sallust. Bell. Jugurth.

Les Lacédémoniens ne tiroient point de contributions de leurs alliés. Ils se contentoient d'établir, dans les villes de la *Ligue Dorienne*, l'Oligarchie, qui avoit plus de rapport que la Démocratie à leur gouvernement : mais les Athéniens s'étant saisis des vaisseaux de leurs alliés, excepté de ceux de Chio & de Lesbos, les faisoient tous contribuer.

Les desseins des Corinthiens sur Epidamne, furent la première étincelle qui alluma la guerre du Péloponnèse. Cette ville, Colonie de Corcyre, avoit été fondée par Phalie de Corinthe, tiré par les Corcyréens de leur métropole: il avoit conduit dans cette Colonie, non seulement des Corcyréens, mais encore des Corinthiens, & un grand nombre de Doriens (a).

Les députés de Corcyre sollicitant à Athènes le secours de la R. P. en faveur d'Epidamne, contre les Corinthiens, disoient au peuple assemblé :
» Les Corinthiens objecteront qu'il

(a) Thucydide L. I, n. 2

» n'est pas juste de prendre la défense
 » d'une Colonie contre sa Métropo-
 » le ; mais une Colonie n'est obligée
 » envers sa Métropole , qu'autant
 » qu'elle lui tient lieu de mère & non
 » de marâtre : elle n'en est point for-
 » tie pour être son esclave , mais
 » pour partager comme sa compa-
 » gne , tous ses droits & tous ses pri-
 » vilèges (a).

Les Lacédémoniens dégoûtés du commandement , par les manœuvres du roi Pausanias , il tomba aux Athéniens qui exigèrent des Grecs de l'argent & des vaisseaux , sous prétexte de faire la guerre aux Perses. Ils établirent des receveurs , & la première levée produisit 460 talens attiques , qui furent déposés à Délos. (b).

Plusieurs Isles bientôt lassées de ces contributions rigoureusement exigées , refusèrent de payer : Cymon , fils de Miltiade , les y obligea par la force des armes. Les autres , intimi-

(a) ἔ γὰρ ἐπὶ τῷ δέλοι, ἀλλ' ἐπὶ τῷ
 ἑμμοιοι εἶναι ἐκπέμπονται.

(b) Ibid. N. 5.

dées par ces exemples , fournirent les contributions , & racheterent , à prix d'argent , la contribution de vaisseaux (a).

Périclès disposa depuis souverainement du dépôt de Délos (b). La Grèce , & les Colonies mêmes d'Athènes , secouerent le joug de cette république , & se donnerent aux Lacédémoniens (c).

Dix mille Grecs qui avoient suivi Xénophon au service du jeune Cyrus , étant revenus en 122 camps , du fond de la Perse , aux bords du Pont Euxin , trouverent à Trébisonde , Colonie Grecque , tous les bons traitemens qu'ils pouvoient attendre de compatriotes. Ils eurent moins à se louer des habitans de Coryore , sous les murs de laquelle ils passèrent 45 jours : après s'être emparés des portes de cette ville , ils y avoient pris d'autorité , des logemens pour leurs malades. Cette ville avoit alors pour

(a) Ibid N. 6.

(b) Ibid L. II, n. 4.

(c) Voyez le Panégyrique & le Panathénaique d'Isocrate.

à l' Article des Colonies. 355

gouverneur, un magistrat de Synope, métropole de Cotyore, de Cérasus & de Trébifonde. Dans les plaintes qu'un député de Synope porte à Xénophon sur la conduite de ses troupes à l'égard de Cotyore, il lui apprend que ces trois villes payoient à leur métropole des redevances, non comme Colonies, mais à cause du territoire que Synope avoit conquis sur les Barbares, & qu'elle leur avoit ensuite abandonné (a).

Δασμός, ce terme employé dans ce passage par Xénophon, & depuis dans le même sens par Démosthène & par Isocrate, signifie proprement *répartition*, & par extension *taille*, soit réelle, soit personnelle.

Chez Denis d'Halic. qui donne aux Romains, & aux Latins, une origine grecque, *Servius Tullius* refuse aux métropoles le pouvoir absolu sur les

(a) Κοτυωρίται γὰρ ἔτι εἰς μὲν ἡμετέροις ἔποικοι καὶ τὴν χάραν ἡμεῖς αὐτοῖς ταύτην παρασχεδάκαμεν, Βαρβάρους ἀελομένοι: διὸ καὶ δασμοὶ καὶ φέρεσιν ἔτι τεταχμένον. καὶ περάσαντιοι καὶ τραπέζητιοι εἰσὶν. Retraite des Dix Mille, par Xénophon.

356 *Addition à l'Article, &c.*

Colonies (a) : τὸ γὰρ ἄρκειν ἐκ πάντος τῶν
ἀπάντων τὰς Μητροπολεις, ὡς ἀναγκαῖον τῇ
φύσεος νόμιμον, ἔτε ἀληθὲς, ἔτε δίκαιον.

Grotius. *L. II, c. 9. Quomodd imperia
vel dominia desinant*, compare l'état
des Colonies à celui des parties d'un
empire divisé ou d'accord par la force
des armes : *Novus populus sui juris
nascitur.*

Cæcina fut la première Col. Ro-
maine sous Romulus. Tacite dans la
vie d'Agricola parlant des Colonies
Romaines, dit : *apud imperitos, illud
humanitas vocabatur, cùm pars servitu-
ris esset.*

(a) V. tout le discours de Strabon. Liv. 5.

Fin du second Volume.



S

✓

G-1658(2)

ABG 1658
(R.)

ULB Halle

3

006 911 323



LONDRES.

Tranfvi ut viderem sapientiam,
erroresque & stultitiam. *Ecclesiast.*

TOME SECOND.



A

LAUSANNE.

M. DCC. LXX.

